PROGRÈS l'éclaireur

Rédaction et administration à St-Georges, Beauce — (418) 228-8858 Vol. 74 - No 25 Mercredi 10 mars 82 25¢

CAHIER A 12000 copies vendues chaque semaine

Local 111, Carrefour St-Georges
8585 Boul. Lacroix, St-Georges, Beauce
P. Qué. G5Y 5L6

Téls.: 227-1162
Service: 227-1163

Location de tous genres
Centre professionnel vidéo et haute fidélité
DISCO MOBILE — VIDÉO

audio perfection INC

LUXMAN, CARVER, MARANTZ, HITACHI, TEAC, TECHNICS, QUAD, ALTEC LANSING, KEF, A.R., SENHEISSER, AUDIO TECHNICA, SHURE, SME, MAXELL, ET PLUSIEURS AUTRES

— Au Palais de Justice A6

Hôpitaux
— À chacun la parole A14 - A15

— Réafix reprend vie A15

— Une société lyrique est née A22

Caisse Pop Assomption
— Débrayage de mécontentement A3

— Deux morts accidentelles A15

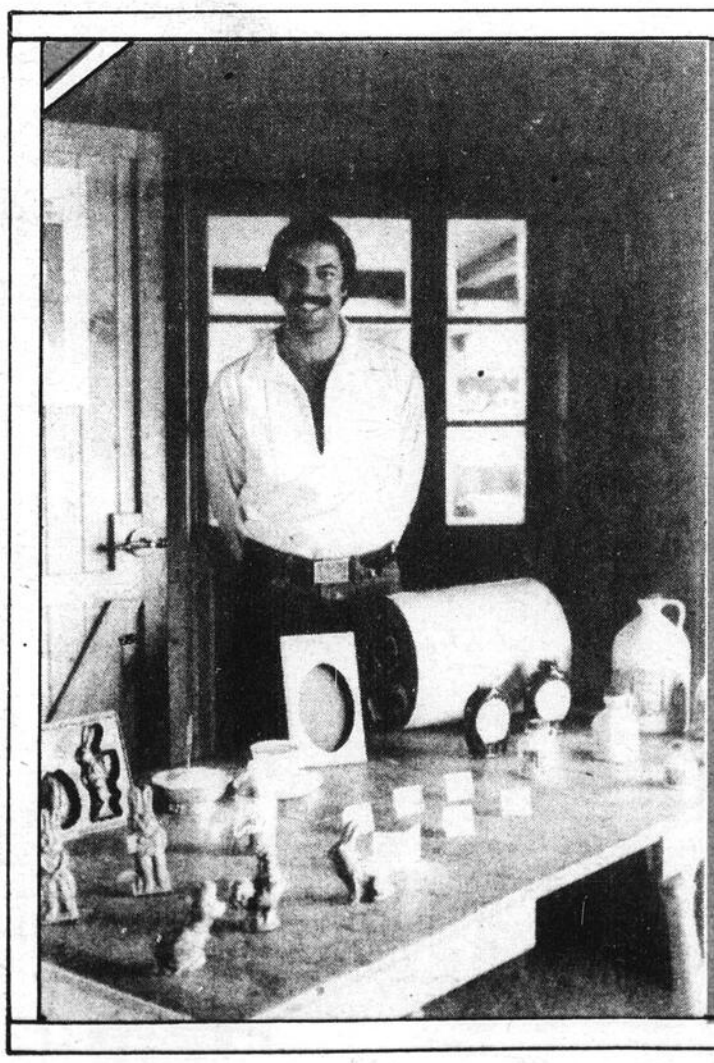

Produits de l'érable: une usine à La Guadeloupe
A16

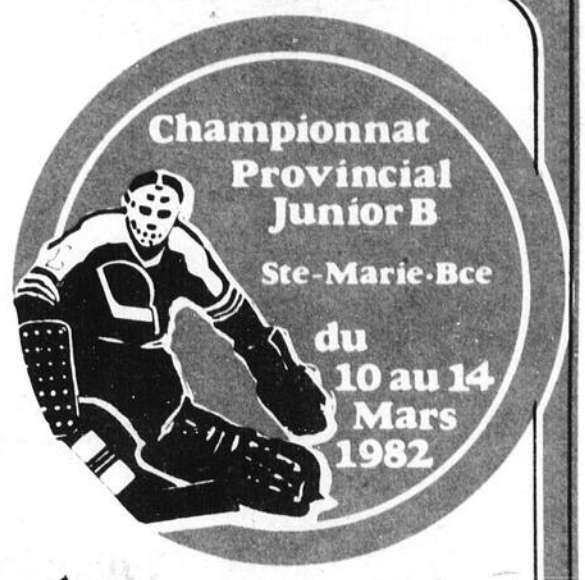

C'est tout un événement
Cahier B

CONDORS
Une série qui débute en fin de semaine
Cahier B

Les femmes ont décidé: face à la violence, solidarité
A30

AVIS AUX LECTEURS

L'Éclaireur-Progrès publie les lettres des lecteurs qui ont des opinions publiques à émettre. Pour qu'une lettre soit publiée, elle doit être signée et représenter une opinion originale. De plus, les lettres ne doivent pas dépasser, en longueur, l'espace de deux feuilles de papier de format régulier. Nous nous réservons le droit de publier ou de ne pas publier les lettres que nous recevons.

Lettres ouvertes

J'sus un gars tanné

Sans préjudice

A qui de droit,

Je suis propriétaire d'une agence de sécurité depuis un an. J'essaie de vivre avec mes employés, par les temps qui courrent, cela n'est pas facile, mais avec l'aide de notre bon gouvernement, ça va très bien.

Comme vous le savez peut-être, il y a un règlement qui réglemente le règlement des agences de sécurité, qui dit que ça nous prends un permis du ministère de la justice, lequel nous donne le droit de fonctionner à la grandeur du Québec (notre belle povince).

Vu ces droits, j'ai décidé de soumissionner pour un contrat que le ministère des affaires culturelles devait octroyer le 9 février 1982, alors, j'ai fait venir la documentation pour étude. Quand j'ai terminé cette étude...! **Tenez vous bien**, j'ai découvert que mon permis ne me donne pas le droit de soumissionner, parce que je demeure dans un autre **Québec**. Là j'ai pleuré, moi qui pensait être Québécois depuis 36 ans, j'étais un étranger dans cette belle province.

Et cela confirmé par un fonctionnaire du ministère des affaires culturelles. Seulement les agences de la ville de Québec et de la ville de Montréal, ont le droit de soumissionner, vu les restrictions pour ce contrat, parce qu'ils sont dans la belle province de Québec, moi qui pensait que la Beauce était dans le Québec. Comme on peut se tromper.

Comme vous vous en doutez, ils vont trouver toutes sortes de raisons plus valables les unes que les autres pour se justifier en disant: "Y'é peut être pas beau, y'a le nez croche, y'a pas de cheveux, peut-être qu'y a une poignée dans le dos, y vient de la Beauce, y doit avoir les pattes noires". Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que dans la poitrine de ce jarret noir, y'a un coeur qui veut vivre et qui n'attend pas après les impôts de ses semblables pour faire manger ses enfants, y'a pas la chaise collé au cul. Quand la maison est sale y fait le ménage.

Alors, Monsieur Lévesque, quand allez-vous prendre le temps et avoir le cran de faire le ménage, allez-vous la laver votre maison, vous débarasserez-vous de tous ces penseurs qui ont le cerveau là ou la poule à l'oeuf, on est écoeuré de payer pour la distribution des prix.

Si vous avez besoin d'aide, téléphonez-moi je suis prêt à vous aider. J'ai encore le vieux balai de mon Grand-Père avec lequel il balayait le crotin de cheval dans son étable.

Et vous demandez pourquoi ça va si mal au Québec, j'espère que vous avez compris en voyant autour de vous tous ces petits êtres qui nous font mal dans notre chair qui brise l'initiative dans chacun de nous, j'espère qu'un jour ils vont récolter ce qu'ils sont en train de semer.

Soyez bénis chers fonctionnaires et députés.

Salutation, un jarret noir.

Réjean Crête
St-Jean de la Lande

P.S. Vous ne lirez peut-être pas ce que j'ai écrit, mais ça soulage.

A quand les hôpitaux réservés aux Fonctionnaires et Amis.

J'su un gars tané "THANE".

SOLUTIONS

PROBLEME 3688

ANOMALIES

La canne à peche - le bras du pêcheur - ses semelles - une traverse de sa chaise - un lapin dans le panier à poisson - "eau" inscrit sur la bonbonne du scaphandrier - une de ses manches - les gouttes sous son bras gauche sont a l'envers.

DEUX PAR DEUX

1 et 17 - 4 et 16 - 2 et 14 - 3 et 13 - 7 et 18 - 11 et 12 - 8 et 9 - 10 et 15.

LES NOEUDS

4 noeuds.

LES JUMEAUX

4 et 5.

SOLUTION

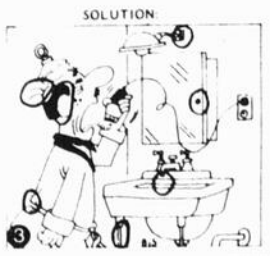

La Mutuelle réalise un excédent de près de 300,000$

par Michel Roy

La Société Mutuelle d'asurance contre l'incendie de Beauce a réalisé un excédent d'exploitation de 298,721$ au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 81. De ce montant, un excédent de 278,083$ provient du secteur "risques généraux" tandis qu'un montant de 20,638$ est attribuable aux "risques commerciaux".

C'est ce qui ressort de la lecture des états financiers effectuée par le comptable Raymond Poulin, au cours de l'assemblée générale annuelle de la Mutuelle, mercredi soir dernier à la Villa des Pins.

Notons immédiatement qu'un montant de 38,588$ a été retranché de l'excédent des risques généraux, somme qui sera retournée aux membres sous forme de ristourne sur les primes en 82. Cette ristourne ne représente qu'une réduction d'un peu moins de 8$ par membres (5,000 membres), toutefois, elle revêt un caractère symbolique en ce sens que la Mutuelle de Beauce a posé un geste coopératif, d'autant plus qu'elle est la première Mutuelle à poser ce geste au Québec.

Les actifs de la Mutuelle de Beauce se chiffrent à 1,672,971$ (à la fin de 81). Elle offre à ses membres une garantie de 12,271,435$ qui se répartit ainsi: 1,237,148$ à la réserve pour stabilisation des cotisations, 260,133$ d'excédents accumulés et 10,774,154$ en solde non cotisé des billets de souscription. Les immobilisations (terrain du siège social, édifice et mobilier) avaient en 81 une valeur nette de 324,786$.

M. Raymond Poulin, comptable, a fait lecture des états financiers de la Mutuelle devant une foule de membres manifestement satisfaits.

M. Clovis Gagné, directeur général de la Mutuelle, déclara devant les quelques 150 personnes présentes à cette assemblée: "la Mutuelle n'est pas comme les autres, on ne veut pas qu'elle le soit, on va s'organiser pour ne pas qu'elle le soit non plus". Les membres participants ont semblé très satisfaits de la performance des administrateurs puisque très peu de questions ont été posées au cours de cette soirée, ce qui faisait dire au sympathique président de la Mutuelle, M. Jean-Noël Quirion "ou bien vous êtes sages, ou bien vous êtes gêné".

Elections

Quatre sièges sur les 13 postes d'administrateurs étaient en jeu à l'assemblée annuelle. Trois administrateurs sortants ont été réélus tandis qu'un novueau candidat était proposé et élu au siège no 7.

M. Aurèle Gagné (sortant) a été réélu au poste no 4, pour la région de S-Frédéric-Tring; M. Ovila Bilodeau a été réélu au poste no 5 pour la région de St-Pierre de Broughton; M. Lucien Gilbert a été élu en remplacement de M. J.-Léon Maheux, au poste no 7, pour la région de St-Joseph, Sts-Anges, St-Jules et Vallée-Jonction; M. Marius Simard a été réélu au poste no 13, pour la région de St-Côme, St-Philibert, St-Théoplile.

COMPTOIR COMMUNAUTAIRE

Vous avez des choses qui ne servent plus, soit vêtements, meubles, etc...., en cette période de grand ménage le Comptoir Communautaire se fera un plaisir de recueillir ces articles.

Pour ceux qui désirent aller les porter, n'ont qu'à se rendre au 11755, 3e avenue (juste à côté du Cinéma Vimy), ouvert le mardi, mercredi, jeudi, vendredi en après-midi, ou encore téléphonez à 228-5971; des personnes seront mises à votre disposition pour aller les cueillir.

La Direction

Les chantiers

Le MUSEE MECHATIGAN de St-Georges de Beauce est à la recherche de documents concernant l'histoire des anciens camps de bûcherons, où des beaucerons ont travaillé.

Si vous possédez des photographies ou des cartes que vous êtes en mesure d'identifier et qui peuvent nous aider, s'il-vous-plaît contactez nous au numéro 228-8896 extension 272 ou écrivez à l'adresse suivante: Musée Méchatigan, c.p. 261 St-Georges de Beauce, G5Y 5C7 d'ici le 2 avril 1982. Le musée Méchatigan vous remercie à l'avance pour votre collaboration.

Loto
355073
Provincial
3757951
6/36
4-11-19-20-22-23
No complémentaire: 9

AVANT DE FAIRE **VOS PLACEMENTS**
assurez-vous du meilleur rendement...

* OBLIGATIONS
* ACTIONS
* OPTIONS
* REER / autogérés
* ABRIS FISCAUX
* REA

227-0121

FABIEN ROY
directeur - succursale

GEOFFRION LECLERC
11197, 2e Ave, St-Georges

Michel Gendreau, ADM. A. — Raymond Parent, B.SC. ECN.

ÉDUCATION spécialisée

Avis aux étudiants et étudiantes qui désirent s'inscrire en Techniques d'Éducation Spécialisée pour la session d'automne 1982, au Séminaire de Saint-Georges.

Une journée de tests et d'entrevues se tiendra samedi, le 20 mars 1982, au Séminaire de Saint-Georges.

— PROGRAMME POUR LA JOURNÉE —

Endroit:	Entrée no 2
Inscription:	à 8h30
Frais d'inscription:	$15,00 payables à l'entrée de la salle
Début des tests:	à 9h00 précises
Fin des tests:	au début de l'après-midi, vers 13h00

Ceux qui seraient intéressés à s'inscrire dans l'option et qui n'ont pas encore fait la demande d'admission, peuvent se présenter aux tests, car il y a encore des places disponibles.

LAVAL BOLDUC, directeur
Services pédagogiques,
Séminaire de Saint-Georges

PROGRÈS l'éclaireur

Hebdomadaire au service de la région depuis 73 ans
12625, 1ère Avenue,
St-Georges G5Y 2E4
Tél.: 228-8858

Directeur de l'information:
Paul-Andre Parent 228-8858
Adjoint:
Louis-Pierre Côte 228-8858
Rédacteurs:
Michel Roy 228-8858
Simon Busque (sports) 228-8858
Chs Edouard Parent 593-2571
Jacques Légaré 228-8858
Eloi Poulin (sports) 228-2384
Publicitaires:
Paul Maurice Begin 228-8858
Laurian Turcotte 228-8858
Robert Quirion 228-8858
Paul Gilbert 228-8858
Facturation:
Leonette Rodrigue 228-8858
Comptabilité:
Jacynthe Doyon 228-8859
Abonnements:
Mme Côme Morin 228-3935
Porteurs:
Mme Suzanne Boucher 228-1566
Annonces classées:
Martine Lessard 228-8858
Composition et montage:
Jean-Luc Poulin contremaître maquettiste
Louis Dechêne surintendant composition
Mise en page:
Nicolas Poulin surintendant 228-8858
Représentant à Montréal:
Hebdos A-1 Inc. (514) 844-3403
2055 rue Peel, suite 125, Montréal
Coût abonnement:
Canada: 1 an $12 — 6 mois $7
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $60 — 6 mois $35

Imprimé par les Presses Lithographiques de Lac Etchemin. Courrier de 2e classe. Permis no 1193.

Toute reproduction des annonces ou informations en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie.

L'ÉCLAIREUR-PROGRÈS
édité par J.E.P. Inc.
André Bolduc, secrétaire
Filiale de
Editions Chaudet Inc.
Yvon Roy, prés. et dir. général
André Bolduc, secrétaire
Gérard Parent, directeur
Carol Grenier, directeur

hebdos — Tirage certifié — ABC — LES HEBDOS RÉGIONAUX

PROGRÈS l'éclaireur
Hebdomadaire au service de la région, publié le mercredi

VOUS DÉMÉNAGEZ? ☐
Alors remplissez le coupon ci-dessous et envoyez le nous, avec l'étiquette d'adresse de votre exemplaire de l'Éclaireur Progrès.
Vous désirez vous abonner ☐
Vous désirez faire un cadeau ☐
Remplissez le coupon ci-dessous avec votre nom et adresse et le nom et l'adresse de la personne à qui vous faites cadeau de l'Éclaireur Progrès

Abonnements, s'adresser à:
C.P. 158, St-Georges, Bce, Canada, G5Y 5P4 — **Tél.: (418) 228-8858**

		E.-U. et autres pays:	
1 an	$12.00	1 an	$60.00
6 mois	$ 7.00	6 mois	$35.00

Nom _____ (en majuscules, s.v.p.)
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code _____

TOUT SOUS UN MÊME TOIT A VOTRE CO-OP
Coop St-Georges
135, 22e rue, ouest
Tel.: 228-2762 4938
Le beurre qui rajoute la saveur à vos plats.
Délices

PROGRÈS l'éclaireur

IMPRIMERIE MODERNE de Beauce Inc.
Pour faire bonne impression...
IMPRESSION 4 COULEURS (PROCESS)
12625, 1ère Avenue, Ville St-Georges
Tél.: 228-4011

Route 108

Pas de redressement pour le moment

C'est vis-à-vis ces bâtiments que la route 108 serait appelée à passer, advenant une acceptation du projet proposé par la municipalité du village de St-Victor.

par Jacques Légaré

Pour le moment, le ministère des Transports n'entend pas procéder au redressement de la route 108, dans les limites du village de St-Victor. C'est ce qui ressort clairement d'une lettre qu'a fait parvenir M. Jean-Louis Loranger, du ministère des Transports (chef du district 23) à la municipalité du village de St-Victor.

La lettre en question, dont nous avons obtenu copie, indique que le ministère doit tenir compte de son ordre de priorités et des disponibilités budgétaires. On signale aussi qu'il reste beaucoup d'étapes à franchir dans la réalisation du projet, bien qu'un plan préliminaire de construction ait déjà été réalisé. La réponse du ministère affirme également que "... nous sommes conscients de l'importance et de l'urgence que représente le redressement de la courbe sur la route 108, à l'intérieur de votre village, comme de nombreuses autres dans la région...".

La réponse du ministère des Transports, a été portée à l'attention du conseil municipal lors de la séance régulière du conseil du 1er mars dernier. Sur proposition du maire M. Bureau, on a adopté une résolution en réaction à cette lettre. Adressée au ministre des Transports Michel Clair, la résolution lui demande s'il est capable de payer le prix que vaut une vie humaine. On y affirme aussi au ministre qu'il est en son pouvoir et qu'il est de son devoir de modifier l'ordre de priorités du ministère et de débloquer les budgets nécessaires au redressement de la route.

Il y a plus de 20 ans qu'un conseil municipal de St-Victor a pour la première fois, demandé que la route 108 soit redressée. A cause des sept pertes de vies qui y ont déjà eu lieu, en plus des nombreuses blessures, elle a été surnommée la "courbe de la mort" par les résidents de St-Victor. Selon le maire M. Bureau, la largeur de cette route est insuffisante pour une route provinciale.

Avec le projet proposé par le village de St-Victor, les automobilistes provenant de Beauceville n'auraient plus à tourner à gauche puis à droite, après avoir dépassé l'église. On continuerait plutôt tout droit, pour aller rejoindre l'actuelle route un peu plus loin que la fin du village. Pour ce faire, il faudrait démolir une maison (possiblement pour la reconstruire) ainsi qu'une ancienne fabrique, et déplacer deux ou trois autres maisons.

Etats financiers

La séance du 1er mars a aussi donné lieu à l'adoption des états financiers du village de St-Victor, pour l'année 1981. Les chiffres montrent un budget de 344 683$ par rapport à 294 205$ l'année précédente.

L'augmentation du budget se fait sentir à peu près également sur tous les items, si on excepte les Loisirs et culture, qui sont passés de 6 500$ à 11 589$, et l'urbanisme, qui est passé de 5 475$ à 4 334$. Le transport routier (81 000$) et l'administration générale (40 304$) comptent parmi les dépenses les plus importantes. L'excédent des revenus sur les dépenses a été de 36 720$.

Le conseil a également passé une résolution pour appuyer une proposition de l'Union des Conseils de comté, afin que le gouvernement renonce à son intention de fermer des bureaux d'enregistrement.

Caisse Pop

Débrayage pour démontrer le mécontentement

par Michel Roy

Les travailleurs (euses) de la Caisse Populaire l'Assomption ont décidé, vendredi dernier, de débrayer toute la journée afin de démontrer leur mécontentement face aux offres de l'employeur présentées mercredi dernier, au cours de la 8ème séance de négociation. "Les travailleurs (euses) de la Caisse Populaire de l'Assomption travaillent pour vivre et non s'appauvrir", lisait-on sur le tract distribué aux clients de la Caisse, vendredi le 5 mars.

Selon la présidente du syndicat, Anne Berberi, l'employeur ne veut pas négocier. "Quand tu veux négocier, tu t'asseois et tu négocies" déclarait-elle à l'Eclaireur-Progrès. La convention collective est maintenant échue depuis le 31 juillet 81, la prochaine séance de conciliation n'est prévue que pour le 17 mars prochain.

Pour compenser ces huit mois de travail, les employeurs ont offert aux travailleurs (euses) de la Caisse un montant forfaitaire de 450$, non intégré au salaire; il n'y aurait donc pas d'autre hausse de salaire prévue pour la première année de la convention qui s'achève déjà. A partir du 1er mars 82, on offre aux salariés, une augmentation de 12%, et une augmentation de 7.5% à partir du 1er mars 83, ce qui porterit l'échéance du contrat de travail au 28 février 84.

"Notre augmentation de salaire, de poursuivre la présidente du syndicat, est due depuis le 1er août. Les forfaitaires, on n'en veut pas, ce qu'on veut, c'est une rétro en rapport avec les demandes syndicales". Selon Anne Berberi, le syndicat a déjà fait des compromis importants sur les demandes initiales.

Considérant que l'employeur cherche à étirer le litige "puisqu'il n'a trouvé que 8 jours depuis l'échéance de la convention collective pour négocier avec les travailleurs (euses)", le syndicat entend le forcer a s'asseoir à la table le plus vite possible.

L'exécutif du syndicat, dans l'ordre habituel: Ginette Fournier, trésorière; Sylvie Lessard, secrétaire et Anne Berberi, présidente.

Ste-Marie

Le Manoir Taschereau est classé Monument historique

par Michel Roy

Une nouvelle qui plaira à beaucoup de gens: le Manoir Taschereau, noble demeure sise à Ste-Marie, sur la rue Notre-Dame, vient d'être classé Monument historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le député Adrien Ouellette, qui nous faisait part de cette décision, a précisé qu'une subvention de 8,355.60$ était aussi accordée en vue d'y effectuer des travaux de rénovation.

La Direction générale du patrimoine a pris cette décision après consultation auprès des milieux concernés. On sait que l'histoire de la Beauce, et en particulier de la région de Ste-Marie, est intimement liée à la présence de ce Manoir seigneurial.

Le député de Beauce-Nord espère que cette décision aura un effet d'entraînement pour le patrimoine beauceron. Il s'est dit fort conscient que le développement culturel de la Beauce ne peut qu'avoir des retombées bénéfiques au plan social et économique, notamment pour l'industrie touristique locale.

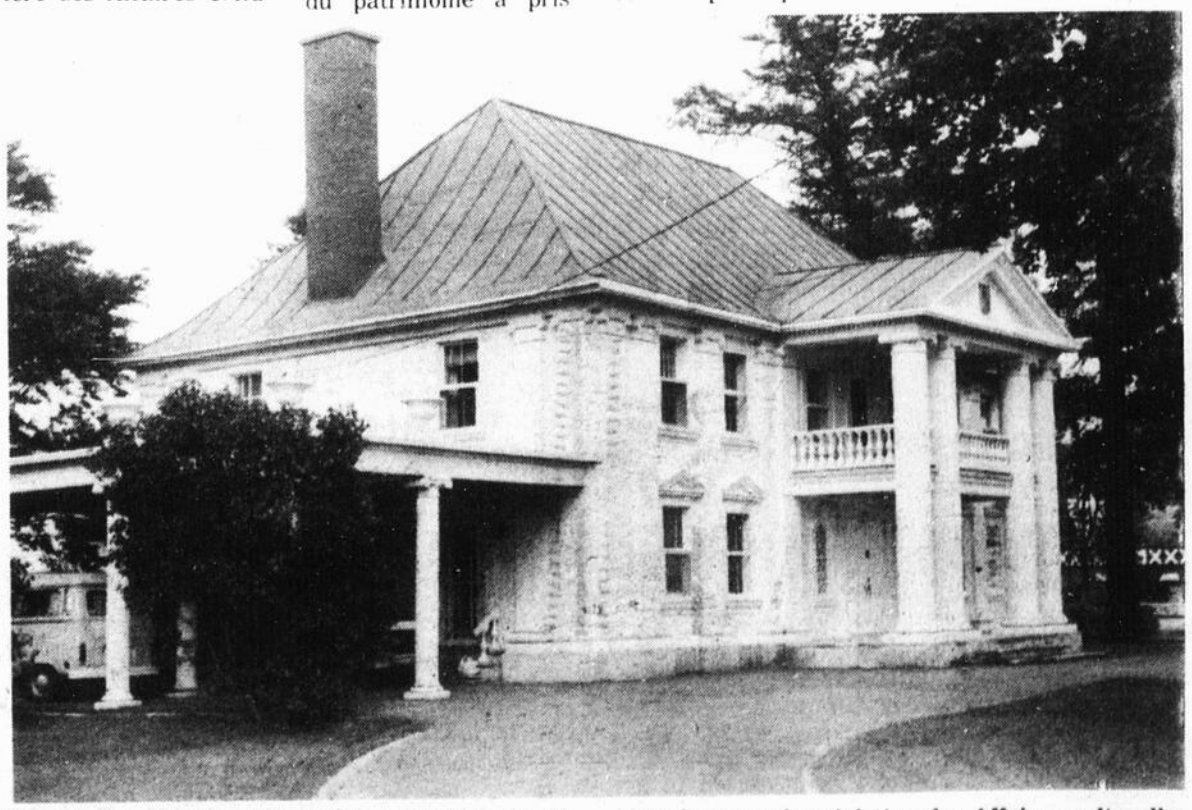

Cet ancien Manoir seigneurial, propriété de M. Rémy G. Taschereau, a été classé Monument historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Chemise Lapointe

Les offres sont acceptées

(LPC) Les travailleurs à l'emploi de la Chemise Lapointe à St-Georges ont accepté mercredi dernier en assemblée les dernières offres de la partie patronale, qui est formée de l'ensemble des propriétaires de manufactures de chemises au Québec.

C'est ce que l'Eclaireur-Progrès a appris de source sûre la semaine dernière. La nouvelle n'a cependant pas été commentée par le représentant de la CSD en Beauce, qui représente les employés de la Chemise Lapointe. M. Jacques Létourneau nous a indiqué qu'il devra tenir des assemblées aux Chemises St-Martin et St-Honoré, avant d'annoncer les résultats des offres et des votes. Ces assemblées devaient avoir lieu lundi et hier soir, mais elles ont été contremandées. Les syndicats préfèrent tenir des assemblées aux manufactures de Montréal, avant de faire celles des deux autres usines de la Beauce.

Selon le représentant syndical, les deux autres assemblées locales devraient avoir lieu dans les prochaines semaines.

EDITORIAL

Un son de cloche tenace

Depuis plus d'une semaine, le parlement d'Ottawa est paralysé. La cloche qui appelle les députés pour prendre part au vote se fait entendre de façon continue, mais les députés conservateurs refusent de se présenter à ce vote qui a été demandé par eux-mêmes. Tant et aussi longtemps qu'ils refuseront de s'y présenter, on ne pourra procéder de façon normale.

Pour le moment, on se doit d'être prêt pendant 24 heures par jour à tenir ce vote. Tout le monde doit donc être sur le qui-vive et plusieurs employés sont requis de faire du temps supplémentaire pour respecter les règles de la Chambre.

D'où vient donc ce problème? Le gouvernement de M. Trudeau présente un projet de loi sur l'énergie qui est, selon ce qu'on a pu apprendre, très complexe et qui regroupe en somme de nombreuses lois. Le texte aurait plus de 140 pages et les Conservateurs voudraient que le gouvernement sépare en plusieurs lois cette loi qu'ils ne pourront pas étudier autrement.

Bien entendu le gouvernement fédéral de M. Trudeau ne veut rien entendre et pour nous, il est difficile de se faire une opinion éclairée. Nous ne connaissons pas la teneur de ce projet avec exactitude.

Nous pouvons cependant conclure dès le départ que le moyen est plutôt curieux de la part des Conservateurs, mais ces derniers expliquent que c'est le seul moyen à leur disposition de résister à cette loi qui "veut brimer les droits parlementaires".

Si tel est le cas, s'il n'existe pas d'autre moyen, ils doivent avoir raison d'agir de la sorte. On constate un fait dans toute cette histoire, c'est que les Néo-démocrates semblent d'accord avec les Conservateurs, ce qui ne se produit pas souvent.

Les Libéraux prétendent pour leur part que l'attitude des Conservateurs les empêche de vaquer à des occupations plus importantes. Ce qui est difficile à comprendre, c'est pourquoi ils ne présentent pas cette fameuse loi en différentes parties. Cela ne changerait rien à la loi comme telle, mais seulement à la façon de la présenter.

Pour l'ensemble des citoyens du pays, cette loi deviendrait en même temps plus compréhensible. C'est en effet un problème grandissant pour le monde ordinaire de comprendre quelque chose aux lois de plus en plus nombreuses et complexes. C'est comme si les gouvernants cherchaient à les compliquer afin de mieux pouvoir nous prendre en défaut. On dit qu'on ne peut être excusé de ne pas comprendre la loi...

Dans l'actuel conflit d'Ottawa, plusieurs jugent que les Conservateurs jouent à l'enfant, mais les deux ont leur part de mauvaise foi. Les Libéraux qui refusent de changer leur façon de présenter ce projet trop touffu et trop long et les Conservateurs qui ont trouvé un moyen onéreux et qui pourrait avoir des répercussions ailleurs pour faire valoir leur point de vue.

Ouand on sait qu'ils adopteront de toute façon cette loi, que ce soit en tout ou par parties, on se pose des questions...

Paul-André Parent

Commentaire

Honorius Provost

L'historien nous visitera

Honorius Provost, historien récemment reconnu pour sa grande contribution à l'avancement de l'histoire, par la Société historique de Québec, est originaire de la Beauce. Il est né en 1909 à Ste-Marie de Beauce. Ayant rempli de nombreuses fonctions ecclésiastiques et professionnelles, il a publié pas moins de 20 monographies historiques, la plupart consacrées à la Beauce. Nous publierons la semaine prochaine une bibliographie plus complète.

Honorius Provost est donc illustre historien, reconnu comme tel par des gens de l'extérieur. Chez-nous en Beauce, qui peut se vanter de le connaître? C'est dans le but de lui rendre hommage que la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil (Beauceville) prenait l'initiative de l'inviter à prononcer une conférence. Il sera parmi nous le 20 mars prochain, à compter de 20h30, à la Polyvalente St-François.

Nul doute que l'événement prend une dimension particulière; ce sera l'occasion pour les parents de découvrir cet homme et de le faire découvrir à leurs enfants; ce sera l'occasion pour chaque Beauceron de rencontrer un des leurs qui a fait sa marque; ce sera peut-être l'occasion qui permettra d'insuffler aux jeunes le goût de développer la culture beauceronne et de poursuivre l'écriture de notre histoire.

MICHEL ROY

Vallée-Jonction

Ouverture d'un centre pour alcooliques et toxicomanes

par Louis Pierre Côté

Un centre d'hébergement pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie vient d'ouvrir ses portes à Vallée-Jonction avec la participation bénévole de plusieurs personnes provenant de tous les coins de la Beauce. Ce centre viendra combler un besoin urgent chez les alcooliques et les toxicomanes délinquants, qui se font incarcérer à la prison de St-Joseph à défaut d'un autre endroit plus propice.

C'est ce qu'a fait savoir lundi dernier à l'Eclaireur Progrès le responsable-animateur du centre "Au nouveau Jour Inc.", M. Jean Michaud de Vallée-Jonction, alors qu'il nous recevait en entrevue au centre, une belle et vaste maison sise sur la rue Bisson en plein coeur du village.

De nous expliquer l'animateur, l'idée a germé d'ouvrir un tel centre à la suite de la fermeture de la maison "Le Goéland" à St-Georges au printemps dernier. Elle a fait son chemin et s'est concrétisée au cours des mois, grâce à la participation de plusieurs Beaucerons dont certains reliés de près au milieu judiciaire.

Car ce centre d'hébergement accueillera en ses murs une majorité d'adultes masculins qui commettent des crimes à cause d'un problème de boisson ou de drogue.

"Les Beaucerons ne sont pas par nature des criminels bien qu'on les condisère, ce qui n'est pas un défaut, comme des insoumis", nous dit M. Michaud.

Il se dit d'avis que la majorité des crimes commis par nos concitoyens le sont bien souvent alors qu'ils sont sous l'effet de l'alcool ou de drogues. Devant l'absence de d'autres ressources, les juges n'ont pas d'autre choix que d'envoyer ces personnes derrière les barreaux pour une période de temps plus ou moins longue .

Selon M. Michaud et les bénévoles qui l'entourent, cette situation se produit trop souvent et depuis trop longtemps. "Il fallait trouver une solution, car l'alcoolisme et la toxicomanie font actuellement de véritables ravages dans notre région. En plus de briser des familles, de ruiner leurs victimes et d'en faire des parasites de notre société, ces deux maladies envoient souvent trop de gens derrière les barreaux".

"Au nouveau Jour sera un embryon de solution" de croire l'animateur responsable du centre.

Spécialistes

Ce centre pourra recevoir un maximum de 10 pensionnaires du Centre de détention de St-Joseph et cinq autres personnes de la Beauce. Il mettra à la disposition de sa clientèle des spécialistes dans le traitement des maladies que sont l'alcoolime et toxicomanie. Il verra de plus à leur réinsertion sociale.

"Ils ne seront plus traités comme des criminels mais bien comme des malades qui ont besoin de soins spécialisés et qui pourront leur permettre de revivre en société comme des gens normaux" d'indiquer M. Michaud, qui est un des directeurs du conseil d'administration du centre M. Michaud bénéficie de l'appui du Dr Réjean Poulin de Vallée-Jonction (président du C.A.), M. Jacques Gagnon, agent de probation à St-Joseph (vice-président), Mme Mariette Lessard de Vallée-Jonction (secrétaire-trésorière), et de Me Gaston Cloutier de Vallée-Jonction, M. Honoré Poulin de St-Georges, M. le Juge Charles Cliche de St-Joseph, M. Claude Mathieu de Beauceville, M. le maire Emile Labbé de Vallée-Jonction, et Mme Colette Frénette de Ste-Marie, tous directeurs. L'abbé Raymond Drolet, qui a participé à l'organisation du projet au stade embryonnaire, est par ailleurs le conseiller moral du centre.

Budget

Le fonctionnement d'un tel centre demande beaucoup de sous, on s'en doutera. La location de la maison, l'électricité, la nourriture, soit les dépenses courantes, et les salaires qui devront être payés en main d'oeuvre malgré le bénévolat font que le budget d'opérations pour une année s'élèvera à au -delà de 125 000$.

Parce que le centre vise d'abord à héberger des détenus, les administrateurs ont donc pensé à faire appel au service "Participation communautaire" du ministère de la Justice du Québec. Ils ont bon espoir de recevoir une subvention équivalente à environ 75% du budget total. Mardi soir le 2 mars dernier, ils rencontraient un responsable du ministère, qui devrait faire connaître sa réponse dans les prochaines semaines. Quant à l'autre 25%? "Nous demanderons l'appui de la population Beauceronne. Déjà, des macarons ont été commandés pour débuter notre campagne de financement. Avec ces deux sources de financement, nous pourrions arriver à boucler notre budget" d'indiquer M. Michaud.

Actuellement, quatre personnes sont hébergées au Centre. Ces personnes ne proviennent pas du Centre de détention et elles doivent débourser $10 par jour pour y demeurer.

Les administrateurs espèrent recevoir une réponse favorable du ministère de la Justice et un bon appui de la population beauceronne.

Un tel centre répond à un véritable besoin dans la Beauce. Il deviendra un instrument pour combattre la toxicomanie, l'alcoolisme et la criminalité.

C'est dans cette grande maison qu'a pignon sur rue le centre d'hébergement Au Nouveau Jour Inc. à Vallée Jonction.

En Beauce-Appalaches
On a l'tour de dire
Bonjour!
Tourisme Québec

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette – "goudron" 14 mg, nic. 1.1 mg.

ROBERT PÉPIN
L'Impériale,
Compagnie d'Assurance-Vie
11275, 9e avenue
Ville St-Georges Est (Québec)
G5Y 1J1
228-2835
L'IMPÉRIALE

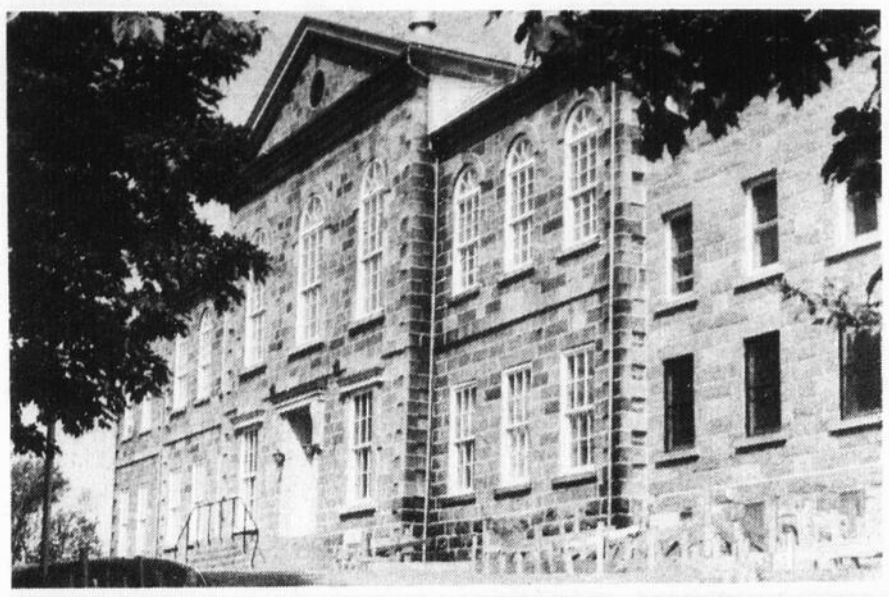

AU PALAIS DE JUSTICE AVEC LOUIS-PIERRE COTE

Incendies criminels

Yvon Gilbert écope de 5 ans de prison

Un résident de la 2ème Avenue à Ville St-Georges, Yvon Gilbert, a été condamné à une lourde peine de cinq ans de pénitencier par le Juge Charles Cliche mercredi dernier pour avoir allumé trois incendies à St-Georges en août dernier.

Le jeune Gilbert, qui est âgé de 21 ans, avait plaidé coupable le 11 décembre dernier d'avoir volontairement mis le feu au Bar Elite sur la 2ème avenue le 12 août 1981, à l'Hôtel Continental sur la même avenue le 20 août et au Magasin A. Sévigny sur la 1ère Avenue le 27 août. Des dommages de 22,500$ avaient été causés au Magasin Sévigny, tandis que les pertes subies au Bar Elite et à l'Hôtel Continental s'étaient respectivement chiffrées à 75,000$ et 250,000$. A ce dernier endroit, la bâtisse avait été complètement détruite par le feu.

Lors de la représentation sur sentence, le procureur de la Couronne, Me Martin Chabot, a indiqué au Juge que le rapport psychologique de l'accusé ne lui était pas favorable. Il a de plus souligné que M. Gilbert avait déjà été condamné en janvier 1981 pour deux mêmes offenses.

En imposant la sentence, le Juge Cliche a indiqué que l'accusé avait besoin de traitements. "La protection de la société doit aussi primer" a-t-dit, en recommandant que la peine de cinq ans soit purgée à l'Institut Pinel à Montréal.

M. Gilbert n'a pas bronché en entendant le prononcé de la sentence. Il était représenté par Me P.A. Morin de St-Georges.

Yvon Gilbert sera interné à l'Institut Pinel à Montréal. [PHOTO: LPC]

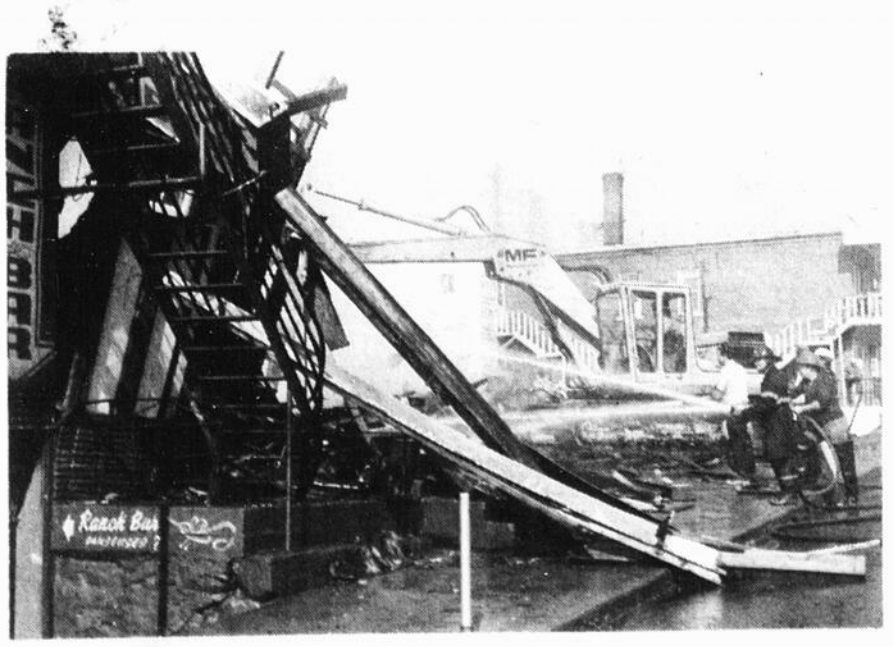

L'Hôtel Continental a été complètement rasé par l'incendie allumé par Yvon GIlbert [Photo LPC]

2,000$ d'amende pour possession de drogue

Une forte amende de 2 000$ a été imposée à un individu de St-Joseph d'une trentaine d'années, reconnu coupable d'avoir eu en sa possession près de quatre livres de "pot" dans le but d'en faire le trafic.

C'est le Juge Charles Cliche de la Cour des Sessions de la Paix qui a prononcé la sentence vendredi dernier, après qu'il eut apprit que la valeur du pot saisi par les policiers de la Sûreté du Québec s'élevait à 2 660$.

Selon la Couronne, la marchandise était répartie dans différents petits sacs, prête à être écoulée sur le marché noir.

Prison

Le Juge Cliche a par ailleurs condamné à la prison quatre individus, reconnus coupables de trafic de stupéfiant.

L'un d'entre eux, un jeune homme de 21 ans de St-Prosper, devra purger 45 jours de prison pour quatre chefs de trafic en juillet et août 1981. Parce qu'il travaille, il pourra "faire son temps" de façon discontinue.

Trois autres individus, âgés de 20 à 35 ans, ont écopé de 14 jours de bagne pour s'être reconnu coupable à une accusation de trafic.

Livre de Denis Morin

Mathieu intenterait une poursuite

par Louis-Pierre Côté

Le député de Beauce-Sud à l'Assemblée Nationale, Me Hermann Mathieu, devrait intenter d'ici demain une poursuite en dommages-intérêts de 250 000$ contre l'auteur du livre "Les vrais coupables", M. Denis Morin, parce qu'il considère que cet écrit est diffamant à son endroit.

C'est ce que l'Eclaireur-Progrès a appris mardi matin, de la bouche du procureur de l'ex-coroner de Beauce, Me Julien Roy, de l'étu - de Morin et Roy de St-Georges-Ouest.

Me Roy s'est dit d'avis que le livre de M. Morin, vendu dans la Beauce et ailleurs en province depuis une quinzaine de jours, contient des insinuations et des sous-entendus qui sont de nature à préjudicier gravement à la réputation de Me Mathieu en tant que notaire, ex-coroner et député de Beauce-Sud.

Dans son livre, M. Morin relie Me Mathieu au dossier des Liqueurs St-Georges, qui selon l'auteur, ferait l'objet d'une enquête par le Crime économique.

La poursuite serait intentée en Cour Supérieure, au Palais de Justice de St-Joseph. Elle fera suite à une mise en demeure adressée à M. Denis Morin, l'enjoignant de se rétracter. "Comme M. Morin ne s'est pas rétracté, nous engageons des procédures" devait préciser Me Roy.

Enquêtes

Par ailleurs, le député Mathieu a affirmé à l'Eclaireur-Progrès que le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a répondu à la demande d'enquête qu'il lui a formulée la semaine dernière.

Selon Me Mathieu, le ministre l'a informé qu'une enquête globale sera faite sur l'ensemble du volume et que le cas de Me Mathieu sera étudié.

A la demande du député-notaire, la Chambre des Notaires devrait de plus entreprendre une enquête-maison sur les propos que tient M. Denis Morin dans son livre controversé.

Me Mathieu a indiqué qu'il rendra publique cette dernière enquête, tandis que c'est le ministère de la Justice qui devrait rendre publics les résultats de sa propre enquête.

Tout un plat pour un oeuf!

Parce qu'il avait lancé un oeuf sur une automobile, un jeune homme de 18 ans de Frampton a dû subir un procès jeudi dernier en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de méfait privé.

C'est le Juge Charles Cliche qui a entendu la cause. Il devait finalement acquitter le cuisinier en herbe.

La preuve a révélé qu'aucun dommage ne fut causé au véhicule qui dût cependant être lavé par son propriétaire, sans doute pas trop content d'une telle extériorisation de talents culinaires.

Relevant la jurisprudence, la Couronne avait entre autres fait état d'une cause plaidée en Angleterre, où un Anglais avait été reconnu coupable de méfait privé parce qu'il avait marché sur... le gazon d'une propriété.

Le Juge Cliche a acquitté le jeune homme, parce que l'action de l'accusé n'eut pas pour effet de nuire à la fonction de l'automobile et parce que les dommages ne furent pas suffisamment constatables.

LUMIBEC ENR.
produits d'éclairage

- Ampoules régulières ou décoratives
- Fluorescents; ballasts
- Vente — Service — Entretien

• LOCATION D'ENSEIGNES LUMINEUSES

418-228-6387
12105, 36e AVE,
ST-GEORGES, BEAUCE
GROS et DÉTAIL

TRAVAILLONS ENSEMBLE

BLOCS APPARTEMENTS À VENDRE

Faisant partie de la catégorie 31, financement à 11¼% transférable jusqu'en 1984 avec garantie de location de 12 mois.

Possibilité de service de location et d'entretien

PROGRAMME D'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ RÉSIDENTIELLE

La subvention offerte est calculée selon un taux d'intérêt reconnu par la SHQ et s'établit comme suit:

	Logement neuf	Logement existant	Maison mobile
Montant de l'emprunt hypothécaire considéré pour le calcul de la subvention	10 000 $	6 000 $	4 000 $
Partie de l'intérêt payée par le gouvernement la 1ère année	la totalité	la totalité	la totalité
La 2e année	les deux tiers	les deux tiers	les deux tiers
La 3e, 4e et 5e année	le tiers	le tiers	le tiers
Subvention maximum en rabais d'intérêt pour la période de 5 ans	5 500 $	3 300 $	2 200 $

Les remboursements offerts sont les suivants:

	Logement neuf	Logement existant	Maison mobile
Capital remboursé pour l'avènement d'un 2e enfant	2 000 $	2 000 $	2 000 $
Capital remboursé pour l'avènement d'un 3e enfant et des suivants	4 000 $	4 000 $	4 000 $
Remboursement maximum	10 000 $	6 000 $	4 000 $

Il est à noter que le remboursement de capital diminuera d'autant la partie d'emprunt hypothécaire d'après laquelle est calculé le rabais d'intérêt, et ce, à partir du mois où la SHQ verse le remboursement.

RB Les constructions ROBERT BERNARD inc.
Téls: (418) 228-8304 — 228-4575

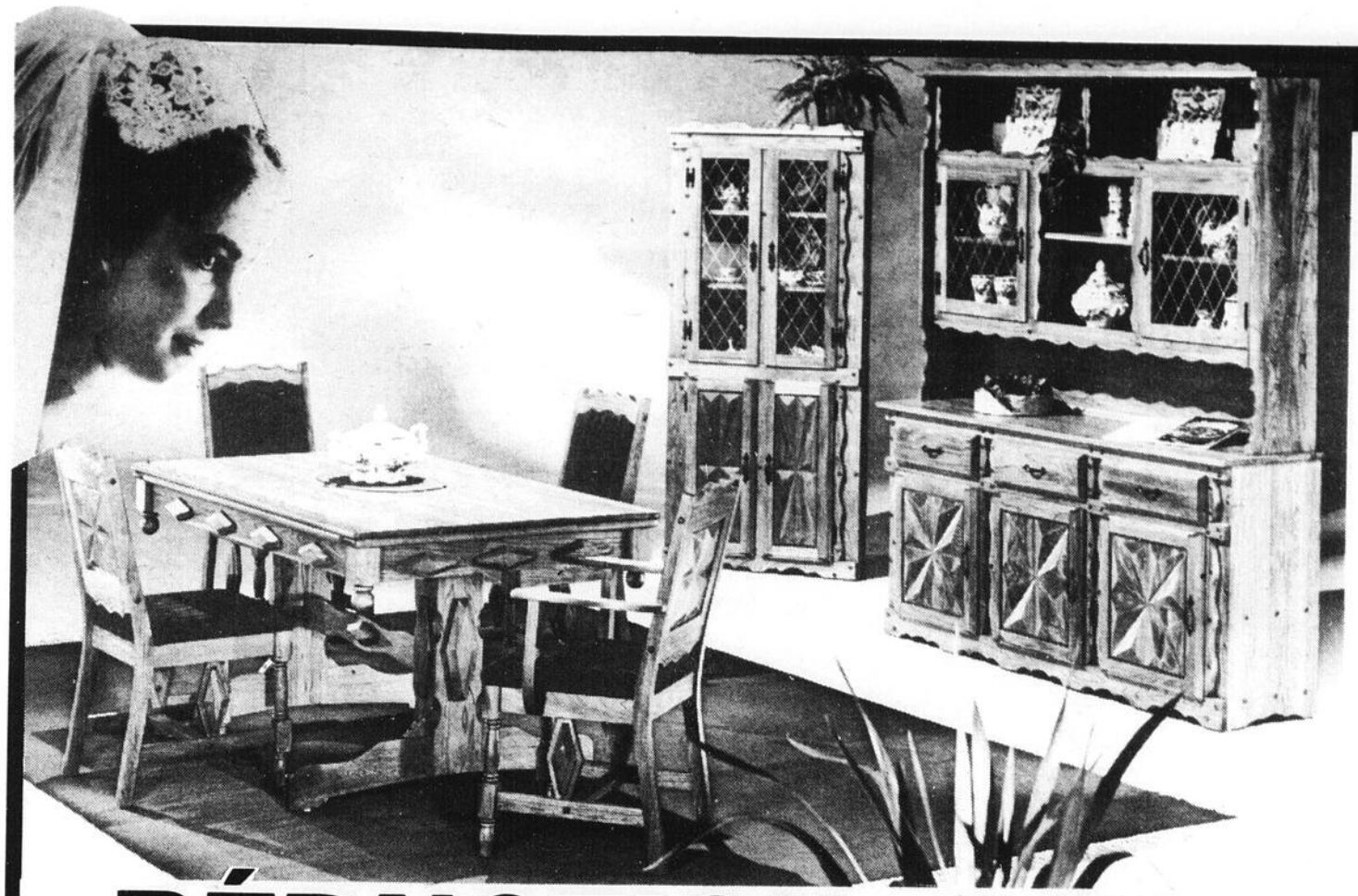

Invitation spéciale

aux futurs couples

RÉDUCTION FORMIDABLE

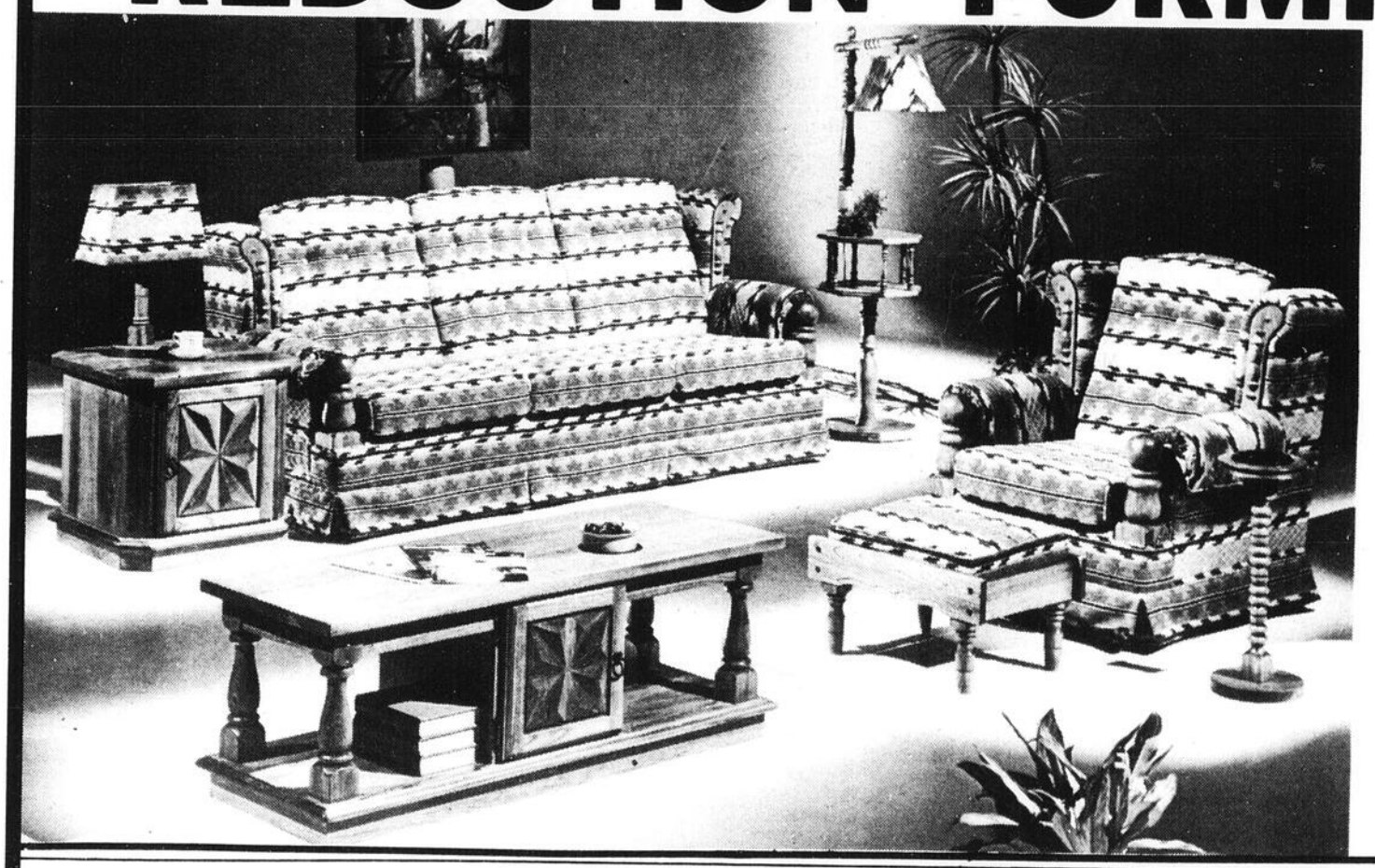

sur les ameublements de tous styles et appareils ménagers

MISE-DE-CÔTÉ SANS FRAIS

LE GÉANT DU MATELAS

"Le Géant du Matelas"

Gérard Poirier Meubles inc.

Renommé pour l'excellence du service

12850, 1ère AVE, ST-GEORGES-EST, BEAUCE

418-228-2710

Le pénitencier pour Coole et Sanz

Richard Sanz, âgé de 45 ans, originaire de Madrid en Espagne, et J. Willis Coole, âgé de 27 ans, français d'origine, ont respectivement écopé de quatre et de trois années de pénitencier relativement à une série de vols par effraction commis ces derniers mois dans des résidences et commerces de la Beauce.

Les deux prévenus, qui devaient subir leur procès en Cour des Sessions de la Paix vendredi dernier, ont décidé de changer leur plaidoyer de non-culpabilité et de plaider coupable jeudi dernier. C'est le Juge Charles Cliche qui a imposé ces lourdes peines de pénitencier, après avoir tenu compte de leur dossier judiciaire aux mains de l'Interpol.

MM. Coole et Sanz avaient été arrêtés dans la nuit du 3 au 4 février dernier dans une maison de Beauceville. L'épouse de M. Coole, Linda Rodrigue, âgée de 21 ans, de Beauceville, avait également été appréhendée par les enquêteurs du poste de la SQ de St-Georges. Elle subira son procès le 4 mai prochain sous une vingtaine de chefs d'accusations de vols par effraction.

Les 21 vols pour lesquels s'est reconnu coupable Wellis Coole ont été commis à St-Georges, Notre-Dame des Pins, St-Benoît, Aubert-Gallion, Beauceville, St-Joseph, St-Frédéric, East-Broughton, Scott-Jonction, Vallée-Jonction et Ste-Marie. Il a de plus enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'être entré illégalement au Canada sous la foi d'un faux permis de conduire.

Tant qu'à Richard Sanz, un cuisinier, il a avoué sa culpabilité dans 19 vols et à deux chefs d'accusations reliés à la possession d'un faux passeport et d'un faux permis de conduire.

Selon la police, le montant des vols et des dommages causés aux résidences et commerces cambriolées par Sanz et Coole s'élève entre 100 000$ et 150 000$. Plusieurs des vols avaient été perpétrés au cours des nuits de Noël et du Jour de l'An. Cinq coffres-forts avaient été éventrés, dont l'un qui contenait des bijoux d'une valeur de 40 000$.

Il est fort probable que les deux Européens soient déportés de l'autre côté de l'Atlantique lorsque leur peine de prison sera terminée, du fait qu'ils étaient recherchés par Interpol.

La prison pour la balloune

Le Juge Charles Cliche a condamné à la prison deux Beaucerons la semaine dernière, pour avoir conduit leur véhicule-automobile avec des facultés affaiblies.

Un homme d'une cinquantaine d'années de Vallée-Jonction a ainsi écopé de trois mois de prison, tandis qu'un autre de 23 ans de Beauceville devra y demeurer pendant trente jours.

"Depuis trois ans, au-delà de 3 000 Beaucerons ont plaidé coupable à des infractions de conduite en état d'ébriété. Si ça continue comme ça, dans deux ans, la moitié des Beaucerons auront un dossier criminel à cause de la boisson" devait-il dire en déplorant la situation.

En plus de ces condamnations, le Juge Charles Cliche a imposé au cours de la semaine dernière de 150$ à 500$ à une vingtaine de disciples de Bacchus accusés d'avoir été au volant de leur véhicule avec des facultés affaiblies.

Fuite de Martin Pouliot

Une autre personne accusée de complicité

Une quatrième personne habitant le secteur de Lac Etchemin a été accusée mardi le 1er mars dernier d'avoir aidé les fugitifs Martin Pouliot et Jean-Pierre Grenon à s'échapper de la police.

M. René Jacques, 26 ans, de Lac Etchemin, a comparu devant le Juge Charles Cliche de la Cour des Sessions de la Paix pour y répondre d'une accusation de complicité après le fait. On le soupçonne d'avoir fourni deux perruques aux deux évadés de prison, entre le 28 juin et le 2 octobre 1981.

Par la voix de son procureur Me Marc Giroux de St-Joseph, M. Jacques a plaidé non coupable à cette accusation. Son enquête préliminaire a été fixée au 5 mai prochain.

On se souviendra que Pouliot et Grenon ont fait l'objet d'intenses recherches par la Sûreté du Québec, au cours de l'automne. Jean-Pierre Grenon a été retracé à l'Ancienne-Lorette et purge actuellement une peine de 8 ans de prison pour tentatives de meurtre sur deux policiers de la SQ de St-Prosper. Tant qu'à Martin Pouliot, il est toujours au large.

Deux autres accusées

Deux autres personnes accusées de complicité dans le même dossier, Mlles Gisèle Roy et Martine Lagrange, ont par ailleurs subi le début de leur procès le 1er mars. Mlle Roy, 25 ans, de Ste-Germaine, est accusée d'avoir hébergé les deux accusés chez elle, alors que Mlle Lagrange, 21 ans, également de Ste-Germaine, est soupçonnée d'avoir transporté Pouliot et Grenon dans une automobile.

La Couronne a déposé en preuve les notes des enquêtes préliminaires qu'elles ont subies le 22 décembre dernier, de même que les déclarations faites à la police.

La suite du procès aura lieu le 5 mai prochain.

Injonction provisoire contre le livre "Les vrais coupables"

par Louis Pierre Côté

Le Juge Louis Doiron de la Cour Supérieure a émis vendredi dernier une injonction interlocutoire provisoire qui a pour objet à toutes fins pratiques d'arrêter la vente en librairie du livre controversé "Les vrais coupables", ecrit par M. Denis Morin de St-Georges.

La requête en injonction a été demandée par un avocat de St-Georges, Me Renaud Dutil, qui fait l'objet de certaines affirmations dans le livre de Denis Morin. On sait que ce livre traite surtout d'une tentative de fraude commise aux dépens de la Caisse d'Entraide Economique de Dorchester en 1976.

La requête ordonne deux choses, soit:

-à la Librairie Select Inc., située au Carrefour St-Georges, de cesser d'exhiber au public et de mettre en vente le livre "Les vrais coupables";

-à Denis Morin, auteur du livre, de retirer de toutes les librairies, dépanneurs et de tout etablissement commercial, le livre intitulé "Les vrais coupables".

L'injonction est valide jusqu'à jeudi, 17 heures. Plus tôt dans la journée le Juge Doiron aura entendu la requête de l'avocat Dutil pour l'émission d'une injontion interlocutoire permanente.

Il récidive et écope de 20 mois

20 mois de réclusion, telle est la peine qu'a imposée le Juge Charles Cliche des Sessions de la Paix à un jeune homme de 18 ans de S-René, reconnu coupable d'avoir commis le vol par effraction au Restaurant Chez Simone le 1er mars dernier.

Cette lourde peine a été prononcée contre André Bouffard, qui a commis ce vol alors qu'il venait d'être remis en liberté du centre de détention de St-Joseph en raison de la surpopulation des détenus. Le jeune homme avait été condamné à six mois de prison en décembre dernier pour une série de treize accusations de vols par effraction, méfaits et vols simples.

M. Bouffard avait été arrêté par des policiers de la Sûreté du Québec, environ deux heures après le vol. Il était passager d'une automobile qui venait de brûler un feu rouge à Beauceville.

La presque totalité de l'argent volé, soit 500$, a été récupérée par les policiers.

Son procureur est Me Mario Sylvain de St-Prosper.

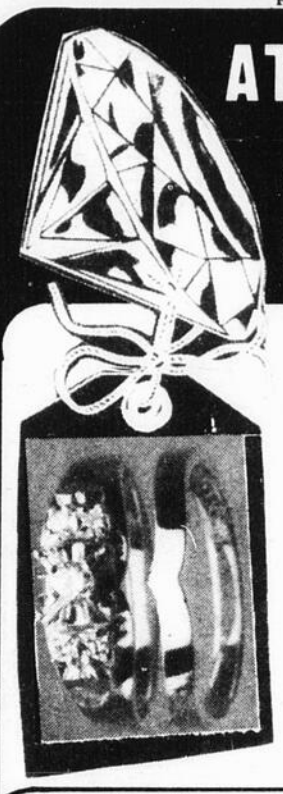

ATTENTION! FUTURS MARIES

Suite a notre promotion offerte dans le cahier "MARIAGE"...

...nous vous offrons à nouveau

25% de RABAIS sur alliances, joncs, diamants

Modèles à partir de $159. incluant jonc et bague avec diamant

ACHETONS comptant ou échangeons vos vieux bijoux en or qui ne sont plus utiles

PERLES d'eau douce
15" et 16"
avec fermoir 14 k
rég.: $159
SPÉCIAL
$98.00

Echantillons complets de notre nouvelle collection printemps 82.
AUSSI CERTAINS MODELES
a 50% d'escompte

Vérifiez nos «SPÉCIAUX» dans l'Éclaireur-Progrès la semaine prochaine

LES BIJOUTERIES LA CHAUDIERE INC.
11740, 1ere Avenue, St-Georges Est (en face du Bureau de Poste) 228-4243
41, Notre-Dame, Ste-Marie 387-7500

Spécial 5e Anniversaire

Gilles Paquin
PHOTOGRAPHE

SÉANCE DE POSE GRATUITE
durant tout le mois de mars

GENS DU 3e ÂGE, demandez votre **ESCOMPTE SPÉCIAL**

SERVICES RÉGULIERS . . .

- **faire-part** (plus de 300 modèles)
- **photographie** de mariage: série de 20 photos à partir de **$250**
- **photographie commerciale:** pour faire vendre votre produit:
  —catalogues pour les vendeurs
  —pour dépliants publicitaires
  —etc. . . .
- **photo de passeport** (10 minutes)
- **finition de films**
- **service de portrait urgent** (livraison 1 heure)
  —photo grandeur 4" x 5", couleur ou noir et blanc retouché
- **mosaïque:** de famille, pour finissants, commerciale
- **encadrements** de tous genres: pour tableaux, photos, reproductions, diplômes, etc.
- **reconditionnement** d'anciennes photos

AVANT

APRÈS

Situé dans le même édifice que Bo Luminaire à
10445, 1ère Avenue, St-Georges Est

Gilles Paquin PHOTOGRAPHE

reconnu pour ses nombreux mérites chez les photographes professionnels de la province de Québec

227-0344

St-Victor

On produit toujours du sirop

par Jacques Légaré

Malgré le fait que l'usine de la Ferme de l'érable ombragé ait déménagé ses pénates à La Guadeloupe, on produira encore du sirop dans des anciens locaux de St-Victor.

C'est ce que nous a appris M. Réal Bernard, qui compte pouvoir produire du sirop d'érable dès la semaine prochaine, dans cette usine. M. Bernard est propriétaire du bâtiment où était située l'usine de la Ferme de l'érable ombragé, propriété de M. Gary Coppola. Celui-ci s'occupait également de la cueillette du sirop de cette entreprise chez les acériculteurs, et vendait aussi du sirop pour son propre compte.

Comme l'équipement servant au conditionnement, à l'embouteillage et à la mise en conserve du sirop appartenait à la Ferme de l'érable ombragé, M. Bernard a dû acheter un nouvel équipement de production, afin de pouvoir produire pour son propre compte. Il a institué avec ses fils une compagnie dont le nom est Industries Bernard et Fils ltée. Avec le nouvel équipement, on estime que la capacité de production sera supérieure à celle de l'usine qui se trouvait là auparavant.

Action et saisie

Le départ de l'usine de la Ferme de l'érable ombragé ne s'est pas effectué sans heurt. M. Bernard a tout d'abord refusé de laisser l'équipement sortir de l'usine, et a actionné la Ferme de l'érable ombragé pour un montant de 47 993$, dont 30 000$ pour un loyer qui aurait été impayé.

La Ferme de l'érable ombragé a refusé de payer la location, alléguant que ce montant faisait partie d'une entente globale avec M. Bernard, mais se disait prête à discuter des autres points. Une somme de 6 000$, pour commission sur le sirop, a été notamment payée à M. Bernard.

Par ailleurs, comme M. Coppola avait besoin de l'équipement situé à St-Victor pour faire fonctionner l'entreprise de La Guadeloupe, il a pris des mesures légales, conjointement avec les producteurs qui lui procurent le sirop (environ 100 000 livres de sirop étaient également retenues dans l'usine). Le tout a résulté en une saisie qui a eu lieu la fin de semaine des 20 et 21 février, et à l'occasion de laquelle on a transporté tout l'équipement de production et les barils.

Au moment de mettre sous presse, M. Bernard nous a affirmé au téléphone qu'il avait abandonné l'action qu'il avait intentée contre la Ferme de l'érable ombragé.

Lock-out à la Caisse

par Michel Roy

Avant de mettre sous presse, nous étions informés d'un lock-out à la Caisse Populaire l'Assomption. Après le débrayage d'une journée de la part des employés, vendredi dernier, la direction de la Caisse a décidé de réagir à son tour fermant la porte aux syndiqués depuis lundi matin. Rejoint par téléphone, M. Gil Poulin gérant de la Caisse, nous a affirmé que cela pourrait durer au moins jusqu'à la prochaine séance de conciliation, prévue pour le 17 mars, "à moins que le syndicat change ses positions d'ici là".

De sont côté, le conseiller syndical de la C.S.N., M. Michel Lessard, nous donnait un résumé de la négociation de mercredi dernier. En présence du conciliateur Reynald Brassard, les deux parties ont pratiquement réglé le normatif du contrat de travail, sous réserve bien sûr de l'acceptation des syndiqués. Toutefois, l'écart entre les demandes syndicales et les offres patronales, concernant les salaires, ayant été jugé trop grand, les employés décidaient vendredi de débrayer. (c.f. autre article à ce sujet).

M. Brassard croit que le lock-out peut effectivement durer jsuqu'au 17 mars, "à moins que le conciliateur réussisse à réunir les 2 parties avant".

Invitation aux propriétaires ou gérants d'entreprises

Le Conseil Economique de Beauce et le Cégep Lévis-Lauzon organisent plusieurs cours EN GESTION DES AFFAIRES.

Les cours qui seront prochainement offerts sont les suivants:
—Tenue de livres et introduction à la comptabilité.
—Les dix commandements de la finance.
—A B C de la vente.

LIEU: Séminaire St-Georges.
QUAND: A partir du 17 Mars.

POUR QUI: Ces cours sont destinés aux propriétaires ou gérants de PME en général et aux préposés à la tenue des livres.

Le cours sur la vente s'adresse à toute personne oeuvrant dans la vente au niveau de la petite entreprise ou toutes les personnes désireuses d'approfondir leurs techniques de base dans la vente.

INSCRIPTION: Conseil Economique de Beauce avant le 10 mars, 228-8123.

La Cour en bref

Le Juge Charles Cliche de la Cour des Sessions de la Paix a condamné à trois mois de prison une jeune fille de 21 ans de Lac Etchemin, pour deux vols par effraction. Lucie Leclerc avait été reconnue coupable de ces deux vols le 8 octobre dernier, dont l'un consistait en un vol de bijoux évalués à 1 000$ dans une maison.

Elle devra purger sa peine à la Maison Gomin à Québec.

****

Gilles Dubé, 36 ans, de Québec, a été condamné à 1 000$ d'amende par le Juge Cliche, après l'avoir reconnu coupable d'avoir volé une automobile dans la cour du Garage National à St-Georges. L'accusé, qui avait une feuille de route chargée, devra de plus garder la paix pendant les deux prochaines années.

****

Trente jours de prison, c'est ce que devra purger un jeune homme de 27 ans de St-Georges Ouest, pour le vol d'une montre et d'un porte-monnaie appartenant à un touriste américain hébergé dans un hôtel de St-Georges. Jean-Yves Vachon a reçu sa sentence le 2 mars dernier devant le Juge Charles Cliche.

****

Yvan Rancourt, 21 ans, de St-Georges-Ouest, a plaidé coupable devant le Juge Charles Cliche à 16 accusations de tentatives de vols par effraction, introductions par effractions et vols survenus dans des établissements commerciaux de la Beauce entre août et février dernier. Ces vols ont eu lieu à St-Prosper, St-Ephrem, St-Georges et St-Georges-Ouest. Il devait subir son procès mercredi dernier, mais il a choisi de plaider coupable. Il recevra sa sentence le 8 avril prochain.

Un complice dans certains de ces vols, Alain Roy, 20 ans, de St-Georges, a également plaidé coupable à six accusations. Son procureur, Me P.-A. Morin, a demandé au Tribunal la permission que son client voit un agent de probation pour la rédaction d'un rapport présentenciel. Cette requête lui a été accordée et la sentence a été reportée au 8 avril prochain.

Il a voulu corrompre un policier

Un jeune homme de 23 ans de St-Jules a été condamné à 100$ d'amende par le Juge Charles Cliche de la Cour des Sessions de la Paix mardi le 2 mars dernier, pour avoir tenté de corrompre un agent de la Sûreté du Québec qui venait de l'intercepter au volant de son automobile.

Selon la plainte, le jeune homme avait présenté un billet de 20$ à un policier qui voulait lui dresser une contravention parce qu'il n'avait pas bouclé sa ceinture de sécurité. L'histoire a eu lieu en novembre dernier.

Le téméraire, en plus d'avoir dû acquitter le montant de l'infraction, s'est donc vu en plus condamné pour son geste répréhensible.

FESTIVAL RÉGIONAL AMATEUR

OPTIMISTE DE COURCELLES

à l'Aréna de Courcelles
le 13 mars 1982 à 20 heures
ADMISSION: $3.00

AVIS AUX AMATEURS

Le concours sera divisé en cinq catégories: a) **chant,** b) **danse** (subdivision spéciale pour les 14 ans et moins), c) **accordéon,** d) **violon,** e) **imitations.** Le concurrent peut s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Le nombre d'inscriptions est limité à 40. Premier arrivé, premier servi. Coût de l'inscription: $5.00, incluant l'entrée sur les lieux du participant. Date limite d'inscription: Samedi le 13 mars, 19h00.

- **Une médaille identifiée au festival pour chaque participant / ou**
- **18 trophées pour première, deuxième et troisième places dans chaque catégorie.**

Pour inscriptions et information, composez:
(418) 483-5466 — (418) 483-5288

En coopération avec. . .

audio perfection INC
Carrefour St-Georges
227-1162

SUPER MARCHE GASTON PAQUET

16055, Boul. Lacroix
St-Georges Est
(Jersey Mills)

228-6647
228-6648

"LES PRIX LES PLUS CHAUDS EN VILLE"

Chez nous, les BAS PRIX se continuent!

VIANDES

Spéciaux en vigueur jusqu'au 6 mars

Cuisses de poulet
fraîches avec dos

2.60 kg **1.18 lb**

POITRINES de POULET
fraîches avec dos

$3.70 kg **$1.68 lb**

ÉPAULE de PORC
fumé, marque populaire

$2.82 kg **$1.28 lb**

BACON TRANCHÉ
rég. ou à l'érable, Maple Leaf

500 grammes **$2.28**

SAUCISSES FUMÉES
régulières ou tout boeuf, Maple Leaf

1 livre **$1.68**

FILET DE GOBERGE
surgelé

$3.70 kg **$1.68 lb**

FRUITS et LEGUMES

LAITUE
pommée, Canada No 1, produit de Californie, grosseur 24

49¢ chacune

PAMPLEMOUSSE ROSE
produit de Floride, grosseur 48

chacun **17¢**

BROCOLI
produit des Etats-Unis, grosseur 14

chacun **99¢**

ANANAS
produit importé, grosseur 10

chacun **$1.59**

RUTABAGAS
Canada No 1, produit du Québec

.90 kg ou 2 lb **39¢**

EPICERIE

SAUMON
KETA RED ROSE

15 1/2 oz **2.08**

MARGARINE molle Rose Marie, 2 livres **1.18**

PAPIER hygiénique White Swan, couleur 6 roul. **1.99**

BREUVAGES assortis F.B.I., 6 x 6 onces **1.27**

MÉLANGE à gâteau Monarch, saveurs asst., 260 grammes **.49**

CAFÉ MOULU Chase Sanborn, sac 1 livre **2.99**

JAVEL Chanteclerc, 128 onces **1.27**

FROMAGE Kraft Canadien tranché, 16 tran. 500 g **2.57**

GELÉE Jell-O, assortie, 3 onces **.39**

GRUAU Quaker prêt à servir, asst., 11 onces **.99**

JUS de raisins Sunny, surgelé, 12.5 onces **.99**

COCA-COLA bouteilles, 750 ml 6/**2.98**

CAFÉ instantané Sanka, 8 onces **5.68**

MOUCHOIRS Royal, man size, boite de 60 **.99**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

CARNAVAL D'AUBAINES

à vos deux magasins PEOPLES de St-Georges

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
LES 11 - 12 - 13 MARS

ARCTIC POWER
boîte de 6 litres
rég.: 4.66
SPÉCIAL
3.97

PAPIER HYGIÉNIQUE
Capri, pqt de 4 rouleaux
rég.: 1.22
SPÉCIAL
97¢

HUILE À MOTEUR
10W30 Valvoline
rég.: 1.79
SPÉCIAL
1.17
limite 5 par client

MAXI SERVIETTES
Liberté Nouvelle, bte de 30
rég.: 3.33
SPÉCIAL
2.97

LIQUIDE VAISSELLE
Palmolive, 500 ml
rég.: 1.13
SPÉCIAL
97¢

PAPIER ÉPONGE
White Swan, pqt de 2 roul.
rég.: 1.44
SPÉCIAL
1.17

SHAMPOOING AGREE
350 ml
rég.: 2.99
SPÉCIAL
2.44

Ensemble 18 VERRES
Duralex
rég.: 9.99
SPÉCIAL
7.77

BEURRE d'ARACHIDES
Peter Pan, 500 grammes
rég.: 2.22
SPÉCIAL
1.88

RINCE-BOUCHE
Scope, 1 litre
rég.: 3.99
SPÉCIAL
3.33

PAPIER MOUCHOIR
Kleenex, bte de 200
rég.: .89
SPÉCIAL
73¢

BAS-CULOTTES
une grandeur
rég.: 2/1.29
SPÉCIAL
3/1.47

CENDRIER PLASTIQUE
sur pied
rég.: 9.95
SPÉCIAL
7.77

SHAMPOOING PEOPLES
1.50 litre
rég.: 2.44
SPÉCIAL
1.97

CURE-OREILLES
Peoples, bte de 180
rég.: 1.44
SPÉCIAL
1.17

Ensemble À DÎNER
20 pièces
rég.: 22.22
SPÉCIAL
17.77

SERVIETTES DE PAPIER
grand format, pqt de 50
rég.: 1.55
SPÉCIAL
97¢

CINTRES en plastique
rég.: 4/1.00
SPÉCIAL
5/99¢

GOBELETS EN FOAM
paquet de 51 verres
rég.: .97
SPÉCIAL
83¢

20%
de rabais
sur tous les
MANTEAUX
de
printemps

La Guadeloupe

On construirait un réservoir

par Jacques Légaré

Il est ressorti des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière séance du conseil municipal de La Guadeloupe (1er mars) que les élus de cette municipalité ont décidé la construction d'un réservoir d'eau potable, afin de permettre une amélioration du goût de l'eau. Comme le projet n'est pas encore finalisé, aucune résolution formelle n'a cependant été adoptée à ce sujet par le conseil. C'est pour cette même raison qu'il nous a été impossible de savoir la grosseur exacte et le coût de construction du réservoir que l'on aménagera.

C'est le secrétaire municipal de La Guadeloupe, M. Armand Veilleux, qui nous a renseigné au sujet du déroulement de cette séance régulière.

Bien que le coût des aménagements ne soit pas encore déterminé, il semble cependant déjà acquis qu'il s'agit d'une dépense importante. Comme le conseil n'entend pas emprunter pour la réalisation de ce projet, on devra retarder la réalisation de certains travaux qui étaient prévus pour 1982.

Plusieurs citoyens se plaignent de la mauvaise odeur et du mauvais goût que donne le chlore à l'eau de La Guadeloupe. (La présence de soufre dans cette eau oblige l'emploi de chlore). Le réservoir permettra au chlore de s'évaporer avant que l'eau ne s'engage dans le réseau d'aqueduc de la municipalité.

Poursuite de 8 104$

Signalons aussi que le conseil a mandaté le secrétaire municipal pour qu'il procède à l'engagement d'un avocat pour défendre la municipalité, dans une cause qui l'oppose à un de ses citoyens.

Le citoyen en question réclame en effet 8 104$ de dommages pour des dégâts qui ont été causés à sa propriété lors d'un bris d'aqueduc, sur la 9e rue.

Notons que le conseil a décidé d'effacer la dette de cinq contribuables, pour cause d'insolvabilité. Il s'agit de cinq locataires, dont la dette totale s'élève à 710$. La somme était dûe depuis deux ans.

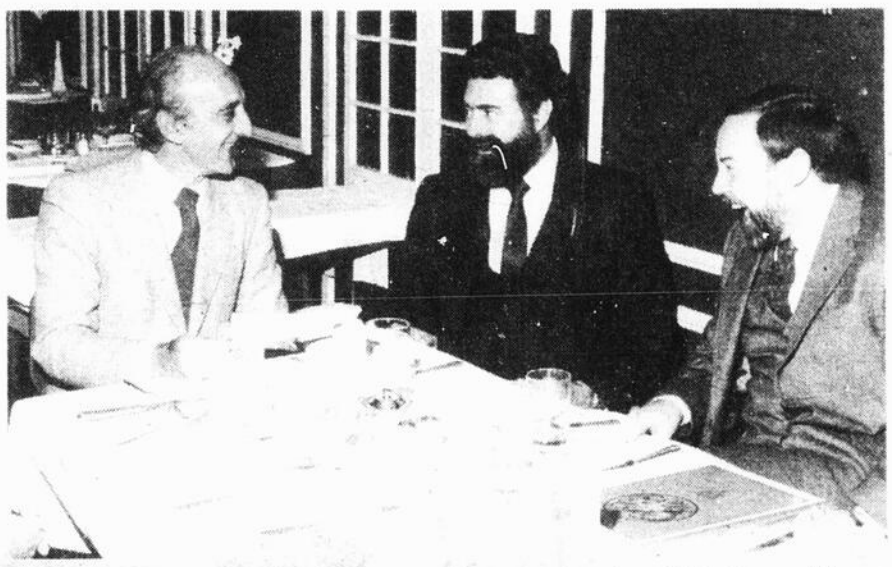

[MR] Dans l'ordre habituel, nous apercevons sur la photo MM. Roger Néron, P.D.G. de Culinar; M. Noël de la Noue, directeur du Centre de recherche en nutrition de l'Université Laval et Jacques Desautels, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'U.L. Culinar a accordé, à la fin de janvier, une subvention de 10,000$ au Centre de recherche en nutrition. Ce geste, indique-t-on dans le communiqué, découle de la politique de contribution sociale de Culinar qui désire ainsi encourager la recherche entreprise par le Dr. Jacques Goulet.

Producteurs de bois

Exécutif syndical modifié

par Jacques Légaré

A la suite de la démission pour des raisons personnelles de M. Jacques Veilleux comme président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, celui-ci a été remplacé dans ces fonctions par M. Jean-Luc Bilodeau de Ste-Clothilde. M. Jean-Guy Breton de Lac Etchemin, a quant à lui accédé aux fonctions de premier vice-président du Syndicat. Par ailleurs, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a procédé à l'engagement d'un nouvel employé au poste de directeur-général. Il s'agit de M. Marcel Giguère, qui était auparavant directeur régional de la Fédération de l'U.P.A. de la Beauce. Notons que le poste qu'occupait M. Jacques Veilleux, en tant que représentant de la région de Dorchester, est toujours à combler.

C'est pour mettre la presse au courant de ces changements que le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce avait convoqué une conférence de presse jeudi le 25 février dernier, aux locaux de l'U.P.A., à St-Georges.

Les dirigeants du syndicat en ont profité pour dévoiler leurs priorités d'actions. Fidèles à l'attitude adoptée par le Syndicat depuis quelques temps, les dirigeants syndicaux entendent avant tout se préoccuper de trouver un débouché pour le bois affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. On réclame du gouvernement qu'il incite les compagnies acheteuses de bois à se procurer leur bois des producteurs qui ont du bois en perdition, plutôt que de bûcher sur les terres de la couronne. Alors que l'on prévoit vendre 178,000 cordes de bois dans la région cette année, le Syndicat estime qu'il faudrait en vendre 300,000, afin de se débarasser en temps des surplus de bois en perdition.

L'établissement d'un plan de gestion pour la région est aussi une priorité des dirigeants syndicaux. On sait que la Beauce, avec l'Estrie et la région de Nicolet, est l'une des régions qui font présentement l'expérience de l'établissement d'un plan de gestion des boisés privés. Ce plan est très important, selon les représentants du Syndicat, puisqu'il vise à rationaliser la production chez les producteurs qui ne font pas partie de groupements forestiers, qui constituent les 8/9 des producteurs.

Présentement, on en est à l'étape de la connaissance du milieu et des objectifs des propriétaires de boisés privés. On a déjà procédé à un sondage et on en effectue présentement un autre. Ensuite, on essayera de trouver des mesures incitatives qui seraient susceptibles d'amener les propriétaires de boisés à exploiter leur lot en conformité avec le plan de gestion. Les promoteurs du projet ne cherchent pas à établir de mesures obligatoires, mais visent plutôt sur l'information qu'ils pourront apporter aux propriétaires, pour les convaincre.

MM. Jean Guy Breton, Jean-Luc Bilodeau et Marcel Giguère étaient présents à la conférence de presse.

La tordeuse des bourgeons de l'épinette

L'aménagement, c'est aussi récupérer le sapin attaqué par la tordeuse des bourgeons.

Les GROUPEMENTS FORESTIERS, une solution efficace...

DORCHESTER
21, des Erables, Ste-Aurélie
593-3301

CHAUDIÈRE
R.R. 1, St-Alfred
774-6824

BEAUCE-SUD
16, 2e rue, St-Martin O.
382-5068

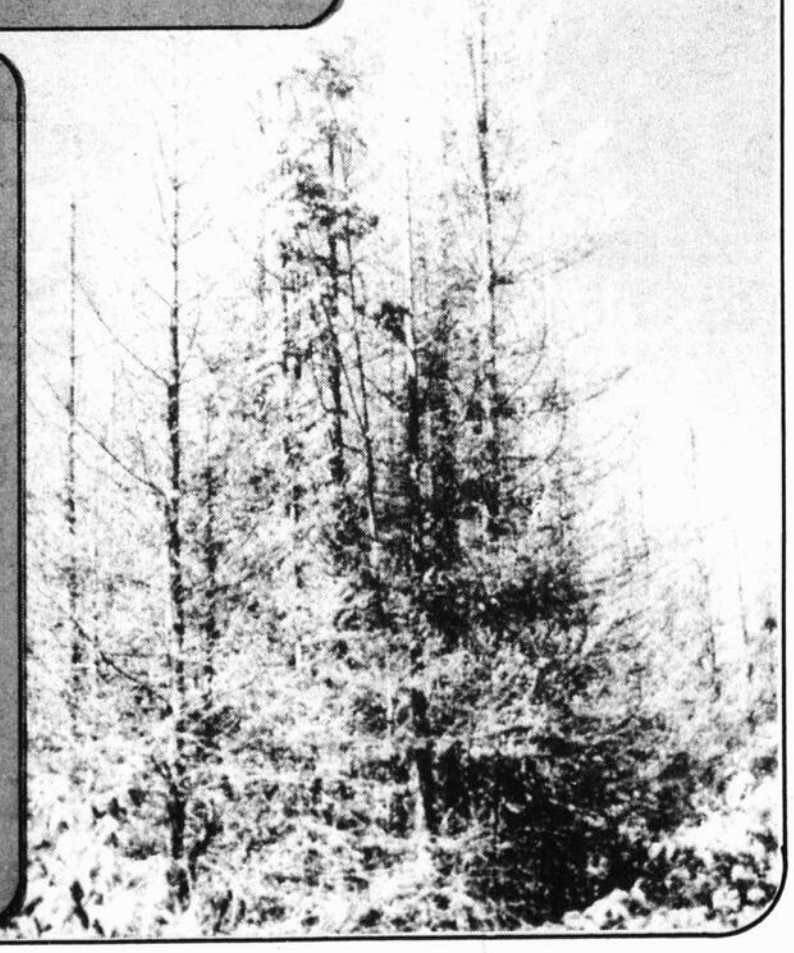

● Vous aimeriez vous relocaliser?
● Vous songez a prendre de l'expansion?
● Vous étudiez la possibilité d'ouvrir un commerce?

SI OUI,

Carrefour Lac-Mégantic

vous offre...

- Marché commercial en pleine croissance
- À 45 milles de ses plus proches compétiteurs
- Locaux modernes et fonctionnelles à l'image de votre commerce
- 24 commerces dynamiques, dont Peoples, Provigo, Direct Film, Chaussures et Vêtements hommes et femmes, Singer, coiffure, bijoux, cadeaux, brasserie, Radio Shack, etc....

OPPORTUNITÉS POUR COMMERCES, tels que:
- Boutiques: naturiste, sport, décoration, jeans, vêtements dames, draperies, charcuterie, fromagerie, pet shop, coiffeur(euse) pour hommes, courtier d'assurance ou d'immeuble ou autres.

Pour de plus amples informations, contactez:
ALAIN PROULX..... code 819-583-0582
ou
RICHARD MORAD..... 566-5322

Hôpitaux

Le Dr Marchand serait accepté

[PAP] Il ne fait maintenant aucun doute que toute cette histoire des deux hôpitaux de notre région est loin d'être réglée. Les dernières semaines ont donné lieu à divers rebondissements. On a pu prendre connaissance d'une demande du président du CMD de St-Georges, le Dr Pierre Poulin, pour qu'on reprenne à zéro les négociations entre les deux groupes.

Par la suite, le Dr Léonard Fontaine répondait négativement à cette demande, suggérant plutôt que les médecins de St-Georges acceptent le Dr Marchand comme spécialiste dans la région.

Par la suite, le comité des citoyens de l'hôpital de St-Georges faisait une nouvelle demande à Beauceville pour une rencontre du même genre, mais avec des observateurs publics. La réponse du Dr Fontaine, président du CMD de Beauceville, fut sensiblement la même que dans le premier cas.

Suite à ces faits, le Dr Claude Pomerleau, obstétricien-gynécologue à St-Georges, répond au Dr Fontaine au sujet de ce Dr Marchand qui ne serait pas accepté par les médecins de St-Georges.

Le Dr Pomerleau souligne que les médecins de St-Georges n'ont jamais refusé le Dr Marchand, mais qu'ils l'ont invité à venir s'installer dans la région, après cependant lui avoir expliqué la situation actuelle et future. S'il y a eu froideur ou retard, selon le Dr Pomerleau, il n'en dépend pas des médecins de St-Georges, mais plutôt de quelques médecins de Beauceville.

Voici cette réponse du Dr Pomerleau.

Docteur,

Suite à une lettre du 15 février 1982 du Dr Léonard Fontaine, président du C.M.D. de l'hôpital St-Joseph de Beauceville et adressée au président du C.M.D. de l'Hôpital Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, j'aimerais apporter quelques précisions au sujet du paragraphe 4, page 2, de ladite lettre.

Dr Jacques Marchand

Le Dr Fontaine mentionne: "Vous me permettrez de souligner un élément récent qui n'a pas cessé de me troubler, il s'agit de la froideur et de la réticence manifestées envers le Dr Jacques Marchand. Quelle que soit la solution adopée, je ne comprends pas pourquoi ce candidat n'a pas été immédiatement accepté, après les précautions nécessaires prises".

Vous me permettrez, à mon tour, de décrire brièvement les événements entourant le Dr Jacques Marchand.

En décembre 1981, le Dr Jacques Marchand, obstétricien-gynécologue, rencontra le Dr Raymond Morin et le Dr Alain Lachance de l'hôpital de Beauceville (sans que les gynécologues de St-Georges en soient informés). Le Dr Alain Lachance lui fit visiter, dans les deux villes, les différents endroits susceptibles de l'intéresser en oubliant, intentionnellement ou non, de lui faire visiter l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce et la clinique d'obstétrique-gynécologie de St-Georges.

Etant intéressé à venir dans la Beauce, le Dr Marchand demande alors qu'une rencontre soit planifiée avec les gynécologues de St-Georges. Les médecins de Beauceville ne l'ont pas fait, pour des raisons que j'ignore encore.

Vers la mi-janvier 1982, Le Dr Jacques Marchand communiqua avec l'hôpital de Beauceville, inquiet de n'avoir eu aucune réponse. Il est à noter qu'à ce moment, les gynécologues de St-Georges n'avaient pas encore été mis au courant de la venue possible du Dr Marchand. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'ils ont su officieusement son nom. Après recherche auprès de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et de l'assistance annuaire téléphonique, le Dr Jacques Bélair pouvait enfin communiquer par téléphone avec le Dr Marchand, le mettant au courant de la situation actuelle de l'obstétrique beauceronne et de son aspect futur selon les directives du Ministère des Affaires Sociales, sans rien lui cacher cependant.

Par la suite, nous avons rencontré le Dr Marchand le 28 janvier 1982 et avons discuté du processus actuel et futur. Il n'y a eu aucune réticence de notre part à accepter ce candidat valable; au contraire... en date du 11 février 1982, je téléphonais au Dr Jacques Marchand lui précisant qu'il était bienvenu en Beauce, peu importait le contexte futur. Cette même invitation lui fut faite aussi par le président du Conseil des médecins et dentistes, le Dr Pierre-C Poulin.

Entretemps, une offre a été faite au Dr Marchand et il a maintenant deux choix: soit de venir en Beauce dans le contexte médical actuel et futur ou de commencer dans un hôpital neuf à Longueuil où il n'y a aucune restriction budgétaire.

En résumé, s'il y a eu retard ou froideur dans les pourparlers avec le Dr Jacques Marchand, la faute retombe sur quelques médecins de Beauceville et non sur nous. Il a peut-être fait l'objet de "calculs" mais pas de la part des gynécologues de St-Georges.

Plusieurs démarches ont aussi été effectuées à l'endroit de d'autres gynécologues, notamment le Dr Jean-Yves Fontaine, le Dr Rodolphe Maheux, le Dr Elphège Cyr, le Dr Claude Roberge, etc.

Couverture obstétricale

Le Dr Léonard Fontaine mentionne: "On se rappellera le refus opposé par les gynécologues de St-Georges en réponse aux nombreuses demandes de couverture à Beauceville".

Je comprends mal que le Dr Léonard Fontaine puisse parler d'un tel refus alors que les gynécologues de St-Georges ont toujours assuré et continuent d'assurer une couverture obstétricale à l'hôpital de Beauceville comme en font foi différents écrits à ce sujet et que tous peuvent consulter, entre autres:

—Procès-verbal mars 1981
—Procès-verbal 30 septembre 1981
—Lettre au Dr Léonard Fontaine de la part du Dr Claude Pomerleau en date du 4 novembre 1981
—Lettre ouverte de M. J.-Léo Beaulieu en date du 12 novembre 1981

Je ne vois pas pourquoi on se plaît et replaît à vouloir nous dénigrer ainsi les gynécologues de St-Georges lorsque nous acceptons de couvrir l'obstétrique de Beauceville alors même que nous ne sommes pas médecins à ce centre. A ma connaissance, aucun gynécologue de la Province n'a une pratique similaire, et pour cause...

On sait par ailleurs que le Dr Jean-Yves Fontaine, gynécologue et fils du Dr Léonard Fontaine de Beauceville détient des privilèges en obstétrique à l'hôpital de Beauceville sans y offrir une couverture obstétricale pour autant.

En conclusion

Soucieux de respecter l'éthique professionnelle, nous avons jusqu'à ce jour passé sous silence le harcèlement dont nous sommes victimes et la mauvaise volonté attribuée aux gynécologues de St-Georges, mais il est grand temps que les critiques négatives et destructrices à notre endroit cessent immédiatement et soient rectifiées dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Docteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr Claude Pomerleau,
Obstétricien-gynécologue
c.c.: **Honorable Pierre-marc Johnson, Ministre des Affaires Sociales,**
M. Victorin Laurin, président du crsss-03
Corporation professionnelle des médecins du Québec
Association des Conseils des médecins et dentistes du Québec
M. P.-Emile Deschêne, président du Conseil d'administration, Beauceville
Dr Gérard Roy
M. J.-P. Duchêne, président du Comité des citoyens, Beauceville

Exposition de photos

[J.L.]

Une exposition de photos est présentement en montre au café La Clef de Sol. Il s'agit des images de Réal Filion, un photographe d'origine montréalaise, maintenant domicilié à St-Georges de Beauce.

Né en 1950, il a commencé à faire de la photographie amateur en 1967. Il a alors été pigiste pour le Devoir, et plusieurs revues (Sept-Jours, Point de mire, etc.).

Réal a déjà monté une exposition sous le thème "Visages et expressions", au Cegep du Vieux Montréal, en 1974. Il a aussi participé à une exposition de groupe au Musée du Québec.

Ses études en photographie ont été poursuivies au Cegep du Vieux Montréal et à l'Université Laval. C'est à cause de son emploi au gouvernement du Québec (ministère de l'Energie et des Ressources) qu'il est déménagé à St-Georges.

2 ÉCONOMIES

La recette du col. Sanders de
Poulet Frit à la Kentucky MC

Le SEAU à 8,50$ SEULEMENT

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 MARS 1982

Présentez ce bon à La Villa du Poulet de votre voisinage. À l'achat d'un Seau de 15 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky, vous ne paierez que **8,50$.**

Découpez et épargnez

La Villa du Poulet

ÉPARGNEZ 70 ¢ SUR 1 DÎNER (Ord. 3,20$)

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 MARS 1982

Présentez ce bon à La Villa du Poulet et vous obtiendrez un dîner comprenant 3 mcx de Poulet Frit à la Kentucky, des frites, du pain et de la salade pour **2,50 $ seulement.**

Découpez et épargnez

La Villa du Poulet

1500, 1ère Avenue St-Georges Ouest
Tél.: 228-7042

A Beauceville

On maintient ses dires

[PAP] Cette lettre du Dr Claude Pomerleau n'est pas demeurée sans réponse de Beauceville. Dès lundi le 8 mars, le Dr Léonard Fontaine, président du CMD de Beauceville, rendait une réponse. Il apporte dans sa lettre quelque lumière concernant le cas du Dr Marchand, concernant la couverture de consultation à Beauceville et concernant aussi le cas de son fils Jean-Yves.

Il s'agit en somme d'un débat qui semble vouloir s'éterniser mais que le Dr Fontaine voudrait bien voir prendre fin le plus tôt possible. Comme il le confirmait lors d'une rencontre, il ne voudrait plus maintenant qu'on continue de se lancer la balle.

Voici donc le texte de la lettre du Dr Fontaine au Dr Claude Pomerleau.

Le 8 mars 1982

Docteur Claude Pomerleau, gynécologue
Centre Hospitalier Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce
1500, 18ième rue Ouest
St-Georges, Beauce

Docteur,

Je me dois de répondre à votre lettre aux médecins de Beauceville et d'apporter les précisions suivantes.

J'ai toujours exigé de mes confrères que le recrutement de nouveaux spécialistes se fasse en accord avec les confrères de St-Georges.

J'ai fait la connaissance du Dr Jacques Marchand le 22 décembre 1981, je ne l'ai pas revu par la suite. J'ai demandé à notre directeur des services professionnels de s'assurer de la compétence et du comportement du candidat avant de vous le présenter. Dans l'éventualité de renseignements défavorables, vous auriez été en droit de nous accuser de mauvaise foi, en tentant de refiler un candidat non acceptable. Le retard mis à vous transmettre cette candidature est attribuable à la période des Fêtes et au fait que j'ai exigé que les renseignements demandés soient bien documentés. Mais il n'a jamais été question de recruter un gynécologue pour Beauceville.

Concernant la couverture, nonobstant vos affirmations, aux dates que vous mentionnez dans votre lettre, vous avez refusé d'assurer un service de consultation à Beauceville, sauf pour les urgences obstétricales. Dans mon texte que vous citez, je parle de couverture et non de couverture obstétricale que je savais assurée. Je vous rappelle que vous avez résilié vos privilèges à Beauceville il n'y a pas si longtemps.

Votre insinuation concernant Jean-Yves est peu digne de l'éthique professionnelle et est loin de vous faire honneur. Mon fils vient à Beauceville pour assurer la consultation dont vous vous disiez incapable de vous charger, et laissera le champ libre lorsqu'un service de gynécologie - obstétrique sera disponible pour toute la Beauce.

Je reconnais, Docteur, les services que vous rendez à la population et les difficultés que vous vivez, mais je ne comprends toujours pas pourquoi le Docteur Marchand n'est pas venu dans la région apporter un soulagement que tous semblent désirer. Tout autant que vous, j'espère des jours meilleurs.

Bien à vous,

Léonard Fontaine, m.d.
Président du C.M.D.

Réafix reprend vie

par Jacques Légaré

Les actionnaires de Réafix Ltée, qui avait cessé de produire depuis 1978, reprendront la production sous le nom de Réafix (1981), dans une usine située à St-Côme.

C'est une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale, au montant de 71 150$, qui permettra la relance de la production. Une partie de cette subvention permettra d'acheter le bâtiment de St-Côme dont l'entreprise est présentement locatrice, alors que l'autre servira à acheter de l'équipement nouveau.

La charte de l'ancienne entreprise (Réafix ltée) ne sera pas abolie, étant donné que les brevets d'invention sont la propriété de cette compagnie. On entend cependant changer le nom de l'ancienne compagnie, pour éviter la confusion. L'ancienne compagnie serait aussi celle qui s'occupera de la distribution aux Etats-Unis.

Quant à la compagnie Réafix (1981), elle sera propriétaire de l'usine et verra à la fabrication de harnais de ski de fond et d'aligneurs de roues de bicycles, les deux spécialités de cette entreprise. Le communiqué du MEER estime la totalité du projet à 172 000$ et affirme qu'il devrait amener la création de 16 emplois. MM. Alyre Poirier et Marcel Drouin sont les deux actionnaires propriétaires de cette compagnie.

L'Oparc poursuivi

par Jacques Légaré

L'Opticentre de plein-air régional Chaudière (Oparc) fait l'objet d'une action en Cour supérieure d'environ 33 000$, de la part de la Caisse populaire de St-Georges. Cette nouvelle nous a été confirmée par le directeur de la Caisse, M. Vallier Caron.

Pour la Caisse, il s'agit de s'assurer qu'advenant une vente ou une liquidation, la somme empruntée sur la marge de crédit de l'Oparc serait remise à cette institution. Il ne s'agit pas d'exiger un paiement immédiat, mais plutôt d'une action préventive.

Le prêt de l'Oparc était endossé par douze signataires. Il s'agit de membres actuels du conseil d'administration et de membres des conseils d'administration précédents.

Mathieu à Paris

[J.L.]

Le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, est parti hier pour Paris, afin de participer au 19e Salon international de l'agriculture. M. Mathieu nous a affirmé qu'il allait alors pouvoir constater de visu, les efforts qui sont faits pour la promotion du sirop d'érable.

M. Mathieu reviendra au pays le 14 mars. Il s'agit d'un voyage qui lui servira en même temps de vacances et qu'il effectue en compagnie de son épouse. C'est M. Mathieu lui-même qui en défraie les dépenses.

Un jeune homme de St-Benoit perd la vie accidentellement

[MR] Dimanche le 7 mars dernier, vers 2h50, un jeune homme de St-Benoit (rang St-Charles) a perdu la vie accidentellement dans une collision frontale sur la route 271, entre St-Benoit et St-Georges. Yves Fecteau, âgé de 19 ans, était seul dans son véhicule au moment de l'impact.

André Jacques, 19 ans de St-Georges, a été blessé gravement dans cet accident. Son état a nécessité son transport d'urgence dans un hôpital de Québec. Le passager, Richard Roy, a subi lui aussi quelques blessures.

Selon le rapport de la Sûreté du Québec, un des deux véhicules circulait dans la voie de gauche. L'enquête du coroner déterminera s'il y a responsabilité criminelle dans ce malheureux accident.

Autre accident mortel

Un autre individu a perdu la vie accidentellement dans notre région. Il s'agit de Jean Gagnon, domicilié à Chomedy (Laval). M. Gagnon était âgé de 57 ans. Il circulait seul dans sa voiture, sur la route 108 à St-Evariste, dimanche vers 10h45, au moment d'entrer en collision avec une autre voiture. Les deux occupants de l'autre véhicule ont subi des blessures mais il ne semble pas que leur état soit grave. Il s'agit de Mario Roy et Claude Gauthier.

ALCOOLIQUES ANONYMES
Si tu veux boire c'est ton affaire. Mais si tu veux arrêter et ne peux le faire seul. Appelle à **228-3560** ou écris à
ALCOOLIQUES ANONYMES
C.P. 84
St-Georges-Est
Beauce

Toujours les mêmes bas prix. Nous avons en main un beau choix de voitures usagées.

VENEZ CHOISIR LA VÔTRE SANS PLUS TARDER !

GARAGE
REYNALD VEILLEUX AUTO inc.
15725, Boul. Lacroix, St-Georges Est
228-9320
Situé sur le même terrain que Beauce Enjoliveur, près de Jersey-Mills

REYNALD VEILLEUX
rés.: 228-6352

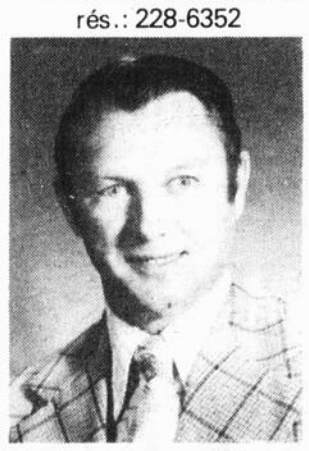
VALÈRE CHAMPAGNE
rés.: 228-5205

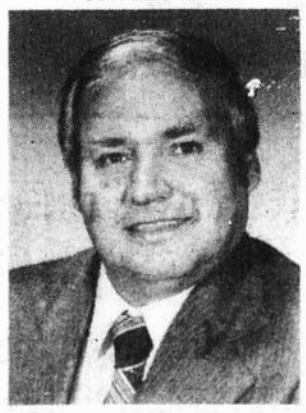
LÉANDRE MORIN
rés.: 228-6300

Toutes nos voitures portent une garantie à 100% de 12 mois ou 12,500 milles sur pièces et main-d'oeuvre dans les modèles 1977 à 1982.

1981 **ST-WAGON LEMANS** V6 cyl., aut., P.S., P.B., marron, bas millage, impeccable. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1981 **CHEVELLE Malibu** 2 p., aut., P.S., P.B., 8 cyl. (267 p.c.), radio, miroirs sport, très beau. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1981 **OMNI Dodge** 4 cyl., 4 portes, radio, transmission manuelle, bas millage, comme neuf. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1981 **ST-WAGON Lynx** 4 cyl., aut., radio, P.S., P.B., bien équipé. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1980 **DODGE Diplomat** 4 p., 6 cyl., aut., radio, P.S., P.B., toit vinyle, très propre. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1980 **MERCURY Bobcat** 4 cyl., radio, transmission manuelle, bas millage. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1980 **CHEVROLET** 4 portes, 8 cyl., automatique, radio, P.S., P.B., très beau. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1980 **CAMARO RALLY SPORT** 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., 2 tons, très propre. **PRIX SPÉCIAL.** Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **CHEVROLET Belair** 2 p., 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., 2 tons, parfaite condition. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **GRANADA** 4 p., 6 cyl., aut., radio AM-FM stéréo, P.S., P.B., très propre. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **DIPLOMAT** 2 p., 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., toit vinyle, beau. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **ASPEN Sport** 2 p., 6 cyl., aut., P.S., P.B., radio AM-FM stéréo, sièges baquets, pneus Michelin, seul. 22000 m. Gar.: 12 mois ou 20000 km

1979 **CHEVELLE Malibu** 4 p., 8 cyl., aut., radio AM-FM, P.S., P.B., 2 tons, comme neuf. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **FORD LTD** 2 p., 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., toit vinyle, 2 tons, seul.: 12000 milles. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **COUGAR XR7** 2 p., aut., radio, P.S., P.B., 8 cyl (302 p.c.), toit vinyle, parfaite condition. **PRIX SPÉCIAL.** Gar.: 12 mois ou 20,000 km

1979 **CHEVELLE Malibu** 2 p., aut., radio, P.S., P.B., 8 cyl., 2 tons, valise électrique, très propre. Garantie: 12 mois ou 20,000 kilomètres

1978 **CHEVROLET Impala** 2 portes, 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., 2 tons, seulement: 21,000 milles

1977 **LEMANS SPORT COUPÉ**, 2 p., 8 cyl. (305p.c.) aut., radio, P.S., P.B., sièges baquets, console, roues sport, peinture originale, très beau. Garantie: 12 mois ou 12500 milles

1977 **NOVA** 2 p., 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., seulement 32000 milles. Gar.: 12 mois ou 12500 mil.

1977 **GRANADA SPORT COUPE** 2 p., 8 cyl., aut., radio AM-FM, P.S., P.B., toit vinyle, sièges baquets, console, propre. Gar.: 12 mois ou 12500 m

1977 **THUNDERBIRD** 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., sièges baquets, console, très beau. Garantie: 12 mois ou 12500 milles

1976 **PLYMOUTH Fury Salon** 4 p., 8 cyl. (318p.c.), aut., P.S., P.B., toit vinyle, radio, seulement 46,000 milles. Gar.: 6 mois ou 6000 milles

1976 **CHEVROLET Caprice Classic**, 4 p., 8 cyl., aut., radio AM-FM, P.S., P.B., toit vinyle, air cond., valise élec., «door lock», sièges 40-60, tout équipé, propre

CAMIONS

1979 **VAN GMC Vandura** 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., en bon ordre. Garantie: 12 mois ou 20,000 km.

1979 **CHEVROLET Chevy Van 10** 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., vitrée, 2 tons, très propre. Gar. 12 mois ou 20,000 kilomètres

1979 **JEEP Wagoneer** 4 p., 8 cyl., aut., radio, P.S., P.B., 2 tons, seulement 20,000 milles

Ferme de l'érable ombragé

L'usine va à La Guadeloupe

par Jacques Légaré

Le projet d'usine de la Ferme de l'érable ombragé a finalement vu le jour et c'est à La Guadeloupe que la nouvelle usine est située. Si tout fonctionne comme prévu, on devrait avoir commencé la production au moment de la parution de ce journal.

L'annonce de l'aménagement d'une nouvelle usine avait été faite dans l'Eclaireur Progrès du 22 septembre dernier, mais le propriétaire de la Ferme de l'érable ombragé, M. Gary Coppola, nous avait alors affirmé qu'il ne savait pas dans quel village, de St-Victor, St-Ephrem ou La Guadeloupe, il allait aménager son usine.

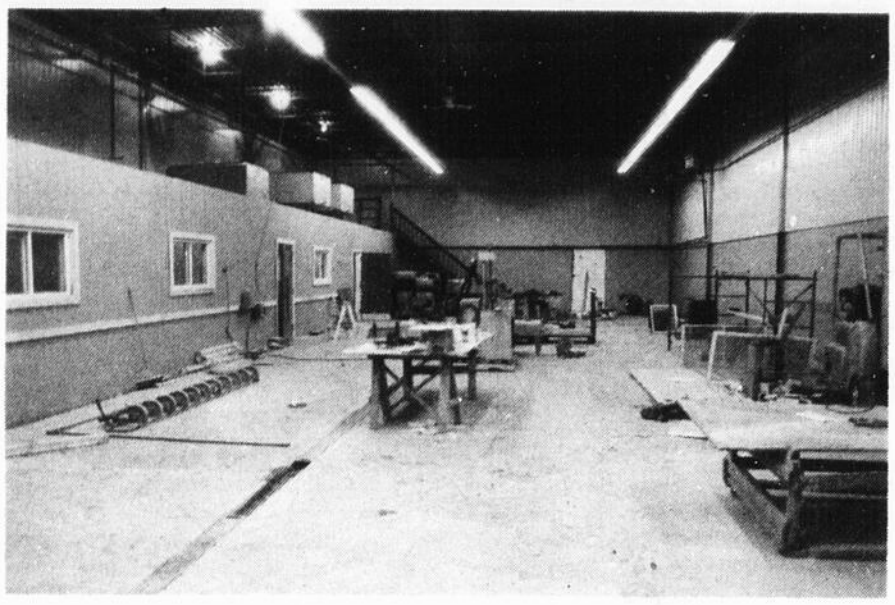

La semaine dernière, on travaillait matin, après-midi et soir à l'aménagement de l'usine.

Des barils provenant de l'usine de St-Victor.

Située dans les locaux du Centre industriel de La Guadeloupe Inc., l'entreprise occupe 25,000 p.c. de plancher, par 22 pieds de haut. Une partie de 25% de cette surface est occupée par l'usine de transformation elle-même, alors qu'une autre d'égale importance servira à l'entreposage des produits finis. Le reste (50%) servira à l'entreposage du sirop en baril. Les bureaux seront installés au deuxième étage et occuperont 1500 p.c. d'espace.

L'unine de La Guadeloupe représente un projet de l'ordre de 330,000$, et aura une capacité de production de 10 millions de livres de sirop en bouteille par année. Il s'agit d'une quantité de plus de 10 fois supérieure à celle de l'ancienne usine de St-Victor. Au départ, on compte conserver environ le même nombre d'employés que l'on avait à St-Victor, c'est-à-dire cinq ou six. Par la suite, on pourrait monter jusqu'à 20 ou 25 employés, d'ici quelques années

C'est seulement lorsque l'achat d'un nouvel équipement aura été complété que la capacité de production de l'usine sera augmentée à 10 millions de livres. Pour l'instant, on fonctionne avec les équipements qui étaient auparavant à St-Victor, en plus de quelques pièces d'équipement qui ont dû être louées. Les locaux où est située l'entreprise ont également été loués, avec une option d'achat. Si les demandes de subventions faites au ministère de l'Expansion économique régionale et à l'Office de planification et de développement du Québec obtiennent des réponses favorables, on achètera le bâtiment et de l'équipement supplémentaire. Les deux subventions pourraient totaliser environ 35% du montant de l'investissement.

Nouveaux produits

En plus de permettre une augmentation sensible de la production, les nouvelles installations donneront lieu à l'introduction graduelle des nouveaux produits à base d'érable sur le marché. Dès ce printemps, on compte mettre sur le marché du sirop en portions individuelles. Au cours de l'été, la limonade à l'érable et la garniture à "sunday" devraient voir le jour. A l'automne, on se lancera dans la production de pop-corn et plus tard, dans celle de bonbons à l'érable.

L'introduction de ces produits sur le marché a été précédée d'une campagne publicitaire et de la vente de produits semblables, que la Ferme de l'érable ombragé faisait fabriquer ailleurs, depuis quelques temps. Selon M. Coppola, la publicité a une grande importance en ce qui concerne l'éventuel succès de ces produits. La ferme a consacré de 35 à 40,000$ à cet item en 1981. En 1982, on y consacrera environ 130,000$, si on additionne la participation des producteurs (environ 50,000$), celle de l'entreprise (même chose) et celle de l'Institut international du sirop d'érable.

Les producteurs qui procurent le sirop à la Ferme de l'érable ombragé sont réunis sous la raison sociale de Société des producteurs et détaillants des produits de l'érable du Québec enr.. Cette société compte présentement près de 600 membres et elle a procédé le 19 février dernier à son assemblée générale annuelle, à La Guadeloupe. Les producteurs y ont alors appris que le troisième paiement sur leur sirop serait fait pour le 30 mars, et que M. Coppola s'attendait à ce que tout le sirop puisse être vendu pour le 30 juin. La récolte de 1981 représentait environ 2,500,000 livres. Cette année M. Coppola s'attend à acheter une quantité à peu près égale de sirop. Il est possible qu'il en vende une plus grande quantité mais achèterait alors à même les surplus d'autres entreprises.

Concernant les surplus importants de sirop auxquels on a à faire face à l'échelle de la province, M. Coppola ne tient pas des propos aussi alarmistes que ses concurrents. Selon lui, **les marchés augmentent d'année en année (la vente au détail de son entreprise a doublé en 1981) et il n'est pas impossible que dans quelques années, on en vienne encore à manquer de sirop.**

594-5720

STUDIO bertrand

Escompte spécial pour l'age d'or

PHOTOGRAPHE

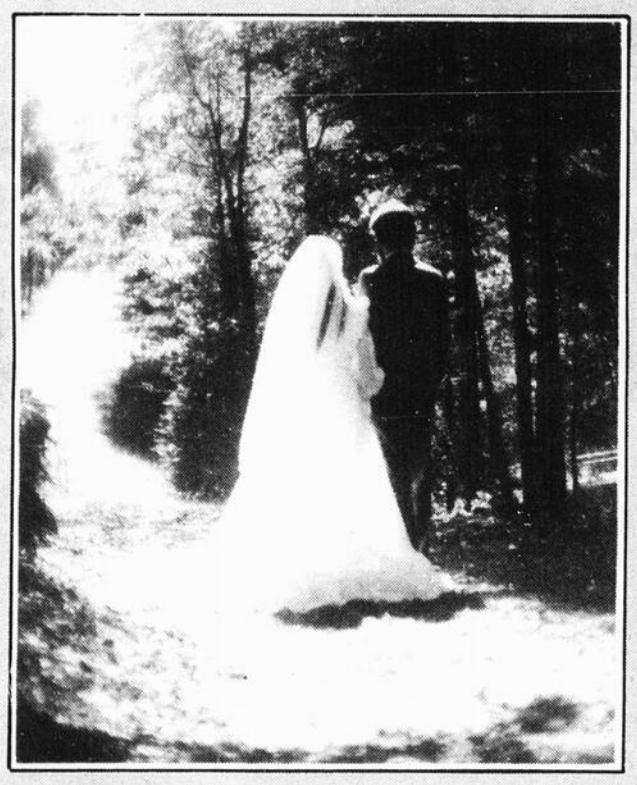

10% d'escompte sur FAIRE-PART du 15 mars au 15 avril

Aussi pour tous nos mariés '82
POSTER 20 x 24 GRATUIT

AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS POUR :
- effets spéciaux
- photos truquées
- service professionnel
- kilométrage

50% de rabais sur SÉANCE DE POSES
UN 5 X 7 GRATUIT
du 15 mars au 15 avril

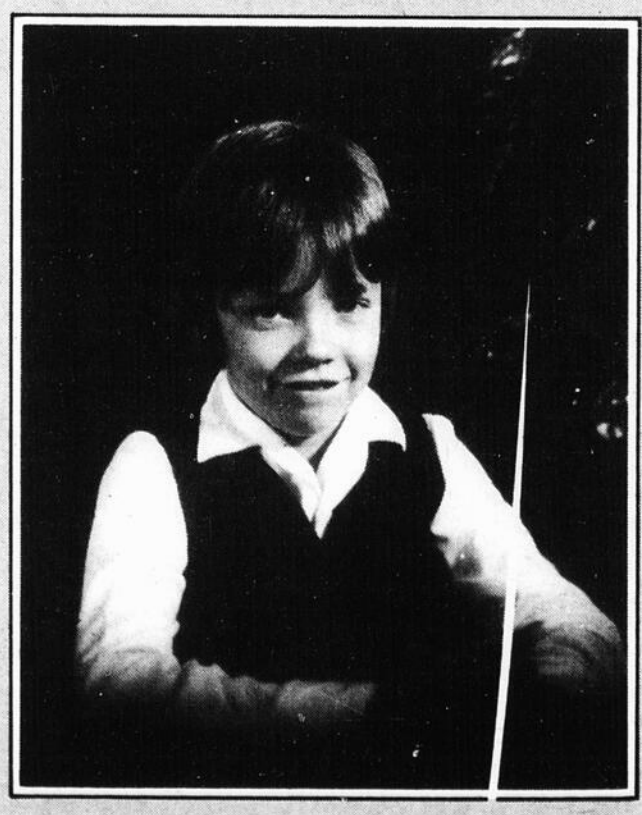

MARIAGE • FAIRE-PART • FINITION DE FILMS • PORTRAITS • ENCADREMENTS • PHOTOS DE FAMILLE

Bertrand Laflamme, prop. — 3390, rue St-Jean, ST-PROSPER — 594-5720

Il ne faut pas s'attendre à ce qu'un manteau en fourrure dure éternellement. Il peut cependant, si vous en prenez soin, vous procurer élégance, chaleur et confort pendant de longues années.

Voici quelques conseils qui vous aideront à conserver longtemps votre manteau:

1. Séchage

Lorsque votre manteau est mouillé ne jamais le suspendre près d'une source directe de chaleur tel que radiateur ou ventilateur à air chaud. Accrochez le plutôt sur un cintre dans votre salle de bains ou tout autre endroit ou il ne sera pas en contact avec d'autres vêtements. Dans le cas contraire les poils se détacheraient. L'air doit toujours circuler autour du manteau. Evitez de peigner tant que le manteau n'est pas complètement sec.

2. Parfums

Ne jamais vaporiser du parfum sur ou près d'un manteau en fourrure. L'alcool détruit le cuir et cause une détérioration rapide.

3. Frottement

Lorsque vous conduisez une voiture gardez votre manteau ouvert pour éviter l'usure causée par le volant. Si vous prévoyez porter votre manteau pour conduire recherchez une fourrure adaptée à cet usage. Quand vous êtes assis, relevez l'arrière de votre manteau afin de minimiser la pression sur cette partie du vêtement.

4. Entreposage

Dès la fin du printemps et durant les mois d'été votre manteau en fourrure a besoin de la protection d'un environnement contrôlé. Il devrait toujours être entreposé professsionnellement dans une chambre froide dès que vous pouvez raisonablement croire que l'hiver est terminé. Ne gardez jamais votre manteau en fourrure dans un sac de plastique.

5. Réparations

Ne laissez pas les réparations s'accumuler. Une réparation mineure cette année est préférable à une plus importante l'an prochain. N'hésitez pas à faire réparer votre manteau dès que le besoin s'en fait sentir.

6. Nettoyage

Si vous portez souvent votre manteau, un nettoyage annuel est recommandé. L'usure causée par la pollution est beaucoup néfaste qu'un bon nettoyage.

7. Remodellage

Votre manteau en fourrure restera long temps à la mode si vous le confiez régulièrement aux mains d'un manufacturier compétent. Les ajustements au style de l'année sont habituellement facile à réaliser.

Pour de plus amples renseignements:

Mme Denyse Angé
Directrice des relations publiques et de la publicité
[514] 844-2833

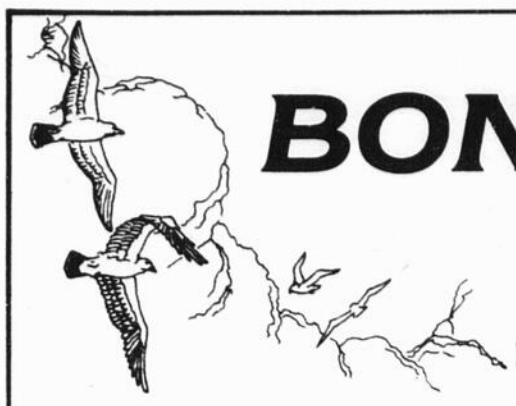

BONJOUR PRINTEMPS!

Maintenant en étalage une ligne à la portée de toutes les bourses.

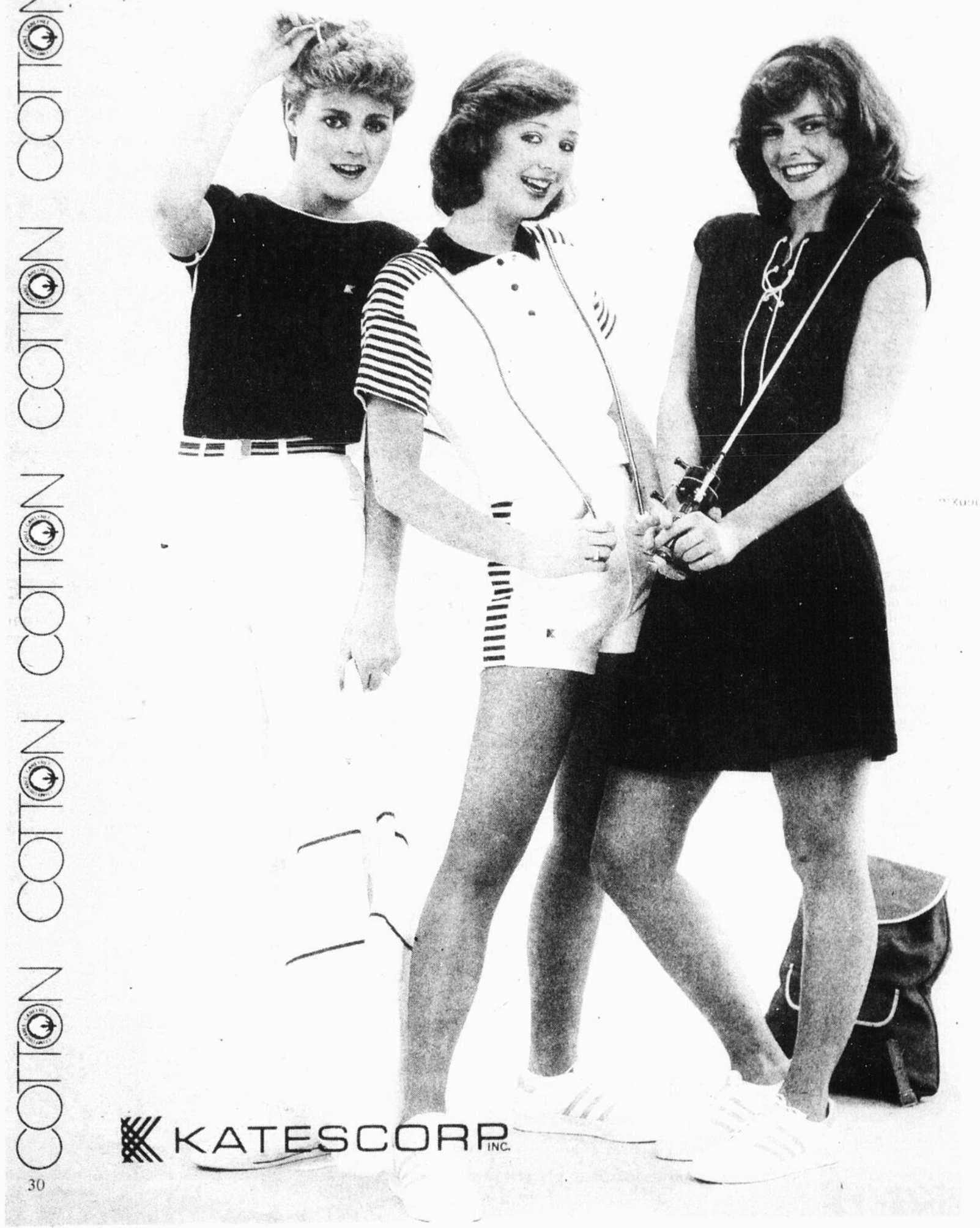

DISPONIBLE CHEZ

Roger Carrier

Mail supérieur, Carrefour St-Georges

SUMMUM DE L'ÉLÉGANCE
Tél.: 228-5932

St-Ephrem

Sous l'habile direction de notre présidente, 76 membres du cercle des fermières s'étaient réunies pour leur assemblée mensuelle. Salutations et prières universelles, lecture de l'ordre du jour adoptée par Mlle Louisane Goulet, secondée par Mme M.-Marthe Couture. Après la lecture, le procès verbal fut accepté par Mme Colette Plante, secondé par Mme Rolande Turcotte, la secrétaire donna le rapport des finances.

M. l'abbé Napoléon Gagné rappela que le 14 février était la fête des amoureux, nous pouvons dit-il être amoureux de toutes sortes de choses, les fermières sont amoureuses du travail, amoureuses d'une dire amoureuses de Jésus et de Marie. Aimer, ce n'est pas faire ce que l'on aime, mais aimer ce que l'on fait.

Lecture: "Savoir s'adapter aux autres" Communiqués: Commande de graines de jardin; assemblée de l'assurance le 17; chèque remis au cercle par Centr'aide, livres de recettes à vendre; informations sur les métiers à tisser. Mmes M.-Marthe Couture, Réjeanne Faucher, et Estelle Faucher nous ont fait connaître d'excellents trucs.

Mmes Gaby Marois et Céline Poulin nous firent la démonstration des travaux d'artisanat, Mmes Rachel Marois et Viola Champagne furent les gagnants pour les concours de robe de chambre et de foulard.

Mme Thérèse Lacasse donna les noms de celles qui devront contribuer au goûter pour le mois de mars.

La chorale interpréta: "Ah que l'hiver" de Gilles Vigneault. Le prix de l'anniversaire du mois fut remporté par Mme Jeanne-Mance Bolduc.

Nous avions le bonheur de recevoir R.P. Jean-Luc Marois, P.B. enfant de la paroisse, comme invité spécial; celui-ci nous parla de sa mission au Zaire, aidé de diapositives, il nous fit comprendre le rôle de l'Eglise là-bas pour l'émancipation de la femme à tous les points de vue. Après, un goûter toujours succulent, l'assemblée prit fin. Aurevoir au 9 mars.

La relationniste

OUTRE-MANGEURS ANONYMES

Si tu manges de manière incontrolable et tu ne peux t'arrêter seul.

Mardi, 7h30 P.M.

Viens nous voir au Centre

1075, 18e rue, Ouest

228-7763

Vendredi, 7h30

St-Côme, sous-sol de l'église

685-3022

ALIMENTATION 12320, 1ère Avenue Est, St-Georges

DROUIN & PAQUET

Nous prenons les commandes par téléphone

Livraison rapide

Epicier licencié

Bière — Cidre — Vin

Lundi, mardi, mercredi: 8h30 à 6h00 — Jeudi et vendredi: 8h30 à 9h00 — Samedi: 8h30 à 5h00

- Spécial au début de la semaine dans... VIANDES — FRUITS et LÉGUMES — ÉPICERIE
- Prix coupés en magasin
- Cigarettes à bas prix, au carton

VIANDE CATÉGORIE "A-1"

JAMBON CUIT
frais, tranché St-Alexandre — extra maigre
$2.29 LB $5.05 KG

RÔTI DE PALETTE
la livre $1.29 le kilogramme $2.84

RÔTI de côtes croisées
la livre $1.79 le kilogramme $3.95

RÔTI petit os épaule
la livre $1.59 le kilogramme $3.51

CROQUETTES de poisson
congelées
99¢ LB $2.18 KG

FRUITS et LEGUMES

PATATES
No 1, produit du Nouveau-Brunswick
$3.69 50 lb

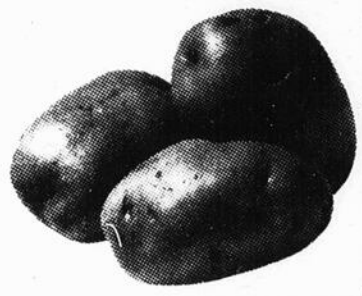

CAROTTES
No 1, produit du Québec
5 livres $1.09

CHAMPIGNONS blancs
frais, marque Slack's, pr. du Québec
la chopine $1.09

PAMPLEMOUSSES
blancs, pro. de Floride, gros.: 48
4/99¢

RAISINS VERTS
produit du Chili
la livre $1.29

Meilleures valeurs avec grad

LAIT
Carnation évaporé
385 ml
61¢

PEPSI
(+taxe +dépôt)
btles 750 ml
6/2.69

Fromage single Kraft, 16 tranches 500 g	2.79	**Menthes** Rito, blanches 400 grammes	1.59
Macédoine Grad 19 oz ou 540 ml	.53	**Gâteaux** caramel Vachon bte 6, 354 g	1.59
Cristaux Tang à saveur d'orange pqt 4 enveloppes	1.59	**Riz** Minute Rice 700 grammes	1.89
Saumon Kéta Rose 7 3/4 oz ou 220 g	1.49	**Tomates** Aylmer 28 oz ou 796 ml	.89
Soupes Lipton: poulet et nouilles pqt 2 enveloppes	.69	**Essuie-tout** Hi-Dri pqt 2 rouleaux	1.19
Papier toilette blanc Grad pqt 4 rouleaux	1.15	**Eau de javel** Chanteclerc 3.6 litres	1.19

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger, en magasin, les erreurs d'impression.

Pour maintenir les P.M.E.: création d'un fonds d'urgence

par Michel Roy

"Le Fédéral a décidé de combattre l'inflation au lieu du chômage, il joue avec les taux d'intérêts, c'est de là que viennent les problèmes", déclarait le député de Beauce-Nord, Adrien Ouellette, au cours d'une conversation téléphonique. Dans le but de clore le dossier entrepris le 24 février dernier, nous avons demandé au député représentant le parti au pouvoir, quels moyens son gouvernement entend utiliser pour contre en partie le malaise économique actuel.

Le Gouvernement du Québec, malgré le refus d'Ottawa de participer, a décidé d'appliquer quand même son programme d'un fonds d'urgence destiné à aider prioritairement les P.M.E. québécoises et à soutenir la création directe d'emplois. "Les entrepreneurs sont incapables de supporter un taux de 20% et plus" de dire le député.

Selon M. Ouellette, le montant dont disposera le gouvernement pour ce programme sera d'environ 80 millions $, au lieu des 200 millions $ qu'aurait permis la participation fédérale. Ce programme constituera en la prise en charge d'intérêts par le gouvernement, afin de combler l'écart entre les taux actuels et ce qu'un entrepreneur peut payer. Il sera vraisemblablement administré par la Société de développement industriel (S.D.I.).

M. Ouellette favorise aussi la participation des travailleurs au capital-actions des entreprises, en mettant à la disposition de celle-ci, un capital de risque. Pour chaque 1,000$ investi dans l'entreprise, le gouvernement injectera une somme équivalente. Même si le Parti Libéral s'est montré défavorable à cette idée, M. Ouellette croit que "lorsqu'ils prendront connaissance de la formule, ils ne pourront refuser".

L'autre solution

Le député de Beauce-Nord voit aussi une autre solution pour générer des capitaux et permettre aux entreprises de se maintenir et de progresser: la formation d'une bourse québécoise qui s'appliquerait aux P.M.E, telle que conçue par le ministre Rodrigue Biron.

A ce sujet, on entreprendra bientôt une tournée de consultation auprès des entrepreneurs et des syndicats pour mettre au point la formule la plus adéquate possible.

Quant à la politique de plein-emploi, dont on parle de plus en plus, elle est présentement à l'étude dans 2 ou 3 ministères. Il existe un comité de travail qui, avant un an souhaite le député, devrait pouvoir donner des recommandations partielles. "Il pourrait même en être question au prochain sommet économique, prévu pour le mois d'avril".

Des projets mais...

Il y aurait de nombreux projets que le gouvernement voudrait mettre de l'avant, mais le problème des ressources financières est très aigu. Dans un document de consultation intitulé "Orientations de développement de la région de Québec", l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.) faisait quelques recommandations pertinentes pour la sous-région de la Beauce. Entre autres, l'implantation d'une usine de transformation du bois en panneaux-particules. De ce côté, rien n'a été relevé concrètement par le pouvoir politique.

Le développement du marché des produits de l'érable figure aussi dans les recommandations de l'OPDQ. A ce sujet, le député considère que le ministère de l'Agriculture n'a pas à être le maître-d'oeuvre de la mise en marché de ces produits. Son rôle est plus du côté de la promotion nationale et internationale.

"Il faudrait qu'il y ait concertation entre les intervenants, afin d'uniformiser le produit, la publicité et le prix de vente", de dire le député. Il semble que des projets industriels soient sur le point de déboucher qui favoriserait l'écoulement de la production.

Parc d'accueil

La troisième recommandation de l'OPDQ visait la mise en place d'un parc d'accueil touristique dans Beauce-Sud, aux frontières du Québec. Même si ce comté est d'obédience libérale, M. Ouellette se dit "très favorable à ça". Maintenant que les associations touristiques régionales sont en mesure de fournir la documentation à ces structures d'accueil, M. Ouellette croit que le développement de ce réseau devrait bientôt débloquer.

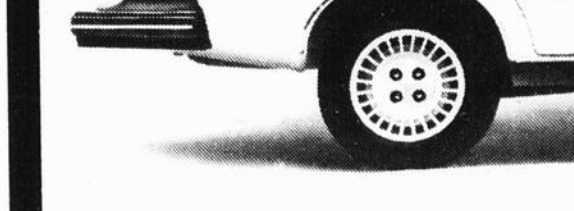

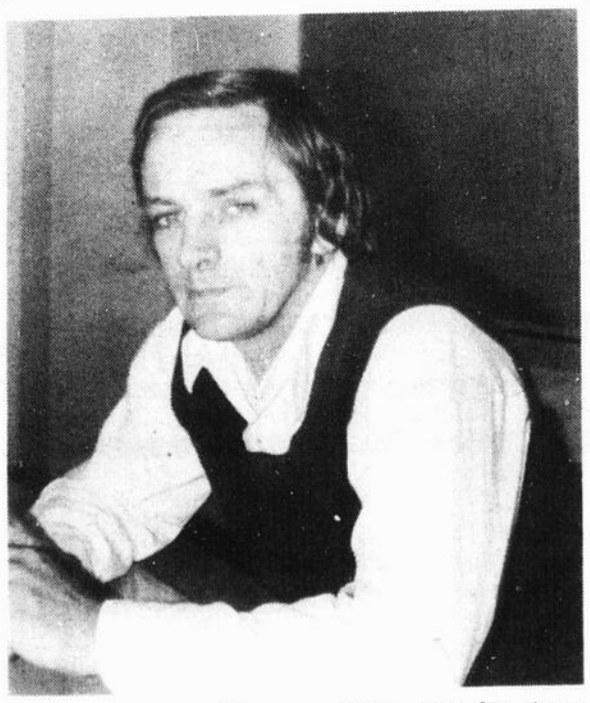

Le député Ouellette considère que les taux d'intérêts actuels, sont la source principale des problèmes économiques du Québec.

St-Joseph

Un immeuble est incendié

[MR] Un immeuble commercial situé sur l'avenue du Palais à St-Joseph a été lourdement endommagé par les flammes dans la soirée de samedi. Le chef des pompiers de St-Joseph, M. Georges Gagné, a été celui qui a donné l'alarme, après avoir remarqué que les vitrines de l'édifice étaient noircies.

Cet immeuble abritait deux commerces: Cléri Sport, propriété de M. Simon Gilbert et l'agence de voyage Magi Inc. propriété de M. Clermont Grondin de St-Frédéric. Les pompiers de Vallée-Jonction ont été appelés sur les lieux pour porter assistance à leurs confrères, étant donné le danger imminent pour les propriétés voisines. Le correspondant du Soleil à St-Joseph, M. Paul-Henri Drouin, a dû évacuer son local des documents les plus importants tellement on craignait que le feu s'étende. Toutefois, la cinquantaine de pompiers ont réussi à contenir les flammes.

Les dommages causés à l'édifice, propriété de la succession de Langis Larochelle, ont été évalués à plus de 200 000$. On ne connaît pas l'origine de l'incendie.

Campagne de financement du PQ

La campagne de financement du Parti Québécois aura lieu dans Beauce-Sud du 19 mars au 4 avril. L'objectif sera fixé par le Conseil National et on s'attend qu'il soit d'environ 16 000$ pour le comté. Le Parti Québécois compte 3000 membres dans Beauce-Sud et les recruteurs vont en profiter pour faire renouveler les cartes de membres.

Pour la circonstance, Mme Pauline Marois, ministre de la condition féminine sera la conférencière invitée lors du lancement de la campagne du 19 mars, à 19h30 au Relais Beauceron de Ville St-Georges. Tous les membres et sympathisants sont les bienvenus.

LIQUIDATION

DE NOS DERNIERS MODÈLES 1981

Dernièrement, nous avons acheté quelques véhicules neufs 1981 de notre manufacturier. Nous pouvons ainsi vous faire profiter de **RABAIS SENSATIONNELS** sur ces modèles ainsi que sur nos démonstrateurs.

EXEMPLE:

Stock 1101 **RENAULT 18**

démonstrateur

- 4 cylindres
- automatique
- servo-freins
- servo-direction
- volant ajustable
- radio AM-FM cassette
- horloge
- tachymètre
- dégivreur arrière
- plusieurs autres options luxueuses

Détail: $10,600.00

Détail $10,600.00
ESCOMPTE..... **2,650.00**

VOTRE PRIX: **$7,950.**

(Transport, préparation inclus • Taxe prov., licences en plus)

NOEL LESSARD AUTO

AMC | Jeep | RENAULT

15320, Boul. Lacroix, St-Georges, Beauce — 228-6671

SERENA
227-1234

LES CHANGEMENTS AU COL DE L'UTERUS OU AUTO-EXAMEN DU COL... SUITE

La semaine passée, nous avons vu qu'avant l'ovulation, le col devient de plus en plus haut, ouvert, mou, redressé et plein d'une glaire fluide, transparente et filante et qu'après l'ovulation, le col devient plus bas, plus fermé, plus ferme, plus incliné contre la paroi vaginale.

L'auto-palpation du col est un test facile, qui ne prend que 2 à 3 secondes par jour, une fois que la phase d'apprentissage est passée. Les changements qu'on veut évaluer étant légers, ce test exige plusieurs cycles d'expérience avant d'être significatif pour une femme.

"Il n'est pas possible de mesurer statistiquement l'efficacité réelle de l'examen du col, parce que le plus souvent, la méthode n'est pas utilisée isolément, mais en même temps que le contrôle de la température ou l'observation des différents signes survenant au cours du cycle. Par ailleurs, le couple peut appliquer avec plus ou moins d'attention le principe de l'abstinence rendant les jours "peut-être" (jour où il y a interrogation dans les changements du col, ce n'est pas clair). Cependant, cet examen soulève un intérêt de plus en plus grand, et tout spécialement dans des circonstances particulières, comme le post-partum, l'allaitement et la pré-ménopause".

"Il est intéressant de constater que le nombre de femmes, et plus spécialement parmi les jeunes, qui utilisent cet examen, progresse actuellement et de remarquer également, pour conclure, que l'attitude des conseillers vis-à-vis de cet examen joue un rôle important dans son acceptation et son refus". (Docteur Keefe U.S.A.)

N.B.: Les femmes Musulmanes, en Afrique ou pour les immigrées en Europe, sont très favorables à cet examen qu'elles utilisent sans difficultés. (Docteur F.M. Guy)

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

GUY FRANCOIS, (coordonnateur pour l'Edition française), le couple, l'amour, la fécondité, pour une voie nouvelle, Sodéri Imprimeur, Août 1980Grenoble.

FAY IANNONE, BERNARD FORTIN, SUZANNE PARENTEAU CARREAU, auto-palpation du col de l'utérus, Seréna Canada, 1977, Ottawa.

Pour les couples qui aimeraient en connaître davantage sur ce sujet, vous pouvez rencontrer un couple moniteur en vous adressant au bureau de Seréna à Ville St-Georges, 227-1234.

Maigrir c'est simple

Les trucs minceurs de
DANIELLE OUIMET

"PAS MAINTENANT, PLUS TARD"

Nous le savons tous, la plupart des gens qui souffrent d'embonpoint grignotent sans cesse. La prochaine fois que vous aurez envie de manger ou de boire, entre les repas, des choses engraissantes comme le chocolat, les chips, les bonbons, les pâtisseries et les boissons gazeuses, rappelez-vous cette petite phase: "Pas maintenant, plus tard!" Si vous avez le goût de grignoter, ne mangez pas immédiatement, faite-le plus tard, dans deux minutes, dans dix minutes. Ce court laps de temps deviendra un moment de réflexion sur l'utilité de l'acte que vous vous préparez à poser. Si vous jugez après cinq minutes, qu'il n'y a aucune raison pour que vous ne mangiez pas votre barre de chocolat, n'hésitez pas à la manger.

Vous éviterez ainsi une frustration de plus. Par contre, vous constaterez avec le temps que ce petit exercice vous apprendra à contrôler vos envies, à discerner vos besoins réels des sollicitations sensuelles et à posséder une maîtrise de vous-même.

Par la suite, dès que vous viendra l'envie de grignoter, vous vous direz: pas maintenant, plus tard et cette décision deviendra machinale, naturelle.

Chronique BEAUTÉ

Petits conseils

La caféine

La caféine telle qu'on la retrouve dans le café, le thé, les boissons gazeuses comme le cola, le cacao, ainsi que dans certaines aspirines est le stimulant nerveux le plus utilisé dans nos régions. L'effet sur le corps n'est pas de le relaxer, comme beaucoup de gens pensent, mais tout au contraire d'empêcher la diminution de la tension musculaire et respiratoire qui sont deux signes principaux de stress. La pression sanguine augmente également. Les signes de stress apparaissent dès que le café est consommé et l'anxiété générale s'installe aussitôt. Le café est le produit qui contient le plus de caféine par portion de toutes les autres sources de caféine, alors, quand vous aurez envie de relaxer, éviter le plus possible la caféine. Si elle vous stimule en certaines occasions, elle participe aussi activement à la destruction de la beauté du corps.

Accouchement et perte de cheveux

Il arrive que plusieurs femmes, après l'accouchement perdent beaucoup leurs cheveux, ce qui en inquiètent plusieurs. Cependant ce phénomène est absolument normal et il n'y a donc aucune inquiétude à avoir. C'est par la douceur qu'il faut remédier au problème. Il faut tout d'abord évitez d'aggresser le cuir chevelu par la décolaration, les teintures et les permanentes. Optez plutôt pour une coiffure la plus naturelle possible. Il faut soigner les cheveux avec des produits eux aussi naturels: bains d'huile, de plantes régénérateurs à base de protéines. En plus veuillez à ce que votre alimentation soit riche en vitamine B et utilisez la levure de bière pour redonner de l'éclat à vos cheveux.

Merci.

Studio Edith Serei
12615, 1ère avenue
St-Georges Est
Tél: 228-9244
Rés: 227-0022

Après la lèpre

La guérison de la lèpre peut prendre de 3 à 30 ans mais les lépreux ne réintègrent jamais la société. A la léproserie Alverno à Singkawang en Indonésie l'USC Canada donne les outils et les machines pour aider d'anciens lépreux à devenir autosuffisants. Les bureaux de l'USC Canada sont situés au 56 rue Sparks à Ottawa.

Programme de bourses de l'USC

Les frais de scolarité au secondaire sont trop élevés pour bon nombre de jeunes au Botswana en Afrique. Grâce à son programme, l'USC Canada octroie 25 bourses à des élèves du secondaire dans le besoin, choisis dans chacun des 13 districts du Botswana. Pour plus d'information, conctactez USC Canada, 56 rue Sparks à Ottawa.

A L'Auberge Arnold, en cette semaine internationale de la Femme, nous désirons souligner leur travail et leur solidarité.

En hommage aux
Femmes de la Beauce,

nous leur offrons
25%
d'escompte SUR LEURS REPAS *à nos deux salles à manger durant toute la semaine.*

Nos cuisiniers et hôtesses arboreront le tablier symbolique du travail des femmes, et nous vous invitons à en faire autant.

25% D'ESCOMPTE POUR LES FEMMES
AUBERGE ARNOLD, une vraie bonne idée de 'solidarité'

Bienvenue
L'AUBERGE-MOTEL ARNOLD inc.
18255, Rte Kennedy, St-Georges Est
228-5558 — 228-5559

INTER — Gros lot de **250 000$** — Date: 5 Mars

706778 — 06778 — 6778 — 778 — 78

LOTS: 250 000$ — 2 500$ — 250$ — 50$ — 10$

Gros lots de 25 000$: 347499 — 129057 — 473487 (Numéros non décomposables)

Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 1 4 9 1 6 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$: 1 4 9 1 6 X / X 1 4 9 1 6

Numéro tiré 4 9 1 3 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250$: 4 9 1 3 X X / X 4 9 1 3 X / X X 4 9 1 3

Numéro tiré 8 4 1 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50$: 8 4 1 X X / X 8 4 1 X / X X 8 4 1 / X X X 8 4 1

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOTS BONIS: Numeros non decomposables

100 000 $	587 A 430				
50 000 $ chacun	549 A 812	725 B 313			
10 000 $ chacun	325 A 096	388 B 631	354 A 802	746 B 718	147 B 791
5 000 $ chacun	139 B 215	790 B 029	665 B 260	193 B 360	345 B 595
	465 A 490	157 B 542	536 A 973	473 A 958	702 B 953

100 lots bonis de 1000 $ chacun : Numéros non décomposables

103A289 401A476 534A125 598A603 707A585 846A787 1698296 2988210 3668503 5068782 5698715 6568940 8008376
116A204 407A035 537A932 612A226 712A235 855A036 1788986 3008586 4048194 5078369 5798908 6878367 8338581
137A570 423A586 538A262 642A560 714A128 872A460 1828170 3048486 4198604 5088716 5918921 7198764 8488746
144A318 472A394 539A309 668A522 715A779 899A776 1888193 3378740 4298640 5348740 6008271 7228495 8728756
237A180 488A374 548A130 677A405 730A928 1368120 1898758 3408191 4498137 5368546 6068062 7328577
287A779 492A213 561A608 682A267 754A546 1408889 2248264 3528053 4688261 5428844 6138692 7458481
291A726 502A007 582A618 698A113 833A677 1568652 2418972 3598337 4718454 5618573 6308808 7588254
305A825 525A393 583A690 703A128 842A617 1578392 2808191 3648346 4968465 5658512 6368282 7828059

INTER

1000 lots bonis de 100 $ chacun :

102A427 206A789 326A946 431A091 552A498 686A454 814A346 1428659 2608485 3788479 5068732 6348949 7658816
103A114 207A929 327A090 432A784 552A507 686A905 814A894 1448077 2608694 3798283 5078792 6358531 7678137
105A387 210A396 327A775 433A351 552A726 687A719 819A611 1448577 2618984 3818472 5118418 6398139 7688814
106A981 211A453 333A823 433A485 553A977 689A145 821A035 1468318 2638751 3828466 5138432 6418540 7688959
107A447 212A223 334A145 434A814 555A131 691A146 822A103 1468333 2648574 3848148 5188094 6458194 7698461
109A092 213A470 336A978 434A880 558A473 691A727 822A688 1468675 2658102 3858083 5188391 6458653 7718874
112A670 213A548 337A971 437A689 559A846 692A908 824A175 1478754 2678111 3858089 5188953 6468525 7728684
115A840 214A208 338A412 439A213 560A051 694A350 826A013 1508784 2678550 3888089 5208821 6478136 7738639
116A004 218A324 338A771 439A922 560A469 696A299 827A530 1618367 2688093 3898691 5218133 6498079 7758966
119A158 219A979 340A444 443A214 565A022 697A397 828A822 1638216 2688116 3908036 5238156 6508847 7778608
120A949 223A366 341A031 444A518 565A046 699A858 830A956 1658272 2718108 3908652 5308844 6518895 7788053
121A893 234A291 341A304 444A563 566A793 702A090 835A090 1668208 2728454 3928407 5328816 6548993 7818806
124A164 237A654 342A363 445A790 569A466 702A265 837A088 1688792 2748343 3928770 5338663 6558072 7828393
124A276 239A257 348A587 446A274 570A589 707A748 839A935 1708483 2778092 3978173 5358408 6558583 7828975
124A326 240A285 349A493 446A921 570A771 708A393 840A321 1718732 2778484 4008776 5368302 6598828 7838174
126A125 242A206 350A201 447A494 574A013 712A121 842A308 1728285 2788421 4018003 5388509 6608704 7888242
127A887 243A461 351A799 449A132 574A294 713A367 845A843 1728749 2798365 4028668 5388793 6618363 7888322
128A263 244A675 352A000 449A642 576A368 715A603 849A981 1738228 2838904 4028747 5448852 6628324 7948157
128A935 247A239 352A894 451A482 576A940 715A749 851A393 1748025 2868692 4048288 5478609 6678009 7948501
129A655 248A840 354A238 453A390 583A122 715A755 854A701 1748547 2928004 4048320 5498925 6678165 7948987
132A916 249A420 354A508 455A197 585A579 715A979 855A231 1768532 2978593 4098225 5508215 6678513 7958095
133A231 249A543 356A851 456A428 586A415 716A388 856A524 1788950 2998539 4118140 5508748 6678760 7968021
133A544 249A745 357A343 461A470 586A808 717A486 859A438 1788981 3078162 4118968 5508780 6678898 7968223
133A907 251A659 361A498 461A768 587A752 718A313 860A509 1878965 3078471 4128958 5518295 6718465 7978527
134A516 251A810 363A039 462A735 589A478 718A463 863A212 1918104 3088420 4138349 5538108 6728715 7998522
134A711 252A191 363A771 462A848 592A122 719A072 864A183 1948185 3108328 4188528 5548162 6738261 8008614
135A823 252A302 368A962 463A938 592A762 720A161 865A251 1948293 3108688 4208637 5558554 6798844 8018128
136A116 253A266 369A602 464A563 593A181 722A448 865A851 1948442 3118423 4218150 5578753 6798991 8018573
136A885 255A666 371A091 465A995 593A795 724A903 866A779 1948620 3128798 4228753 5608610 6818469 8028518
138A260 257A306 373A648 468A364 601A981 726A650 871A302 1948988 3168334 4238832 5628626 6818808 8038689
139A546 257A941 376A129 470A499 602A492 730A661 875A417 1978209 3168646 4248339 5678080 6828147 8038977
141A898 258A406 377A545 471A122 610A405 731A946 875A941 1988117 3168887 4258367 5688183 6858615 8048655
142A469 258A846 377A768 471A989 611A442 732A419 877A098 2028151 3188942 4278113 5718109 6918551 8078782
143A289 259A166 379A166 472A275 620A028 733A819 878A771 2048335 3228249 4278264 5728154 6928682 8098197
145A672 264A328 379A962 476A181 624A827 737A758 881A196 2058004 3228268 4328908 5728406 6938897 8148772
153A172 266A220 380A335 477A470 625A395 739A600 881A219 2068350 3248193 4348291 5728813 6978734 8158006
154A139 268A314 381A162 477A771 626A087 739A960 881A965 2078365 3248543 4358601 5768748 6978976 8168074
155A686 268A322 383A847 478A018 626A438 740A621 882A118 2088216 3258557 4408722 5778425 7008654 8218611
155A740 268A590 386A420 479A680 628A619 741A523 882A936 2098404 3278025 4418842 5798615 7018632 8238969
155A897 271A305 387A116 480A804 631A863 742A660 883A906 2108849 3318592 4428297 5828134 7038156 8278200
158A649 271A818 388A840 485A805 633A219 750A094 885A562 2118305 3328059 4438866 5828318 7048894 8278569
159A246 273A994 389A633 489A353 634A276 750A157 886A641 2138958 3328496 4468983 5838363 7068399 8318065
159A785 277A454 390A346 490A070 634A409 750A249 886A934 2158515 3338164 4488015 5838655 7098214 8328627
160A294 277A783 390A910 490A989 635A755 750A912 887A393 2168463 3348974 4488484 5858581 7128140 8398933
160A572 278A803 391A469 492A751 636A125 750A989 888A131 2178482 3358828 4518130 5858773 7168759 8398954
160A791 280A233 392A014 493A935 637A215 754A816 888A416 2178616 3378206 4538882 5878194 7178121 8418253
164A881 280A444 392A352 495A728 640A022 755A089 890A551 2188063 3378433 4548720 5918656 7178276 8458344
165A653 282A124 394A170 500A267 642A139 756A272 890A603 2188469 3388241 4558468 5938756 7218461 8498706
165A874 283A615 394A215 503A135 646A348 766A653 890A608 2198433 3398459 4558804 5988429 7228875 8518749
167A285 283A720 394A361 503A197 647A424 766A675 897A400 2208686 3398617 4578293 5988598 7238211 8528557
168A778 287A384 394A639 503A389 648A184 769A032 897A983 2218015 3398625 4578340 5988826 7258654 8528932
170A200 289A950 394A873 506A138 649A000 770A796 1018663 2218712 3408259 4588180 6018302 7258864 8538100
170A339 293A116 395A902 509A489 649A153 774A677 1028303 2228200 3408934 4608856 6018813 7268669 8628250
172A766 294A485 396A238 510A590 649A857 774A850 1028807 2238697 3448035 4628633 6058310 7268745 8638613
173A282 296A337 396A420 510A975 652A401 775A139 1048855 2248049 3468726 4658378 6078537 7308831 8678443
173A511 296A543 398A617 515A884 652A626 776A500 1068569 2278299 3468760 4658779 6088826 7318054 8688502
174A181 297A204 398A763 518A981 655A408 783A128 1098006 2298458 3508500 4688143 6098681 7338021 8718050
174A216 298A979 399A939 519A102 658A613 783A460 1098127 2308925 3548811 4718671 6118048 7338115 8718439
174A962 301A127 404A124 519A937 658A829 783A881 1118665 2328506 3558526 4738084 6138027 7338875 8718478
179A215 301A370 404A348 520A420 659A766 787A886 1128665 2328600 3568988 4778692 6138291 7358526 8718714
179A423 303A739 407A279 520A949 660A162 788A085 1138501 2328713 3598727 4778839 6138719 7378166 8798966
179A777 306A053 407A388 522A361 660A645 790A236 1198364 2338736 3608478 4788694 6148037 7378403 8808723
179A793 308A089 407A967 522A536 660A819 790A484 1228128 2358796 3608744 4848169 6148558 7378521 8808743
179A839 309A018 408A312 525A068 661A773 794A738 1248959 2358857 3618151 4898530 6148763 7388837 8818318
179A909 310A255 409A753 525A545 661A902 798A673 1248994 2368623 3628484 4908812 6158082 7408031 8838374
182A068 311A872 410A114 531A993 666A273 800A527 1258267 2418049 3638825 4918358 6168374 7408507 8848462
182A726 313A526 414A193 532A131 667A714 801A533 1318242 2418122 3648720 4938678 6178752 7408558 8868014
184A786 316A026 414A588 533A689 671A353 802A714 1318304 2458520 3658261 4958662 6188693 7438793 8868334
185A044 316A896 414A856 533A721 672A352 804A191 1318803 2468532 3678955 4978613 6188868 7468682 8878276
186A941 319A005 415A176 534A098 672A632 804A234 1328081 2488354 3698438 5008615 6238060 7538031 8878860
187A515 321A101 418A070 538A361 674A405 804A465 1328497 2508039 3718075 5038258 6238159 7538340 8918112
187A958 321A349 420A079 542A293 674A972 805A600 1338676 2508563 3728330 5038362 6268039 7558328 8918148
194A194 321A652 421A293 546A049 678A197 805A966 1348490 2518562 3728804 5048203 6288326 7598568 8928514
194A434 322A821 422A057 546A054 678A294 806A147 1368236 2538960 3738084 5048454 6318214 7608633 8938457
195A217 323A252 425A485 546A955 682A805 808A564 1368941 2578776 3748771 5048737 6328171 7628734 8958941
203A994 324A157 427A007 547A986 684A294 810A747 1388807 2588865 3768059 5048795 6328325 7638053 8978668
205A384 325A108 428A686 550A288 685A229 811A125 1418994 2588873 3768971 5068245 6348924 7638806

Numéros non décomposables

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une société lyrique est née

par Jacques Légaré

En voie d'obtenir sa charte de société à but non-lucratif, la Société lyrique sartigane se donne pour but de populariser la musique lyrique et de faire connaître les interprètes, dans notre région.

C'est mercredi dernier, lors d'une conférenee de presse qui a eu lieu au Motel l'Igloo, à St-Georges, que cette nouvelle a été annoncée à la presse. L'un des trois fondateurs de la Société, M. Léandre Lapierre (Lac Etchemin), était alors présent. Les deux autres sont MM. Paul Roy (Lambton) et André Busque (Ste-Marie).

C'est par l'organisation de concerts lyriques que la Société entend faire connaître ce genre de musique, un peu partout dans la région. Pour l'instant, on vise surtout des concerts en solo, duo, ou pour un petit nombre d'exécutants. Plus tard, on pense organiser des concerts pour chorale complète.

M. Lapierre n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la chanson classique et semi-classique, puisqu'il est directeur de deux chorales dans la région: celle de St-Odilon et une chorale d'enfants, à Ste-Justine. Celui-ci est également membre fondateur de la Société lyrique d'Aubigny, qui a atteint une réputation considérable. Celui-ci estime qu'il y a dans la Beauce et les alentours un bon nombre de très belles voix, qui sont méconnues du public. Quant à savoir si le public s'intéressera à ce genre de musique, M. Lapierre estime que l'on peut déjà compter sur le public des gens assez âgés, qui en ont beaucoup entendu durant leur jeunesse. Il s'agira de la faire connaître aux autres.

Les visées de la Société sont d'ailleurs assez modestes en ce qui concerne les premiers concerts, et on se contenterait d'assistances d'une centaine de personnes. Il ne s'agit pas de faire de l'argent, mais plutôt de rencontrer ses frais.

M. Lapierre est l'un des fondateurs de la Société lyrique sartigane.

Quant aux artistes, on ne peut leur garantir qu'un pourcentage des recettes.

Répertoire fantastique

Selon M. Lapierre, il y a un répertoire fantastique de mélodies classiques, de chant d'opéra et de chant choral à exploiter. Il fait d'ailleurs remarquer que les diverses chorales de la région offrent souvent des répertoires semblables.

Le premier concert organisé par la Société lyrique mettra en vedette M. Lapierre lui-même, un baryton qui agissait comme soliste au sein de la Société lyrique d'Aubigny. Il y interprètera des oeuvres de Goublier, Delmet, Tosti, Gounod, etc... La première aura lieu à l'école St-Louis de La Guadeloupe, le 14 mars prochain. Il sera ensuite présenté à la Polyvalente Abénaki de St-Prosper (16 mars), au Centre culturel de Lac Etchemin (21 mars) et à la Polyvalente Veilleux de St-Joseph (24 mars).

En avril, on présentera un second concert et M. Lapierre sera encore de la partie. Il s'agira cependant d'un concert conjoint où M. Louis Morissette, un organiste de St-Georges, exécutera des morceaux de musique religieuse. Il interprètera entre autres des pièces de Bach, Purcell, Biset, etc. Ce concert sera donné le 3 avril à Lambton (Eglise St-Vital), le 4 avril à Ste-Marie (église), le 6 avril à St-Georges (église de l'Assomption) et le 7 avril à Beauceville (église St-François). A l'automne, on assistera à une autre série de concerts, auxquels participera le soliste Pierre Verreault, de St-Georges.

C'est une politique de la Société lyrique d'organiser des concerts dans beaucoup d'endroits différents, à travers la région. On entend aussi faire connaître plusieurs chanteurs et chanteuses. Les personnes intéressées à participer à ces concerts peuvent communiquer avec M. Lapierre, au casier postal 669, Lac Etchemin.

Le coin de la PME

avec Jean-François Morin

PAR: Jean-François Morin
Collaboration spéciale

2. Le fonds de roulement; c'est quoi?

Lorsqu'on parle de fonds de roulement, certaines personnes froncent les sourcils, ne sachant pas trop de quoi il est question. Cette réaction est compréhensible car le fonds de roulement est une notion abstraite qui ne correspond à rien de tangible dans l'entreprise. Cependant, c'est un outil de gestion de premier ordre et il est absolument indispensable de bien savoir comment s'en servir.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de l'actif à court terme; il représente la participation de l'entreprise au financement de son propre actif à court terme. En d'autres mots, c'est le capital ou l'investissement nécessaire pour financer les opérations courantes. Par opérations courantes, on entend les opérations touchant uniquement soit l'actif à court terme, soit le passif à court terme, ou les deux.

L'actif à court terme comprend:

-l'encaisse et l'argent comptant
-les stocks
-les comptes à recevoir
-tout autre élément d'actif à court terme.

Le passif à court terme comprend:

-les emprunts bancaires
-les billets venant à échéance dans les 12 mois suivant la date du bilan
-la partie des emprunts à long terme payable durant l'exercice suivant
-les comptes à payer
-tout autre élément du passif à court terme

En voici un exemple pour mieux comprendre ces définitions:

La Bottine Enr.
Bilan partiel
au 31 décembre 19x1

Actif à court terme	
Encaisse	$3,000
Comptes à recevoir	7,000
Stocks	30,000
Total de l'actif à court terme	**$40,000**
Passif à court terme	
Avance bancaire	$1,000
Comptes à payer	5,000
Dettes à long terme (partie courante)	5,000
Total du passif à court terme	**$11,000**

[à suivre]

M. Morin est agent de gestion-conseil à la Banque Fédérale de Développement à St-Georges.

La Bourse

par François Breton

Nous avons connu, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, des taux d'intérêts records. Ce programme de réduction de la masse monétaire a pour conséquence un ralentissement économique qui n'est pas sans causer des dommages irréparables. Même si la tendance semble actuellement se renverser, une augmentation de la demande pour le crédit ainsi qu'une nouvelle poussée sur les prix à la consommation pourraient nous ramener aux sommets atteints l'été dernier (22 3/4%).

Sous ces menaces, les marchés boursiers se sont grandement détériorés et tant que l'économie ne montrera pas de forces, un redressement est peu probable. D'autres facteurs sont aussi à considérer:

—Nos voisins du Sud réagiront de quelle façon aux politiques de canadianisation?

—Et les investisseurs canadiens, de quelle façon s'adapteront-ils aux politiques fiscales récemment dévoilées?

—Est-ce que nos gouvernements réussiront à équilibrer leurs budgets en contrôlant leurs dépenses?

Le marché boursier de cette année, a été pour tous les investisseurs, très décevant. Tous ceux qui avaient fait des prévisions ont reçu de grandes leçons d'humilité.

Que nous réserve l'avenir?

Je crois sincèrement que la solution à nos problèmes économiques viendra d'abord des Etats-Unis. Nos gouvernements prennent trop de plaisirs à dire qu'ils subissent l'effet d'entraînement pour prendre des initiatives saines. Les politiques du Président Reagan sont contestées, mais il semble bien qu'il pourrait avoir raison. Si son budget n'était pas équilibré en 1984, une chose est certaine, il aura tout essayé. Sa politique militariste est également controversée et il sera difficile de dire s'il y gagnera. Advenant un conflit, elle pourrait tout aussi bien y être pour notre perte.

Une diminution des déficits budgétaires des gouvernements de tous les niveaux mettraient moins de pression sur les taux d'intérêts. Une moins grande demande de capitaux et une offre qui atteint des niveaux sans précédent ne peuvent que contribuer à faire baisser le coût de l'argent. La théorie de l'offre et de la demande qui doivent un jour s'équilibrer par un prix s'applique ici très bien. Des données récentes sur les épargnes aux Etats-Unis nous disent que le "cash" à court terme est de l'ordre de 100 milliards de dollars de plus que l'an passé. La journée où les investisseurs verront des signes positifs dans notre économie, ils déplaceront ce capital dans des véhicules de placements qui offriront des rendements plus intéressants.

Au fur et à mesure que les taux d'intérêts diminueront, ces véhicules de placements seront étudiés et les plus opportunistes en profiteront. Dans un domaine où l'ordre alphabétique n'a rien à voir avec le rendement, je vous recommande d'être très présent dans le marché pour les mois à venir.

François Breton
McNeil Mantha, Inc.

ENCORE
un coup de pouce du Gouvernement du Québec

Près de 700,000 Québécois sont admissibles au

Remboursement d'impôts fonciers!

COMMENT?
Remplissez la formule intitulée « Remboursement d'impôts fonciers 1981 » qui vous a été expédiée par courrier dans la même enveloppe que votre formule de « Déclaration des revenus 1981 » (rapport d'impôt).

Êtes-vous du nombre?
Vaut mieux vérifier!

SI après avoir rempli votre formule de demande, vous constatez que vous êtes admissible au remboursement d'impôts fonciers, signez la formule et faites-la parvenir à Revenu Québec, avec votre formule de déclaration des revenus, au plus tard le 30 avril 1982.

SI vous n'avez pas reçu ces formules ou que vous les avez égarées, vous pouvez en obtenir d'autres aux bureaux de Revenu Québec et de Communication-Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec
LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AU PUBLIC ET À L'ENTREPRISE

Sainte-Foy
3800, rue Marly
643-6150

Trois-Rivières
878, rue de Tonnancourt
379-5360

Rouyn
180, boul. Rideau
762-8155

Montréal
3, Complexe Desjardins
873-2611

Jonquière
50, boulevard Harvey
542-3526

Rimouski
337, rue Moreault
722-3572

Sherbrooke
112, rue Wellington sud
563-3034

Hull
17, rue Laurier
770-1768

ou aux bureaux provisoires ouverts durant le mois de mars dans certaines régions.

Si vous devez utiliser l'interurbain, c'est gratuit. Faites le « 0 » (zéro) et demandez Zénith 6-6360.

Revenu Québec

SAVIEZ-VOUS QUE?

au Studio **Michel Pagué**

nous sommes là pour toutes les étapes de votre vie

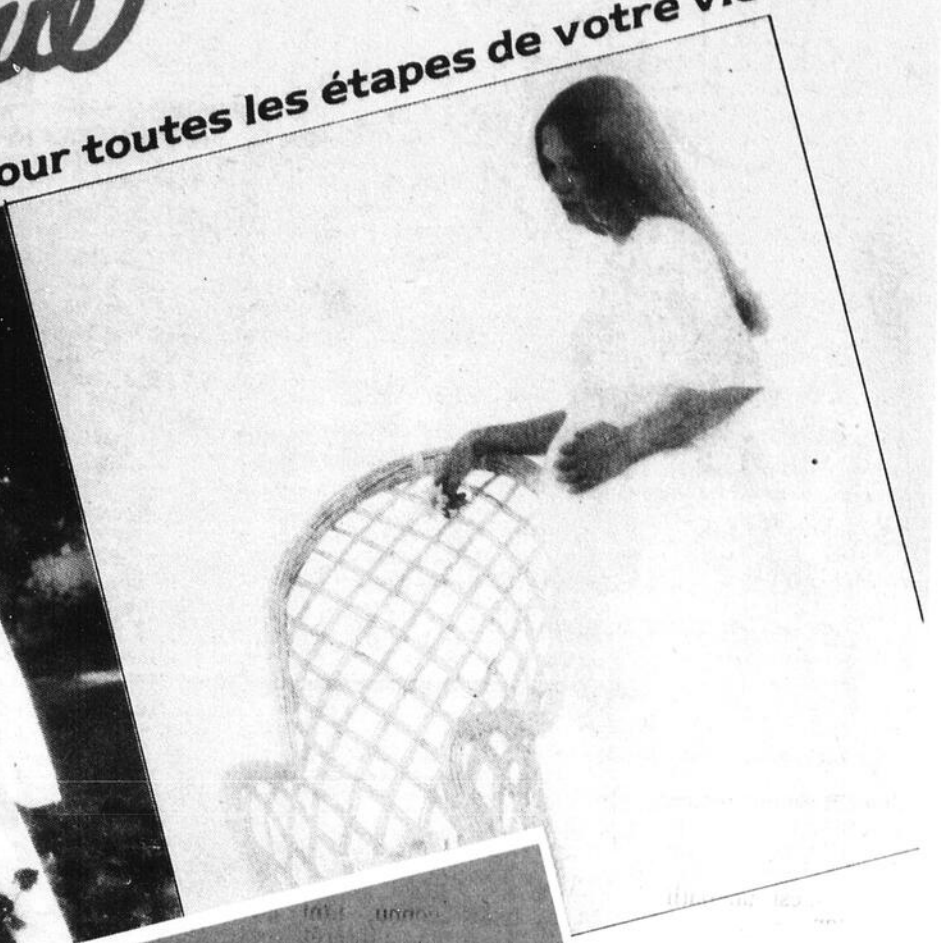

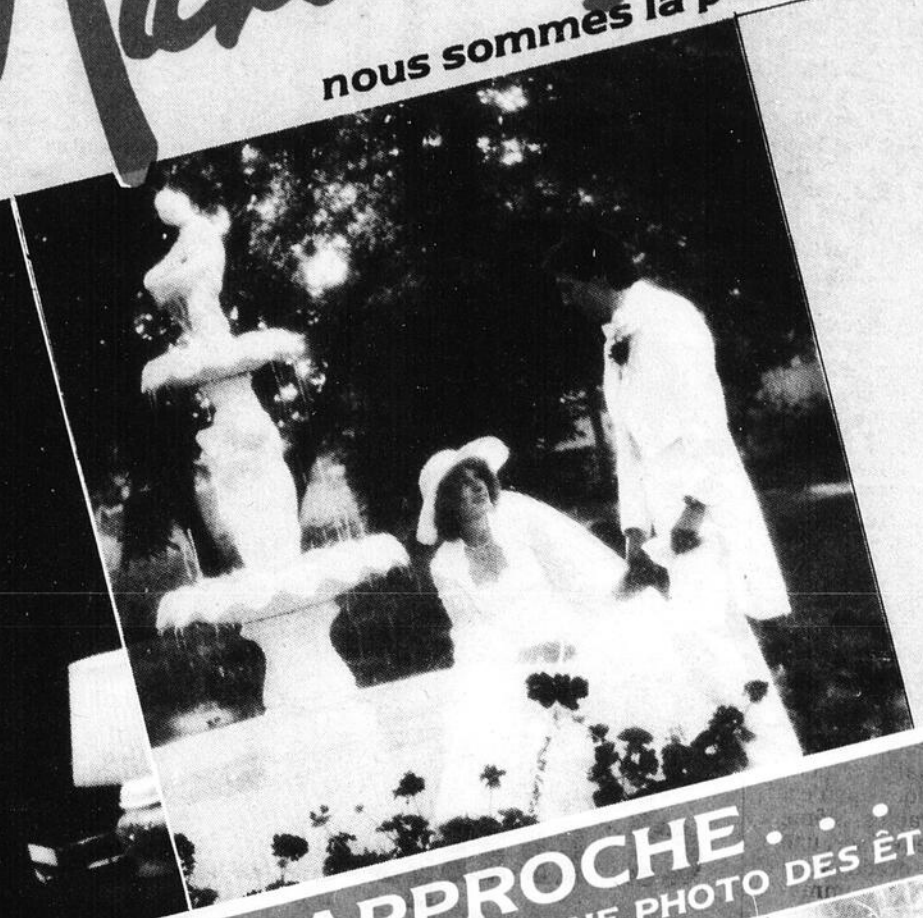

PÂQUES APPROCHE . . .

OFFREZ-VOUS L'INOUBLIABLE, UNE PHOTO DES ÊTRES CHERS

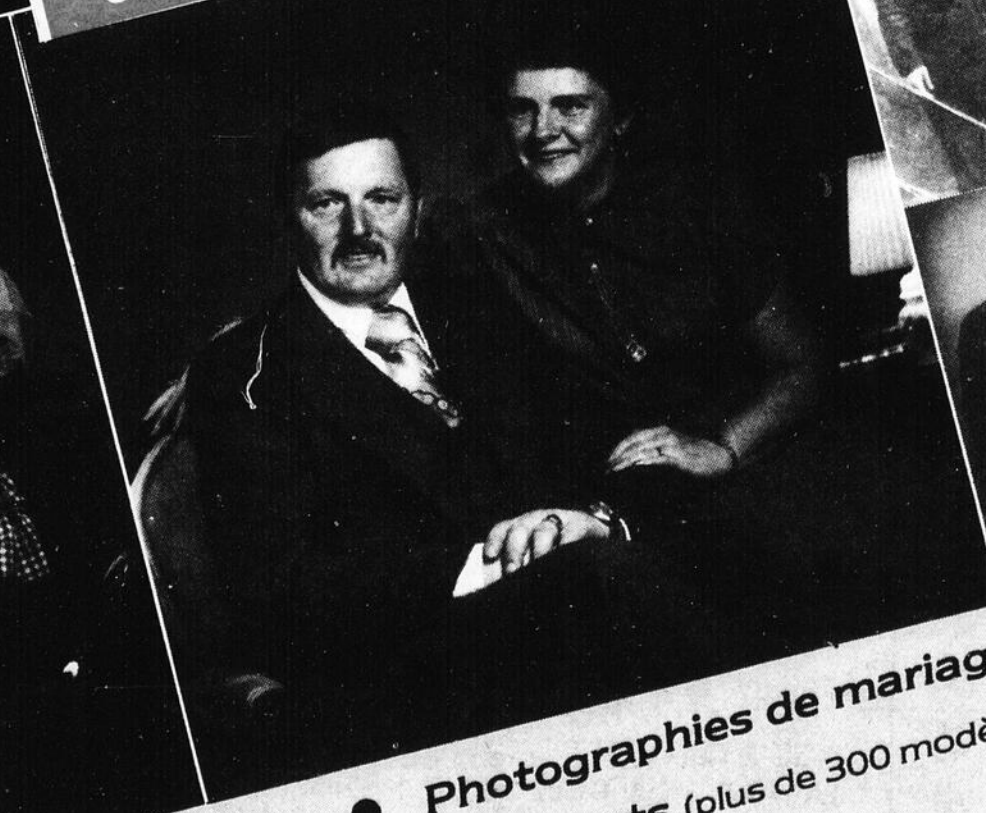

manac

- **Photographies de mariage:** série de 21 photos à partir de **225$**
- **Faire-parts** (plus de 300 modèles)
- **Mosaïques**
- **Photographies commerciales**
- **Passeport** (10 minutes)
- **Restauration de photos**
- **Encadrements**

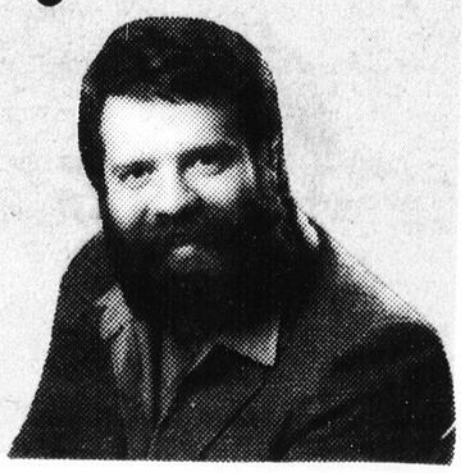

(Valide jusqu'au 31 mars 1982)
AGRANDISSEMENT 8 x 10 GRATUIT
lors séance de poses

2190, BOUL. DIONNE, ST-GEORGES JOUR **227-0403**
(même édifice que Jules Maheux Chaussures)

OPTION MÉTRO

MÉTRO

Du bon, à bon

N'oubliez pas que 1 kg = un peu plus de 2 lb

*** BIFTECK DE RONDE**
désossé, tranche entière
4,14 $/kg
1,88 $/lb

*** BIFTECK DE SURLONGE**
tranche entière
6,35 $/kg
2,88 $/kg

*** BIFTECK OU ROSBIF DE POINTE DE SURLONGE**
6,13 $/kg
2,78 $/kg

TOMATES ROUGES
Gr. 6 x 6
Produit du Mexique
Cat. Canada No 1
1,28 $/kg
58 $/lb

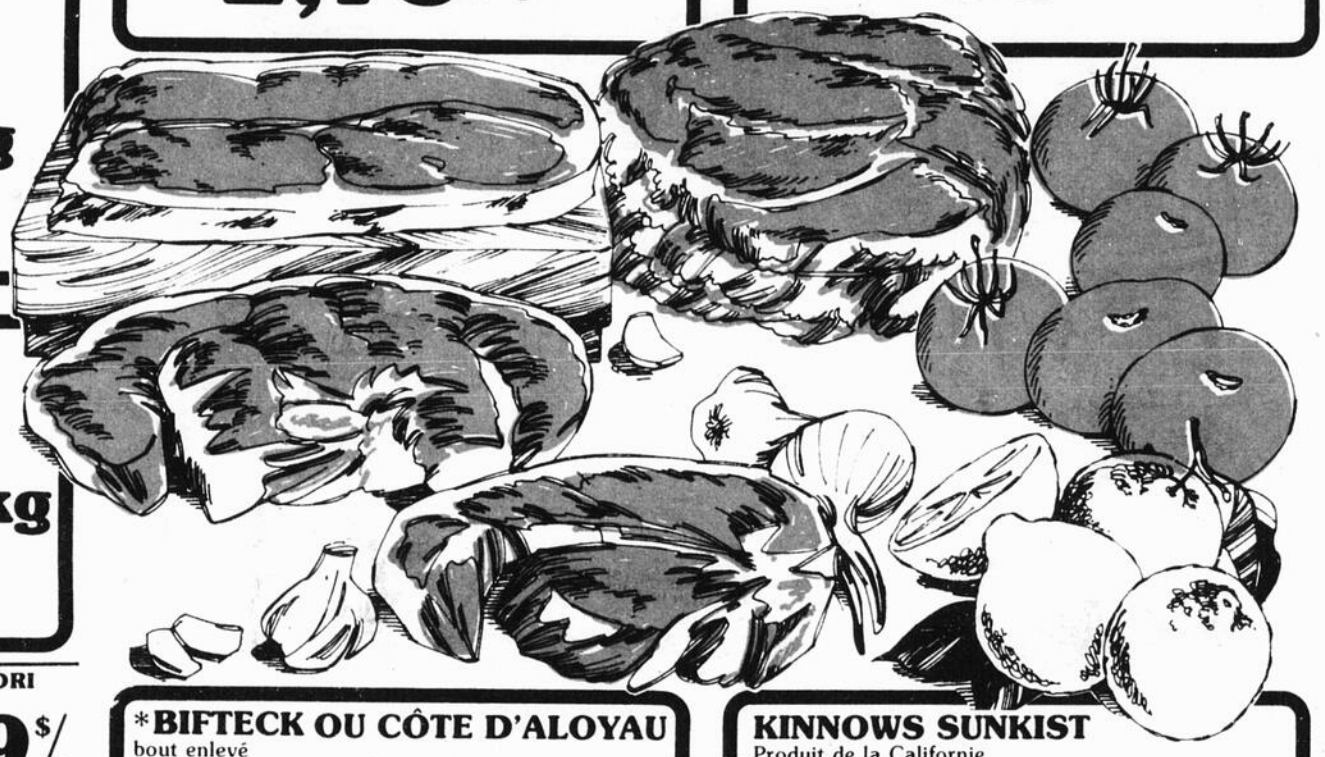

*** ROSBIF D'EXTÉRIEUR DE CROUPE**
4,14 $/kg
1,88 $/lb

*** BITECK ATTENDRI DE RONDE**
6,79 $/kg
3,08 $/lb

BOEUF HACHÉ MAIGRE **4,14 $/kg**
1,88 $/lb

*** BIFTECK OU CÔTE D'ALOYAU**
bout enlevé
6,79 $/kg
3,08 $/lb

KINNOWS SUNKIST
Produit de la Californie
1,06 $/kg
48 ¢/lb

JAMBON MIGNON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger
MARQUE MAISON 1-1,36 kg (2-3 lb) **5,47 $/kg** **2,48 $/lb**

JAMBONNEAU OU CROUPE DE PORC FRAIS **2,82 $/kg** **1,28 $/lb**

PAIN DE VIANDE DE PORC
morceau ou tranché **MÉRITE** **4,36 $/kg** **1,98 $/lb**

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE
surgelé, morceau complet ou demi, 1,36 kg à 2,26 kg (3-5 lb) **4,59 $/kg** **2,08 $/lb**

JAMBON CUIT
tranché **HYGRADE** 175 g **1,68 $**

SIMILI POULET
tranché **HYGRADE** 375 g **2,08 $**

SAUCISSON DE SALAMI
tout boeuf **MÉTRO** 300 g **1,88 $**

SAUCISSES FUMÉES
régulières ou tout boeuf **HYGRADE** 454 g **1,78 $**

BOEUF FUMÉ
tranché **BENS** 2 env. de 85 g **2,18 $**

SAUCISSON DE SALAMI TOUT BOEUF
COORSH morceau ou tranché **5,25 $/kg** **2,38 $/lb**

BOUDIN AU LAIT **2,82 $/kg**
MÉRITE **1,28 $/lb**

SAUCISSON DE BOLOGNE
HYGRADE régulier tranché 375 g **1,88 $**

POINTE DE POITRINE DE BOEUF SALÉ
BENS **5,69 $/kg** **2,58 $/lb**

POULET FARCI
morceau ou tranché **COORSH** **5,47 $/kg** **2,48 $/lb**

* Coupes provenant de boeuf Canada, Catégorie "A"

* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

RAISIN VERT SANS PÉPIN
Importé du Chili
Cat. Canada No 1 **2,84 $/kg** **1,29 $/lb**

*** CAROTTES**
Produit du Canada
Cat. Canada No 1
cello 2,27 kg (5 lb) **1,29 $**

NECTARINES
Importées du Chili **2,84 $/kg** **1,29 $/lb**

CHOU-FLEUR (BUD)
Gr. 16
Produit des États-Unis
Cat. Canada No 1 ch. **1,19 $**

CONCOMBRES
super-select
Produit du Mexique
Cat. Canada No 1 **2/85 ¢**

*** CHAMPIGNONS BLANCS**
Produit du Canada
chopine **1,18 $**

POMMES ROUGES DÉLICIEUSE
Gr. 125
Produit des États-Unis
Cat. Canada de fantaisie **1,21 $/kg** **55 ¢/lb**

RAGOÛT
saveurs assorties **PURITAN** bte 680 g **1,49 $**

PETITS GÂTEAUX
caramel, demi lune, chocolat, billot érable
VACHON bte de 6 **1,49 $**

CONFITURE AVEC PECTINE
saveurs variées **KRAFT LA MAISONNÉE** bocal 500 mL **1,59 $**

RAISINS SECS
JAFFA SULTANA cello 750 g **2,79 $**

PAIN AUX RAISINS
MARQUE MAISON 350 g ch. **79 ¢**

JUS RÉFRIGÉRÉ
orange ou pamplemousse non sucré
KRAFT cont. 909 mL **1,09 $**

PÂTE DE TOMATES
GATTUSO bte 369 mL **88 ¢**

MENTHES
saveurs assorties **RITO** cello 400 g **1,69 $**

CHOCOLATS
Doigts de noix de coco, Rosettes, Will-o-Crisp, Macarons
NEILSON bte 200 g **1,18 $**

BISCUITS
Thé social **CHRISTIE** cello 400 g **1,39 $**

THÉ EN SACHETS
RED ROSE ORANGE PEKOE 60 sachets **2,09 $**

HUILE
CRISCO cont. 3 L **5,19 $**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 8 mars
Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.

On connaît not'monde!

VIANDE AUX QUARTIERS POUR CONGÉLATEUR À PRIX SPÉCIAL

228-2057

1000, 127ème RUE, ST-GEORGES-EST

228-6656

boeuf prix!

SUPER MARCHÉ **Odias Fecteau** INC.
305, 22e RUE, ST-GEORGES-OUEST
228-2057

SUPER MARCHÉ **Poulin & Frères**
1000, 127ème RUE, ST-GEORGES-EST
228-6656

VIANDE AUX QUATRE-PETITS-POINTS

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
LAVO
cont. 3,6 L
98¢

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, rose, jaune, beige
WHITE SWAN paquet 4 rouleaux
1,19$

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
surgelé
OLD SOUTH
cont. 355 mL
99¢

«SINGLES»
préparation de fromage fondu, 16 tranches
KRAFT
paquet 500 g
2,28$

OPTION MÉTRO

Bien manger pour vivre le présent

MOIS DE LA NUTRITION MARS '82

Une bonne alimentation est un mode de vie.

Même si vous devez manger en vitesse, prenez l'habitude de bien vous nourrir: partez du bon pied en déjeunant le matin. Veillez à répartir votre consommation quotidienne sur au moins trois repas. Ne sautez jamais le repas du midi afin d'éviter la surconsommation au repas du soir.

Un conseil de votre maître épicier Métro.

BISCUITS SODA
salés ou non salés
PREMIUM PLUS
CHRISTIE
bte 450 g
98¢

JUS D'ORANGE OU DE POMMES OU BOISSON VARIÉES
FBI
carton de 6 bouteilles de 170 mL
1,18$

COCKTAIL AU JUS DE LÉGUMES
LA JARDINIÈRE
DEL MONTE
cont. 1.36 L
88¢

FRUITS EN COUPE
saveurs variées
DEL MONTE
paquet 4 btes de 142 g
1,38$

POUDRE POUR GELÉE
saveurs variées
JELL-O
paquet 85 g
2/78¢

MAÏS EN CRÈME
Canada de fantaisie
NIBLETS
bte 398 mL
55¢

MAÏS À GRAINS ENTIERS
Canada de fantaisie
NIBLETS
bte 341 mL
55¢

MARGARINE MOLLE
à l'huile de maïs, à l'huile de tournesol ou non salée
FLEISCHMANN
jumelé 454 g
1,28$

NETTOYEUR LIQUIDE
tout usage
MARQUE MAISON
cont. 1 L
1,08$

PÂTES ALIMENTAIRES
macaroni coupé, rotini, spaghetti, spaghettini
GATTUSO
cello 1 kg
1,18$

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
GAZA
bte 540 mL
2/88¢

FROMAGE À LA CRÈME
PHILADELPHIA
nature
KRAFT
cont. 250 g
1,18$

GARNITURE POUR TARTES
saveurs variées
VACHON
cont. 540 mL
1,48$

BISCUITS
tartes aux fraises, gaufrettes chocolat, "Mille-feuilles"
DAVID
cello 250 g
1,19$

PÂTE DENTIFRICE
gel, saveur régulière ou menthe
COLGATE
tube 50 mL
49¢

ALIMENTS SURGELÉS

FRITES
juliennes régulières
LES FERMES CAVENDISH
sac 907 g
89¢

MAÏS À GRAINS ENTIERS
NIBLETS
bte 340 g
2/98¢

TARTE AUX POMMES
FARM HOUSE
bte 680 g
1,79$

CHAUSSONS ASSORTIS
PEPPERIDGE FARM
bte 298 g
99¢

FILETS DE SOLE
BOOTH
bte 454 g
3,09$

PIZZA
crousti-tendre
4 x 5" GARNIE
McCAIN
bte 454 g
2,28$

FRUITS NON SUCRÉS,
FRASER VALE
Canada de fantaisie
bleuets, fraises entières
bte 312 g
1,39$

PÂTE À PIZZA 3M 12"
LA PATE DORÉE
sac 624 g
1,79$

TABLETTES DE CHOCOLAT
caramel et guimauves, menthe chocolatée, bordeaux
LAURA SECORD
emballage multiple (4 unités)
1,09$

CHOCOLAT CHAUD
CADBURY'S
cont. 500 g
2,39$

CAFÉ INSTANTANÉ
ENCORE
avec chicorée
bocal 227 g
4,89$

MOUCHOIRS DE PAPIER
blancs, jaunes, menthe
MARQUE MAISON
bte 200 f
78¢

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
DOWNY
cont. 3 L
3,69$

SHAMPOOING
cheveux normaux ou secs, cheveux gras
PRET
cont. 300 mL
2,19$

DÉTERSIF EN POUDRE
MARQUE MAISON
cont. 4 kg
4,49$

DÉTERGENT POUR VAISSELLE
MARQUE MAISON
liquide vert, cont. 1 L
1,99$

NOURRITURE POUR CHIENS
saveurs variées
DR BALLARD
bte 397 à 411 g
57¢

GROS BISCUITS POUR CHIENS
MILK BONE
cont. 900 g
1,89$

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
blanc et couleurs assorties
MARQUE MAISON
paquet 2 rouleaux
1,18$

PAPIER CIRÉ
RAP RITE
rouleau 100 pi
1,19$

BROSSE À DENTS
n° 30, n° 35, n° 40 ou n° 60
ORAL-B
1,09$

POUDRE LAVE-VAISSELLE
CALGONITE
bte 1,4 kg
2,89$

AMPOULES
G.E. BEST BUY
40, 60, 100 watts, paquet de 2
200 watts, ch.
1,19$

PURIFICATEUR D'AIR
arômes variés
FLORIENT
cont. 175 g
99¢

au samedi 13 mars 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

METRO

St-Prosper

Le projet d'urbanisme se met en marche

Charles-Edouard Parent

C'est lundi soir dernier, lors de la séance régulière du conseil municipal de St-Prosper, que les conseillers ont adopté par résolution le projet de règlement d'urbanisme, projet préparé depuis plus de deux ans par la firme Urbanex de Québec. Comme on ne veut pas geler la construction trop longtemps à St-Prosper, comme on ne veut pas avoir trop de troubles avec des fonctionnaires trop zélés qui ne savent pas encore vivre les deux pieds sur terre, on a accepté la suggestion de la firme de mettre en vigueur des règlements d'urbanisme et non pas un plan complet d'urbanisme; de cette façon, on peut continuer à avancer rapidement sans rien arrêter mais en suivant ce qui a été préparé pour mettre de l'ordre dans le développement et l'expansion de la municipalité. Un avis d'assemblée publique est d'ailleurs donné pour vendredi soir le 26 mars à 20h00 pour discuter justement de ce projet d'urbanisme; on attend une forte proportion de la population car ce projet les concerne tous et si on peut faire des ajustements, c'est avant qu'il faut le savoir et non après quand tout est terminé.

Au début de la séance du conseil, on a discuté de la hausse des taxes pour l'année et tous les citoyens ne semblent pas satisfaits d'une telle augmentation: on trouve que la hausse est forte pour les services reçus. Des membres du conseil expliquent la position du conseil et même des citoyens prennent sa défense. L'éclairage des rues, le déneigement, l'aréna, l'égoût pluvial, le service ambulancier, ce sont des services que les citoyens reçoivent qu'ils soient dans le village ou dans les rangs; si on demeure dans les rangs, il faut de temps à autre venir dans le village, circuler, se servir des services en place. Quelqu'un doit les payer, ces services. Et le maire Camil Poulin d'enchaîner avec la dernière mauvaise nouvelle reçue: il est probable qu'une taxe spéciale sera chargée au cours de l'année si le gouvernement ne revient pas sur sa position de se faire rembourser les taxes payées en trop l'année dernière.

Les services gouvernementaux d'évaluation des immeubles communiquaient avec les autorités de St-Prosper dernièrement pour les aviser que leurs immeubles comme écoles, polyvalente et foyer étaient trop évalués: la polyvalente évaluée à $6,300,000. était rajustée à $3,900,000.; le Pavillon de l'Hospitalité évalué à $1,322,000. était ramené à $581,000; les écoles primaires évaluées à plus de un million étaient aussi ramenées à $600,000. Si on calcule cette diminution dans l'évaluation en revenus de taxes pour la municipalité, pour l'an dernier et cette année, les taxes perdues représentent une somme de $95,000. Que faire pour combler une telle perte de revenus quand le budget est présenté? Il faut remarquer cependant que le gouvernement ne paie que 40% seulement du taux de taxe chargé pour le citoyen normal; quand on baisse ainsi son évaluation et qu'on ne paie que 40% du taux, la balance est lourde à supporter par le petit travailleur.

Au cours de la même séance de conseil, on présente un avis de motion pour un emprunt de $24,000. afin d'installer un récupérateur de chaleur à l'aréna. Les compresseurs pour la glace artificielle dégagent beaucoup de chaleur qui se perd; avec un tel récupérateur; on pourrait chauffer l'aréna tout au long de l'hiver tout en réalisant des économies d'huile. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce projet, c'est que la municipalité pourra faire ces transformations sans qu'il lui en coûte un sou puisque le Tournoi des Vétérans s'est engagé à défrayer tous les coûts inhérents; il demeure que l'immeuble en question étant la propriété de la municipalité, c'est à elle de faire les réparations quitte à les faire payer à un tel groupe comme le Tournoi des Vétérans.

L'éclairage des rues est aussi discuté car on veut uniformiser l'éclairage à partir du 4 chemins jusqu'à la sortie sud du village en passant par le boulevard: on aura des lumières au sodium de 22,000 lumens prochainement au lieu de petites et grosses lumières blanches et jaunes.

On accpete aussi le budget de l'Office Municipal d'Habitation qui montre des revenus de $36,597. pour des dépenses de $143,000. ce qui donne un déficit de $106,993. Toutefois, ce déficit est couvert à 90% par le gouvernement ce qui laisse une dette de $1,261. à la municipalité; comme elle retire beaucoup de taxes, il y a plutôt revenus pour la municipalité.

Ville St-Georges Ouest

Prudence face aux MRC

[PAP] Le maire Paul-H. Lacasse a expliqué lors de la dernière séance du conseil de Ville St-Georges Ouest qu'il allait falloir se montrer très prudent au niveau des nouvelles MRC.

Il a eu ce commentaire suite à la demande de paiement de la cotisation de sa ville pour le bureau d'enregistrement de Beauceville. Selon lui, avant de prendre des décisions au niveau de la MRC, il faudra bien tenir compte des conséquences de ces décisions sur la gestion au niveau de chaque municipalité. Le maire a donc promis que son conseil suivrait attentivement tout ce qui se passerait afin d'éviter des problèmes à la ville et aux contribuables.

Dans un même ordre d'idée, on a décidé de reporter à... plus tard la signature d'un protocole d'entente pour l'assainissement des eaux usées. Le fonctionnaire qui a fait parvenir le protocole se disait heureux qu'une entente soit possible et que la réalisation de ce projet pourrait se faire dans les meilleures conditions possibles.

Le conseil est d'accord sur le principe, mais ne veut pas se presser, tenant compte du fait que le coût est très élevé.

On a parlé même de 500 000$ pour l'ensemble des contribuables, et celà par année.

On a donc décidé de prendre le temps qu'il faudra avant de signer ce protocole.

Finalement, au cours de cette séance, on a procédé à la nomination d'un nouveau maire suppléant, Ernest Jacques, qui remplace André Quirion.

Subvention à Centre-femmes

Centre-Femmes de Beauce Inc., de St-Georges, vient d'obtenir une subvention importante pour assurer la continuité de ses services. C'est ce que vient d'annoncer le député de Beauce aux Communes, Normand Lapointe.

La subvention est de 124 800$ échelonnée sur trois ans. Elle a été accordée dans le cadre des projets de services communautaires du Canada.

Centre-Femmes a pour but, entre autres, d'assurer un service d'information et de références sur tous les aspects touchant la condition féminine et plus précisément sur les aspects juridique, social et éducatif. Centre-Femmes est situé au 11785, 2e avenue et le numéro de téléphone est 227-0406.

LE NOUVEAU COMPTE GLOBAL COMMERCE

DES CHÈQUES SANS FRAIS* ET UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ*

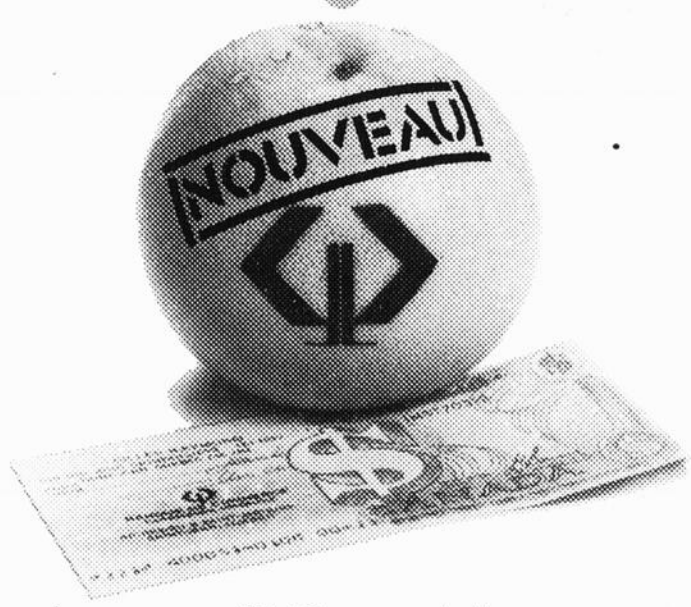

Le nouveau compte Global Commerce est doublement avantageux. Il vous offre des chèques sans frais et vous permet de faire fructifier votre argent à un taux d'intérêt quotidien élevé.

*CHÈQUES SANS FRAIS. Si le solde minimum de votre compte est d'au moins $200 au cours d'un mois civil complet, les frais habituels ne s'appliqueront pas aux chèques et retraits faits à votre compte durant ce mois. Pour faciliter vos comptes, vos chèques personnalisés sont numérotés et inscrits sur votre relevé.

*INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT, pour vous permettre de faire fructifier votre argent au maximum. POUR CHAQUE JOURNÉE OÙ LE SOLDE FINAL DE VOTRE COMPTE EST D'AU MOINS $2 000, VOUS RECEVEZ UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT. Vous touchez donc un intérêt élevé sur la totalité de vos fonds. Si votre solde quotidien est inférieur à $2 000, vous bénéficiez tout de même d'un taux d'intérêt annuel de 3% calculé quotidiennement et versé mensuellement. C'est garanti. Alors, quel que soit le montant de votre solde d'une journée à l'autre, vous touchez de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar.

AVEC LE NOUVEAU COMPTE GLOBAL, VOUS FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS.

COMME COMPTE DE CHÈQUES: il vous rapporte un intérêt annuel de 3%, calculé quotidiennement et versé mensuellement, et vous permet de tirer des chèques sans frais, si votre solde minimum mensuel est de $200 ou plus.

COMME COMPTE D'ÉPARGNE ET COMPTE DE CHÈQUES: vous déposez dans votre compte Global l'argent habituellement déposé dans le compte de chèques et dans le compte d'épargne. Ainsi, si votre solde en fin de journée est de $2 000 ou plus, vous toucherez un intérêt quotidien élevé, versé mensuellement, sur la totalité de vos fonds, et, bien sûr, vous pourrez tirer un nombre illimité de chèques sans frais, si votre solde minimum mensuel n'est pas inférieur à $200.

LE COMPTE GLOBAL COMMERCE.

Ouvrez-en un dès aujourd'hui.

La plupart de nos succursales l'offrent déjà. N'hésitez pas à vous renseigner à la succursale la plus proche.

Le compte Global Commerce, voilà une autre excellente raison de devenir client de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

LIVRAISON

ALIMENTATION

J.P. FECTEAU

13535, 2e Ave (coin 135e rue), St-Georges Est

228-4144

EXTRA SPÉCIAUX

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
DU 10 AU 13 MARS 1982

En effet, **J.P. Fecteau** vous offre de **SUPER PRIX...**

Fruits et légumes

TOMATES
Grad
Canada choix
boîte 28 onces
Spécial
69¢

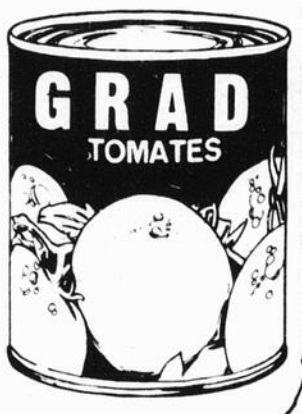

Céleri
le pied
Spécial **75¢**

Viandes

FILET MIGNON
environ 2 livres à 2 1/2 livres (morceau)
pour fondue ou brochette
4.29 LB **9.45** KG

JAMBON FUMÉ
dans l'épaule
98¢ LB
$2.16 KG

RÔTI DE PORC FRAIS
dans l'épaule
88¢ lb **1.94** kg

PORC HACHÉ
frais
1.39 lb **3.06** kg

POUR CONGÉLATEUR

BOEUF HACHÉ
maigre, extra maigre
2.09 lb **4.60** kg

BOEUF HACHÉ
mi-maigre
la livre **1.79**
sur commande seulement
25 livres et plus: **3.94 / kg**

Nous avons en main
JAMBON FUMÉ À L'ANCIENNE

BACON
tranché
1.69 lb **3.72** kg

LONGE DE PORC FUMÉ À L'ANCIENNE

Epicerie

COKE et SPRITE
boissons gazeuses
(+ dépôt)
bouteilles 750 ml
Spécial
6/2.69

Sauce Habitant
hot chicken — boîte 19 onces
Spécial **39¢**

Farine
Robin Hood — 5 kg
Spécial **$3.89**

Fromage Kraft
Canadien; tranché, individuel — 500 g
Spécial **$2.19**

Tomates Rouges
grosseur moyen
Spécial **68¢**

Gâteaux Vachon
caramel, Jos Louis, mille feuilles
Spécial **$1.39**

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Chronique St-Georges Est Paroisse

Dans la dernière chronique, nous avons décrit la loi municipale concernant le zonage et certaines modalités au niveau des élections. De plus, nous avons étudié la situation actuelle au niveau de la municipalité et au niveau du conseil. Nous verrons aujourd'hui la réaction implicite des conseillers et les droits des contribuables.

Suite à une explication claire mais brève de M. le Maire, le conseil n'a fait ni un ni deux et contrairement à son habitude, il a été vite et précis dans sa décision. Ce fut un non dans sa signification la plus compliquée et dans son expression la plus simple. Permettons-nous une question, ici. Comment se fait-il que sur ce sujet, la solution soit si claire et si évidente? On connait si bien la forme indécise et hésitante lors de situations semblables qui se sont présentées dans le passé.

Il est un devoir important pour les conseillers, soit celui de juger et de décider ce qui est préférable pour l'ensemble des contribuables. A ce niveau, il est normal que l'on doive en certaines occasions, prendre des décisions qui vont à l'encontre de ses vues personnelles. C'est ce qui devra se produire car pour certains conseillers, il est visible que la réaction instantanée n'était pas une réponse censée découlant d'une étude approfondie sur le sujet, à savoir si c'était pour ou contre le bien des citoyens.

On a parachuté quelques arguments pour étouffer la discussion sur le sujet. Les voici: en premier lieu, on a caricaturé le système actuel à celui proposé par la loi ou le bill 16. Ce système divise la municipalité en six secteurs délimités par des contraintes géographiques et routières. Ensuite, vient l'argument décrivant la représentation au sein du conseil d'un citoyen provenant de chaque secteur. Aussi, comme il se devait d'être, le système actuel protège le droit de vote de chaque citoyen. Reste à savoir si le vote lui-même est respecté, on verra. Et encore, il paraît que le système actuel est apprécié, alors pourquoi changer?

Ce sont en quelques mots les arguments présentés par le conseil pour rejeter toutes discussions possibles sur le sujet. Une étude sur chaque point est importante pour être certain si vraiment tout va pour le mieux.

Pour le nombre de secteurs, il est déterminé par la situation géographique et routière. C'est un argument indiscutable et de plus très logique.

En deuxième lieu, vient la représentation au conseil de chaque secteur. Un citoyen par secteur doit être présent au conseil. Ceci existe présentement, mais attention, il existe une différence entre être présent et être représentatif. Afin de savoir si cela existe bien dans le contexte actuel, il faut connaître exactement la signification de "représentatif". C'est l'état de celui ou de celle qui tient la place de quelqu'un. Ref.: Larousse page 906.

Pour tenir honnêtement et logiquement la place de quelqu'un, il faut être désigné précisément par ce "quelqu'un". On peut douter fortement que ce soit le cas ici pour tous les conseillers. Il n'est pas obligatoire qu'il y ait machination pour obtenir un conseiller qui ne soit pas représentatif. Représentatif n'implique pas rentable et l'inverse aussi. Il faut bien comprendre ceci. Si un secteur est cinq fois moins populeux qu'un autre, c'est mathématiquement impossible d'obtenir un résultat certain et qui soit représentatif pour le petit secteur. C'est à ce niveau qu'il faut déceler l'importance d'obtenir l'uniformité d'un système décisionnel au niveau sectoriel. Si un secteur décide que son conseiller ne fait pas l'affaire, c'est uniquement à ce secteur de décider à le changer et de plus, son choix ne doit pas être modifié par la venue de votes étrangers, on appelle cela de l'ingérance externe. Aujourd'hui, avec un peu d'imagination, même les conseillers peuvent faire le ménage à la table, et éliminer les indésirables, pour eux, quand cela leur plaît. Il faut éliminer ces situations où il peut y avoir vice de formes. Ce Bill 16, que l'on peut qualifier de plus juste et plus sain que par le passé, nous est présenté pour écarter toutes possibilités de gestes anormaux et de discussions inutiles encore d'élections injustes.

Un autre argument était celui qui visait le droit de vote du payeur de taxe. Prenons un cas bien précis, vous-même, lors d'une élection. Dans votre secteur vous connaissez une personne qui vous semble équitable à vous représenter. On vous donne le droit de donner votre vote à cette personne. Votre droit est alors respecté. Cependant si, dû à un mauvais règlement, des citoyens d'un autre secteur votent contre votre homme, que se passe-t-il en termes de justice au niveau du respect de votre droit de vote? Est-ce que vous serez bien représenté au conseil? Donner le droit de vote, c'est facile mais le faire respecter est plus difficile. Il faut une loi pour régler tous ces problèmes ou du moins une partie. Nous l'avons, on nous la présente, prenons-là. C'est fini le temps des manipulations au niveau des élections. On est en 1982, non en 1950.

De plus, on nous a dit que le système actuel a toujours été apprécié. À, qu'on nous permette de douter de ces déclarations gratuites. Le silence ne prouve pas l'absence d'un problème. Il est certain que si l'on se fie à ce qui se passe au conseil, tout est bien ou tout était bien car il n'y avait que très peu de personne. On ne peut se baser sur cette constatation pour faire un règlement municipal. On doit s'arrêter, penser, discuter et juger du besoin en question et arrêter de faire le mou devant tout ce qui est nouveau, devant tout ce qui vient du gouvernement et être assez mature pour prendre sa décision seul.

Un autre point qui n'a pas été soulevé, c'est la possibilité d'une économie en argent. Depuis que nous assistons au conseil, toujours, lorsque l'on présente un sujet nouveau, la première question est: "Qu'est-ce que ça va nous couter?" Que ce soit un service ou non! Dans ce cas-ci, pas un mot sur le coût d'implication de cette nouvelle loi! C'est là que l'on peut se poser des questions. Peut-être que le coût d'implication n'était pas dans ce cas-ci au niveau monétaire! Que l'on pense ce que l'on veut mais que l'on soit logique. Il aurait été normal d'indiquer ici que ce système représente une économie certaine au niveau du conseil et au niveau des citoyens. Lorsqu'il y a élection dans un secteur, on ne déplace que ceux qui habitent ce secteur et au niveau du conseil, on ne requiert que les services nécessaires. Il est certain que nous avons droit à la meilleure justice dans notre municipalité et nous l'aurons. Il n'est pas obligatoire que des têtes tombent, mais certaines têtes devront cesser de branler et de branler, elles devront brasser des idées ouvertement et savoir communiquer leurs idées personnelles afin de bâtir des règlements qui satisfassent le plus de gens possibles. Il n'y a que six représentants, alors il n'y a pas de place pour des pantins. Le droit de parole le plus important c'est celui du conseiller sur place. Nous comprenons difficilement que un ou deux conseillers seulement exercent leur droit.

La loi qui est présentée ici, prend plus d'un an avant d'être en force. C'est maintenant qu'il faut tout mettre en marche afin d'obtenir des résultats justes et équitables lors des élections et règlements à venir.

Il est de notre devoir de sensibiliser tous les citoyens à ce problème et nous le ferons. Si l'on ne reconsidère pas la question du Bill 16, nous réétudierons la question d'un autre angle. Donner aux citoyens un droit de vote juste et équitable, un groupe de conseillers représentatifs et le tout accompagné d'une économie, voilà quelque chose de rentable. Çà, c'est un service qui coûte peu et on en a si peu, prenons-le.

Espérant que toute cette information vous aura éclairé sur notre droit de vote qui était peut-être brimé mais qui peut à présent être respecté. Nous osons compter sur votre appui pour exiger une étude sensée sur le sujet.

Bien à vous.

Comité de citoyens
Rolland Parent

Nouvelle du CMCE

La direction du Centre d'Emploi du Canada de Lac-Mégantic vous fait savoir que M. Daniel Lagueux a été nommé responsable du Centre d'Emploi du Canada pour étudiants (CEC-E) pour 1982.

Rappelons que le CEC-E de Lac-Mégantic dessert les localités suivantes de la Beauce: La Guadeloupe, St-Evariste, St-Hilaire, Courcelles, St-Gédéon, St-Robert et St-Ludger.

Le Centre est situé au 5227 rue Frontenac et vous pouvez communiquer avec M. Lagueux au numéro de téléphone (819) 583-2200.

"Avis aux employeurs et aux étudiants. Merci"

SERENA

Vous voulez de l'information sur les moyens naturels ou autres concernant la planification des naissances? Adressez-vous à un couple-moniteur.

227-1234

Quand on prend ça à coeur . . .

vous achetez un appareil ménager

GENERAL ELECTRIC

• VENTE ET ÉCHANGE • SERVICE À DOMICILE • PIÈCES DE RECHANGE

PLACE LIONEL GAGNON

est maintenant heureuse de vous présenter

ces fameux appareils **econo série**

Les réfrigérateurs Medallion offrent un tas d'avantages pratiques pour ceux qui recherchent des appareils qui soient à la fois fiables, durables et modernes. Les deux modèles de 15 et 17 pi³ sont offerts au complet avec roulettes pour faciliter le nettoyage. Ils sont dotés de clayettes en porte-à-faux pleine largeur, d'un conditionneur à beurre à trois positions et de bien d'autres caractéristiques conçues pour satisfaire vos besoins d'économie sans sacrifier des avantages pratiques. Les réfrigérateurs Medallion offrent tous ces avantages parce que nous tenons à vous satisfaire.

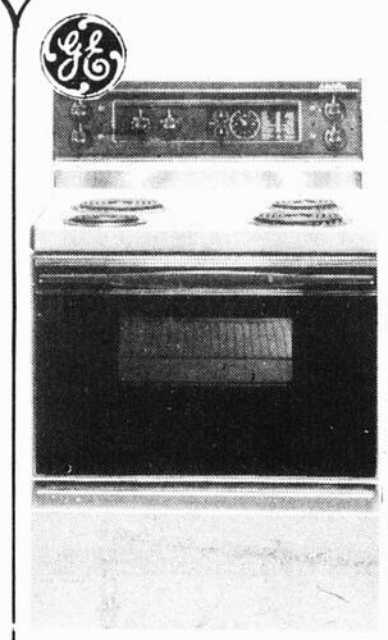

Avec un choix de deux modèles de 30 po et un de 24 po, Medallion offre une vaste possibilité de styles et de perfectionnements. Le modèle Medallion a été conçu et fabriqué selon des normes très précises de façon à offrir une fiabilité et une durabilité à ceux qui exigent une vraie qualité.

MEDALLION **Potscrubber II**

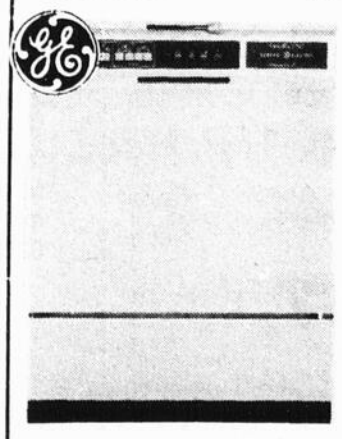

BRAS GICLEUR À ORBITES MULTIPLES

Permet d'atteindre tous les coins du lave-vaisselle pour mieux nettoyer.

La consommation d'énergie a été également améliorée de manière substantielle. La consommation d'eau chaude a été réduite de 13.0 gallons dans les modèles précédents, à 8.0 gallons, c'est-à-dire une réduction pouvant aller jusqu'à 30%.

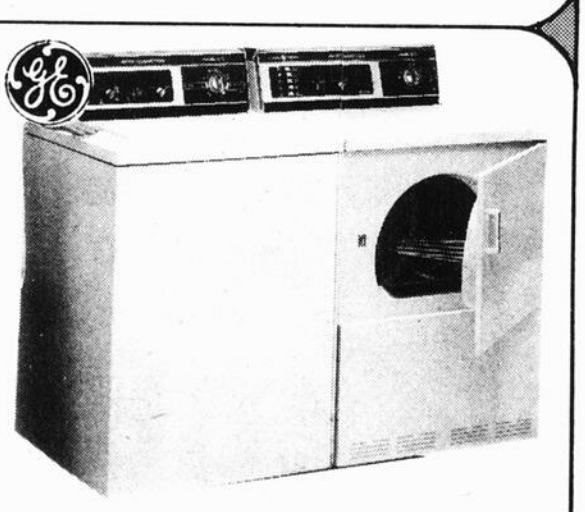

Les nouvelles laveuses et sécheuses General Electric sont encore plus perfectionnées, plus durables et plus économiques que tous les appareils de buanderie que nous avons fabriqués jusqu'ici. Pour ceux qui s'intéressent vraiment à des caractéristiques extraordinaires, à un fonctionnement facile et de longue durée, les appareils de buanderie General Electric offrent la solution. Nos appareils de buanderie de l'écono-série sont le résultat de nombreuses années d'améliorations, d'essais et de modifications. Nous offrons le duo économique Medallion 820, la série Medallion 850 et la toute moderne série Medallion 870. Quel que soit le modèle que vous choisirez, votre appareil de buanderie General Electric vous offrira des années de fonctionnement pratique et sans ennui. Nous tenons à ce que soyez satisfait.

PLACE LIONEL GAGNON

La Place des appareils électro-ménagers

12510, 1ère Ave, St-Georges — 228-8071 — 228-3334

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

OFFENSIVE DE MARS

RO-na

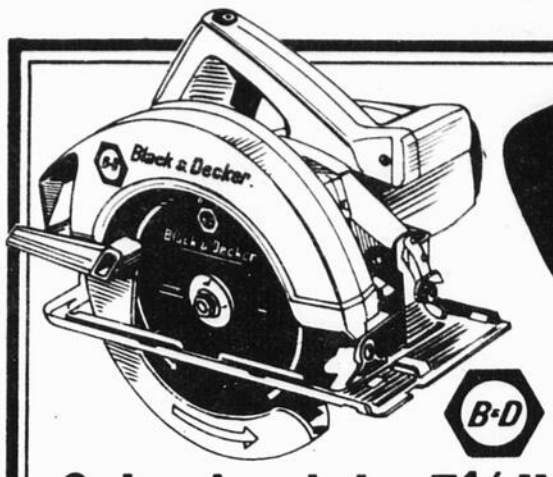

Scie circulaire 7¼"

Deux poignées de manoeuvre, régulateur de profondeur et de coupe en biseau. Bouton de blocage de la gachette. 027028

$47

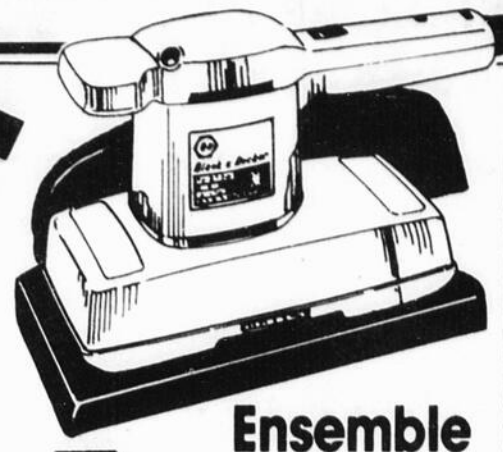

Ensemble de sableuse

Ponceuse de finition à double effet, format 1/2 feuille avec chasse-poussière et assortiment de papier abrasif. 027058

$47

Banc de scie motorisé

Rockwell

Scie avec moteur, guide de refente, barres de guidage, élément rapporté de table, guide d'onglets, lame de 9", clés, supports et rallonges. 387027

$277

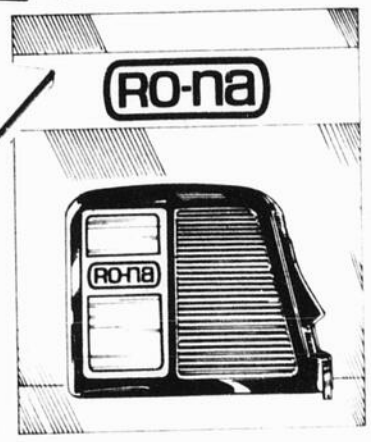

Ruban à mesurer Ro-Na

7.97

Lame jaune 19 mm (3/4") à blocage direct. Agrafe de ceinture. Longueur 4 m (13'). 185101

Ensemble de douilles à rochet

7.77

Ensemble de douilles à rochet de 40 MCX. grandeur standard et métrique. 033004

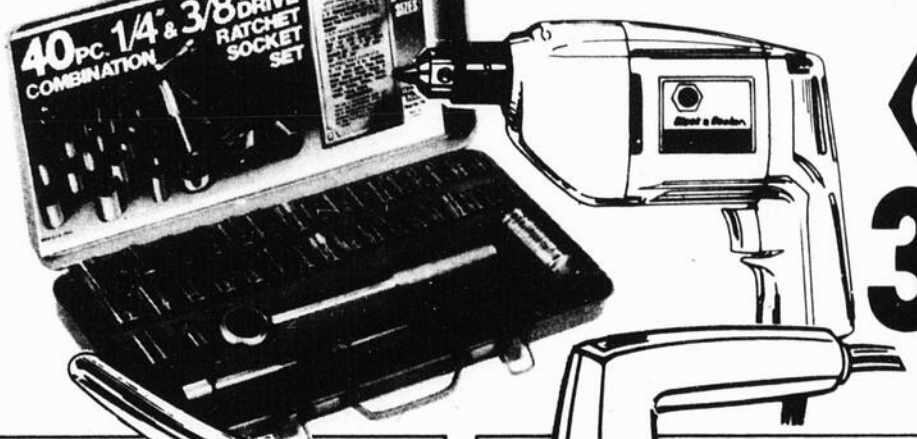

Perceuse 10 mm (3/8")

35.77

Perceuse "Surchoix" à vitesse réglable. Inverseur de marche, bouton-bloqueur. 027013

Coffre d'outils

En acier soudé. Deux loquets, plateau à outils et poignée. 20" x 7" x 7". 293002

10.88

Brocheuse Arrow T50

À usage multiples. Pose des broches là où vous poseriez des clous. 012002

17.77

Scie sauteuse

Scie sauteuse "Utilitaire". Coupes droites, incurvées, en volute; matériaux, bois, plastiques, etc. 027019

20.77

Ensemble de soudure

Au propane Ro-Na comprenant chalumeau et cylindre de propane. 149001

9.77

La Carte Clé

RO-na

PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 10 AU 13 MARS 1982 CHEZ VOTRE QUINCAILLIER RO-NA

P.A. FORTIN INC. 13, 1ère rue Ouest, Saint-Martin **382-5822**	**J.R. POULIN INC.** Saint-Gédéon, Comté de Beauce **582-3346**	**A. CHAMPAGNE INC.** Le Centre d'Achats Saint-Honoré **485-6459**	**Plomberie Du Bricoleur inc.** 1535, 6e Ave, St-Georges Ouest **228-6131**

Quinc. Guy Baillargeon inc. Rue Principale, Saint-Benoit **228-9333**	**MARCEL MATHIEU** Ave de l'Eglise, Saint-Ephrem **484-2075**	**PARENT & ROY Ltée** Saint-Zacharie, Comté de Beauce **593-5271**

Les femmes ont décidé: face à la violence, solidarité

par Michel Roy

La journée de la femme s'est terminée sur une note on ne peut plus significative de solidarité; c'est la réponse qu'a clamée la centaine de participantes au colloque de samedi lorsque Madeleine Carrier a demandé: "face à la violence, complicité ou solidarité?" Cette finale bien orchestrée [mais gardant un caractère de spontanéité], se jouait sur un air bien connu d'Angèle Arsenault, "une étoile pour chacun de nous".

Prise de conscience claire, prise de position ferme sans agressivité [à peine], un colloque de cet espèce est très rafraîchissant pour tous. Ce colloque sur la violence faite aux femmes a permis de mettre en évidence des faits qui semblent "naturels", parce que coutumiers.

La violence faite aux femmes serait coutumière? Oui, vous répondront maintenant ces femmes, qui se chargeront maintenant de la dire à d'autres. Pour étayer l'affirmation, Au Canada, une femme sur 10 est battue; 3 participantes sur 8 étaient des femmes batttues, dans l'atelier portant sur ce sujet.

La pièce "Le fleuve au coeur" a été des plus appréciée par un public très intéressé: pas moins de 300 personnes y assistaient. La mise en scène, la scénographie, le jeu des deux comédiennes, la pièce, bref, tout était au point. Il est probable que cette pièce fasse une tournée régionale.

Les causes

Quelles sont les raisons de cet état de choses? Pourqoi près de 500,000 femmes au Canada sont-elles battues? Les facteurs sont nombreux et complexes, en tout cas, ce n'est pas rattaché au statut ou à la classe d'appartenance, selon Suzie Paquette, responsable de cet atelier.

Il semble que tout commence vraiment par l'éducation. Repris par la publicité des médias et la pornographie, les modèles se reproduisent de génération en génération. Quels sont ces modèles? La femme fragile, émotive, moins capable que l'homme de prendre ses responsabilités, soumise. On apprend à la femme, dès la prime enfance, à être gentille, serviable, à ne pas prendre d'initiative et à confier à l'homme sa sécurité: le syndrome du petit chaperon rouge. "Il en découle pour la femme, de nous confier Thilda Thabet [effets de la violence sur la santé mentale], un rôle de dépendance physique et mentale face à l'homme; elle devient le sexe faible". Et quand, au cours de son évolution, une femme veut se départir de ce rôle, tout la repousse, puisque les stérotypes (ce qu'on attend d'une femme) sont très forts et très ancrés chez tous et toutes.

Dans un tableau comparatif, on examina les critères qui permettent de juger d'un adulte sain, d'un homme sain, et d'une femme saine. "Pour tous les critères de santé mentale, les femmes saines sont endessous des normes de l'adulte sain, ce qui n'est pas le cas pour l'homme sain. Pourquoi la dépression est-elle si courante chez les femmes, tellement que la société est en train de normaliser cette pathologie? "Une femme craque, poursuit Thilda Thabet, parce qu'elle n'a pas cette agressivité de base (qu'on inculque aux hommes) et ce sentiment d'auto-défense que possède l'adulte sain".

Dans la vie quotidienne

Certains (es) ont l'impression que la violence est exceptionnelle. Mais les participantes au colloque ont pris conscience que ça existe dans la vie de tous les jours. Là encore, l'éducation apparaît comme le premier "lieu" d'intervention pour en arriver à changer les choses. "Il nous faut conscientiser, éduquer nos enfants à avoir le respect de la personne", lançait Charline Poulin, responsable, avec Mireille Jacques, de l'atelier "la violence acceptée dans le quotidien".

Elles favorisent d'autant plus l'éducation sexuelle à la maison et à l'école, et ce, dès le primaire. Fait étonnant et interessant, les femmes ne voient pas, dans la plupart des cas, de la méchanceté foncière dans la violence qui leur est faite, mais bien une reproduction des modèles de comportements déjà existants.

La publicité et la pornographie prennent ici leur véritable dimension. Pour la première, les femmes ont décidé de devenir plus vigilante devant la publicité, sur surtout à la télé, et de sensibiliser leurs enfants sur les messages indirects qui passent à ce niveau: la femme qui "torche", qui cuisine, qui lave, qui reste à la maison et qui se soumet.

De son côté, Marjolaine Brochu, responsable de l'atelier sur la "porno", affirme que les relations entre homme et femme (dans un couple) sont ifluencées par la pornographie: "elle éloigne l'un de l'autre l'homme et la femme, elle empêche l'amitié; elle sécurise l'homme en lui donnant l'image de dominant et dévalorise la femme dans sa sexualité". On considère aussi que la pornographie incite à la violence et au viol, étant donné l'image de passivité qu'on donne de la femme.

Viol et inceste

Qui sont donc les violeurs? Des maniaques sexuels? Des crapules que l'on ne rencontre pas dans la belle société? Détrompez-vous messieurs, affirment ces dames. "Le violeur fait partie des gens orginaires, commente Francine Duquette, et souvent, il est connu de la victime". En fait, les chiffres révèlent que 58% des agresseurs sont connus de la victime; dans 10% des cas, la victime avait déjà entendu parler de l'agresseur; dans 14.4% des cas, le violeur était un collègue de travail et dans 33.3% la victime connait nettement l'individu en question, il existe une relation parentale entre les deux.

Francine considère très important de donner ces précisions, "car les hommes ne se sentent pas concernés par le viol, ils ne remettent pas en question leur comportement sexuel agressif". Il est tout aussi important de démolir le mythe de "la femme aime çà". Il semble encore une fois que tout doit passer par l'éducation: "la recherce d'égalité de la femme ne doit plus être perçue comme une menace, on souhaite un changement dans la perception de l'homme vis-à-vis des relations avec les femmes".

La question des relations incestueuses ne semblent pas avoir été très débattue; cela se comprend bien étant donné la discrétion entournant la grande partie des cas d'inceste. Toutefois, si l'on en croit certaines, les cas seraient beaucoup plus nombreux qu'on le dit dans notre région.

Le pouvoir médical

"Toute la vie est une longue suite de violence, du berceau au tombeau" lançait Jacqueline Bériou-Lacroix. Elle considère les mutilations et la consommation abusive de médicaments comme de la violence, "même si c'est légal". Selon Jacqueline Bériou, les femmes en sont victimes parce qu'elles sont manipulées par la peur. "On nous fait croire que notre corps ne peut combattre, mais il faut regarder les choses d'un autre point de vue: je considère que la maladie est quelque chose qu'il faut vivre".

La responsable de cet atelier parlait de l'étonnement des femmes face à la violence médicale.

Intervention et attitudes

La plénière qui suivait les ateliers a été des plus animée. Une brochette d'invités représentant la justice, la médecine, la police, était présents pour répondre aux questions. Comment interviennent ces instances sociales en cas de violence fait à une femme, ou en cas de viol? Deux attitudes ont clairement ressorti, du moins en ce qui concerne les policiers: il semble que, même si la procédure est la même, d un côté (l'ouest) on soit plus porté à considérer la femme battue comme une victime d'un acte répressif, tandis que de l'autre, on enquête ou on interroge pour être certains que la femme ne s'est pas méritée une râclée. Toutefois, même si beaucoup de femmes manifestaient une intention de "déménager dans l'ouest", certaines ont affirmé que malgré les intentions exprimées il était préférable de rester dans une ville ou le service de police répond aux appels.

On ne reviendra pas sur la procédure légale à suivre en cas de viol puisqu'à l'heure actuelle, le ministre Pauline Marois est à préparer un projet de loi qui modifiera beaucoup l'approche dans ce cas. Il semble tout au moins qu'on respectera davantage l'intimité d'une femme violée en ce sens que l'on exigera pas d'elle la virginité préalable ou des moeurs très conservatrices pour déterminer s'il y a eu viol.

Recommandations

Une telle journée ne se termine jamais sur des voeux pieux. Et si l'on se fie au passé, les recommandations que l'on a faites déboucheront certainement sur le concret. De nouveaux services verront bientôt le jour. Le plus important sera bien sûr la venue d'un centre d'hébergement pour femme violentée. On verra aussi à constituer un service du genre "viol-secours", par lequel une femme violée pourrait, en composant un numéro, obtenir de l'assistance de la part d'une femme.

Il est aussi fortement question de l'organisation de cours d'auto-défense pour les femmes: la technique du wen-do. C'est du moins le moyen le plus immédiat à prendre avant un changement d'attitude qui, de toute façon, ne sera jamais complet. On souhaite tenir une journée sur le theme du harcèlement sexuel (au travail et à la maison); une semaine de sensibilisation sur la "porno" et ses effets; on veut demander aux dépositaires de revues porno de les disposer de façon à ce que les enfants ne puissent pas les voir, ou tout au moins sceller les revues. On parle aussi d'une semaine sur la discrimination.

Les petites annonces de...
PROGRÈS
l'éclaireur
une réussite à coup sûr!

VOUS ETES EMBARRASSES PAR LA NEIGE!
Nous avons ce qu'il vous faut...
EQUIPEMENT COMPLET POUR GRATTAGE OU TRANSPORT DE NEIGE
Travaux complets en excavation
ESTIMATION GRATUITE

ÉGOUT ET AQUEDUC:
Pour travaux de municipalités • Fosses septiques • Caves • Drainages souterrain et de surface • Terrassement • Heures de cultivateur • Etc....
À VENDRE: TERRE • TUF • GRAVIER • PIERRE • CONCASSAGE de GRAVIER • Chargement de terre Remplissage de terrain • camionnage • Déneigement à l'heure ou à contrat.
Pour un meilleur service à meilleur prix...
Excavation R. BEAUDOIN & Fils INC.
680, 21e rue, St-Georges Ouest, Beauce — Tél.: 228-2408
...Qui a tout pour effectuer vos travaux

Co-op d'habitation

Quand on n'a pas les moyens de s'offrir une maison

par Michel Roy

Le contexte économique actuel engendre deux problèmes majeurs qui résulteront probablement en une crise du logement sans précédent au Québec: augmentation des loyers et stagnation de la construction résidentielle placent les gens, qui n'ont pas les moyens de s'offrir une maison, dans une situation très difficile.

La formule de l'habitation coopérative se présente alors comme une solution pratique pour résoudre les problèmes de logement. Notons immédiatement qu'une réunion d'information à ce sujet aura lieu à la Polyvalente St-François de Beauceville, vendredi le 12 mas à compter de 20h00. Cette réunion est organinée par la Caisse Populaire de l'endroit.

Par ailleurs, il existe un organisme à but non lucratif, le Groupe ressource habitation Beauce Amiante Inc. (G.R.T. Beauce-Amiante), qui offre des services aux citoyens à faible et moyen revenus, désireux de s'engager dans un projet collectif d'habitation. Le G.R.T. donnait, le 24 février dernier, une conférence de presse dans le but d'informer le public sur les programmes de subvention qui sont offerts aux coopératives d'habitation.

Le G.R.T. est subventionné majoritairement par la Société d'habitation du Québec (S.H.Q.). Il se veut un intermédiaire entre la coopérative et les instances gouvernementales: S.H.Q. et S.C.H.L. (Société canadienne d'hypothèque et de logement). "Par sa connaissance des programmes gouvernementaux, le Groupe ressource Habitation guide la coopérative dans ses démarches et lui indique les étapes à suivre pour l'acceptation de son projet".

Le G.R.T. est un groupe de ressources compétentes. Ses objectifs sont: la prise en main par les citoyens de leurs conditions d'habitation; favoriser et promouvoir l'accès à la propriété collective; assurer une aide technique aux groupes; favoriser en accord avec les citoyens, l'émergence de coopératives d'habitation locative et autosuffisante, autonome et d'une taille propre à assumer une participation effective des membres.

Le territoire couvert par le GRT Beauce-Amiante se répartit entre la Beauce, l'Amiante et une partie de Mégantic-Compton. Les services offerts sont: l'information aux citoyens, conseils quant au choix, l'achat et la restauration - construction de logements à des coûts abordables, aide légale et technique, assistance dans la gestion d'un projet de coopérative à ses débuts.

Il existe aussi des programmes de subvention pour les coopératives d'habitation. La S.H.Q. peut contribuer au fonds de démarrage, ou par subvention au capital, supplément au loyer ou encore le programme Logibove. La S.C.H.L. peut aussi contribuer au démarrage, garantir un prêt ou prendre en charge une partie des intérêts.

Besoin collectif

La coopérative d'habitation nait d'abord d'un besoin collectif: des gens qui ont les mêmes problèmes de logement se regroupent afin de se donner les moyens de les régler. Selon Yolande Laprise, agent de liaison du GRT, la formule coopérative s'avère la meilleure solution puisqu'elle est la plus subventionnée et qu'elle répond le plus au besoin des gens de s'impliquer.

Le principe directeur dans une coopérative est la participation des membres à la gestion et à l'entretien de ses logements. Evidemment, cette participation entraîne des droits et des obligations. Chaque membre a le droit de parole et de vote sur tout ce qui concerne la coopérative, mais aussi l'obligation de payer sa part sociale, le prix du logement, participer aux assemblées et aux comités et respecter les règlements de régie interne.

La notion de profit est abolie dans une coopérative: dans le coût du loyer, on ne trouve donc que les coûts réels encourus, soit le montant de l'hypothèque et les frais d'exploitation. Une coopérative est régie par la Loi sur les associations coopératives. Le nombre minimum de membres fondateurs, c'est-à-dire les signataires de la déclaration d'association, est de 12 personnes. Dans une coopérative, les membres sont propriétaires collectivement de l'ensemble des logements, et non pas propriétaires exclusif de leur propre logement. Donc le membre est à la fois propriétaire et locataire.

A Beauceville, la Caisse Populaire semble vivement intéressée à collaborer avec la population dans l'organisation d'une telle coopérative. De plus, M. Richard Poulin, s'est dit bien ouvert à la collaboration avec un autre organisme, du type du G.R.T. Pour rejoindre le G.R.T., à Thetford, composer le 338-3008 ou le 338-5307.

COURS DE SOINS AU FOYER

HOMMES ET JEUNES HOMMES

Pourquoi attendre 4 semaines pour un complet sur mesure?

Nous avons en étalage un choix que personne ne possède dans la Beauce!

Roger Carrier dans un nouveau décor qui a tout pour plaire

et qui vous offre des complets à partir de **175.00**

Un tailleur sur place pour un ajustement parfait.

C'est ça, Roger Carrier plus fort que jamais!

Choisissez

Roger Carrier

Le Summum de l'élégance

Mail supérieur, Carrefour St-Georges

HORAIRE-TV

Découpez cette page pour servir de référence à vos programmes de T.V.

CBVT 11

LUNDI

9.00 – En mouvement
9.15 – Les 100 tours de Centour
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape Tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Mon pays mes amours
11.30 – Capitaine Caverne / Wickie
11.55 – Les Pierrafeu / Bizarre, Bizarre
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Splendeurs et misères / C. Biroteau
15.00 – Au plaisir de Dieu / Une petite princesse
15.30 – Les ateliers
16.00 – Bobino
16.30 – Edgar Allen
17.00 – Galactica / Cirques du monde / L'homme de la cité / Evasions célèbres
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.00 – Québec magazine
19.30 – Terre Humaine
20.00 – Télé-Sélection
22.00 – Vivre ici maintenant
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Femme d'aujourd'hui
0.20 – La couronne du diable / G. Phébus Le mutant / Coeur au ventre

MARDI

9.00 – En mouvement
9.15 – Les 100 tours de Centour
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Les joueurs / Des goûts, des formes / Le vieux Montréal
11.30 – Heidi
11.55 – La porteuse de pain / Entre-nous Sur la côte
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Au jeu
17.00 – La fine cuisine
17.30 – Téléjeans
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.00 – Québec magazine
19.30 – Du tac au tac
20.00 – Les girouettes
20.30 – Quincy
21.30 – Information
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Rencontres
23.50 – Cinéma

MERCREDI

9.00 – En mouvement
9.15 – La Bible en papier
9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Du simple au multiple / Les grands-mères / Cheval mon ami
11.30 – Un animal, des animaux
11.55 – La route de l'amitié / Les aventures de T. Sawyer
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Le temps de vivre
16.00 – Bobino
16.30 – D'Iberville
17.00 – Grizzly Adams
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.00 – Québec magazine
19.30 – Contrechamp
20.00 – Le temps d'une...
20.30 – Les Plouffe / Variétés / Shogun
21.30 – Noir sur blanc
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Reflets d'un pays
0.20 – Cinéma

9.30 – Animagerie / A tire d'aile
9.45 – Tape tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine-express
11.00 – Le son des Français d'Amérique L'amour quotidien
11.30 – H. Johnson / Bonjour... Joe le fugitif
11.55 – La vie secrète des animaux
12.25 – Téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Pop citrouille
17.00 – Frédéric / Coeur battant
17.30 – L'exploration et vous Horizon 2000
18.00 – Ce soir
18.39 – Actualités régionales
18.50 – Télex arts
19.30 – Boogie Woogie
20.00 – Les grands films
22.00 – Je m'appelle Léo
22.30 – Le téléjournal
23.16 – Angoisses / McCloud

VENDREDI

9.00 – En mouvement
9.15 – Les Oraliens
9.30 – A tire d'aile
9.45 – Tape-tambour
10.00 – Passe-partout
10.30 – Magazine express
11.00 – Pays et peuples
11.30 – Une arche immobile
11.55 – Un pays, un goût, une manière
12.25 – Le téléjournal
12.30 – Allô Bou Bou
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Cinéma
16.00 – Bobino
16.30 – Don Quichotte
17.00 – Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18.00 – Ce soir
18.50 – Télex arts
19.00 – Incroyable Hulk
20.00 – Laprade, pop, pop et pop
20.30 – Hors série
21.30 – Repères
22.30 – Le téléjournal
23.15 – Cinéma
1.15 – Ciné-nuit

SAMEDI

9.00 – Passe-partout / Casper / Contes de la forêt verte
9.30 – Candy
9.45 – Popeye
10.00 – Les héros du samedi
11.00 – Les enfants du 47A
11.30 – BOF et cie
11.55 – La semaine parlementaire à Ottawa
12.30 – D'hier à demain
13.30 – Femme d'aujourd'hui
14.30 – Ciné-famille / Baseball
15.30 – Défi
16.00 – Bagatelle
17.00 – La course autour du monde
18.00 – Téléjournal
18.07 – Noir sur blanc / Science réalité
19.00 – Le monde merveilleux de Disney
20.00 – Hockey
22.30 – Le téléjournal
22.56 – Politique fédérale
23.05 – Cinéma
0.20 – Ciné-nuit

DIMANCHE

9.00 – Passe-partout Maya la petite abeille
9.30 – klimbo / Calimero
9.45 – En Terre Sainte, il y eut un matin
10.00 – Le Jour du Seigneur
11.00 – La semaine à l'Assemblée nationale
11.55 – La semaine verte
12.30 – Propos et confidences / Football
13.30 – Musique miniature
14.00 – Univers des sports
16.00 – Hebdo-dimanche
17.00 – Second regard
18.00 – Téléjournal
18.30 – Génies en herbe
19.00 – Chez Denise
19.30 – Les beaux dimanches
22.30 – Téléjournal
23.00 – Politique provinciale
23.08 – Ciné-club

CFCM 4

LUNDI

7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adèle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – La petite maison dans la prairie
19.30 – Dominique en rappel
20.00 – Marisol
20.30 – La croisière s'amuse
21.30 – Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Mannix
24.30 – Musique Marc Legrand

MARDI

7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adèle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Chips
19.30 – Hockey
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Ça prend un voleur
24.30 – Musique Marc Legrand

MERCREDI

7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adèle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Colorado
19.30 – Les Brillants
20.00 – Hawaii 5-0
21.00 – Le Clan Beaulieu
21.30 – Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles TVA
23.00 – Aujourd'hui 23h00
23.30 – Kojak
24.30 – Musique Marc Legrand

JEUDI

7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Bonjour messieurs, dames
11.00 – Dessins animés
11.30 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui midi quinze
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny / Soeur volante
16.30 – Joyeux naufragés / Adèle
17.00 – L'Artishow
18.00 – Aujourd'hui 18h00
18.30 – Drôle de dames
19.30 – Ciné-jeudi / Hockey ou Michel Jasmin
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.50 – Les sports T.V.A.
23.00 – La couleur du temps
23.05 – Noël avec Nathalie
23.55 – La Messe de Noël
1.15 – Musique Marc Legrand

VENDREDI

7.24 – Musique Marc Legrand
7.30 – Dessins animés
7.45 – Le 745
7.50 – Aujourd'hui...
9.00 – Votre amie Suzanne
10.30 – Service public
11.00 – Dessins animés
11.15 – De tout de tous
12.15 – Aujourd'hui...
12.30 – Ciné-quiz
14.30 – Janette veut savoir
15.30 – Gronigo et cie
16.00 – Jinny
16.30 – Adèle
17.00 – L'artishow
18.00 – Aujourd'hui...
18.30 – Mission impossible
19.30 – S.V.P.
20.00 – L'Inter
20.30 – La parole est à vous
21.30 – Michel Jasmin
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Aujourd'hui...
23.25 – La personnalité sportive
23.30 – Ciné week-end
1.00 – 2ème film
2.30 – Musique Marc Legrand

SAMEDI

8.30 – Musique Marc Legrand
8.35 – Dessins animés
9.00 – Agent sans secret
9.30 – Goldorak
10.00 – Capitaine Flam
10.30 – Les étoiles de la lutte
11.30 – De tout de tous
12.00 – Samedi-midi
14.00 – Baseball / Votre amie Suzanne ou Janette veut savoir / ou Justice pour tous
17.00 – Samedi jeunesse
17.50 – Aujourd'hui
18.00 – Bataille des planètes
18.30 – Chasse et pêche
19.00 – Folklore en tête
19.30 – Les grands spectacles
21.30 – Sciences et technologie
22.00 – Sur la sellette
22.30 – Nouvelles TVA
22.45 – Aujourd'hui
23.00 – Ciné week-end (double)

DIMANCHE

8.30 – Musique Marc Legrand
8.35 – Dessins animés
9.00 – Fourmi atomique
9.30 – Les chevaux du soleil
10.00 – Le Chemin du Roi
11.00 – Un souvenir
12.00 – Bon dimanche
14.00 – Nourrir le Québec
14.30 – Information voyages
15.00 – Que sera sera
15.30 – Sport-mag
17.00 – Hebdo-mag
17.30 – Arts express
17.50 – Aujourd'hui
18.00 – Au royaume des animaux
18.30 – Huit, ça suffit
19.30 – En première
21.00 – Vedettes plus
22.00 – L'événement
22.30 – Nouvelles TVA
22.45 – Aujourd'hui
23.00 – Simon Templar
24.00 – Médecin d'aujourd'hui

TVFQ 3

SAMEDI

17.00 – Quatre saisons
18.00 – Cuisine
18.15 – Accordéon
18.30 – Télefoot
19.30 – Auto moto
20.00 – Programmation variable Grand Théâtre Le Grand échiquier Opérette Dossier de l'écran Divers
23.00 – Thé dansant
23.30 – Actualités régionales

DIMANCHE

17.00 – École des fans
17.45 – En direct du passé
18.00 – Téle série variable
20.00 – Les nouveaux rendez-vous
21.30 – Apostrophes
23.00 – Documentaire
23.30 – Actualités régionales

LUNDI

17.00 – Trente millions d'amis
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Musique
21.00 – Fenêtre sur
21.30 – Événement sportif et/ou Télé-film
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

MARDI

17.00 – Couleurs du temps des livres pour nous
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Sociétés histoire
21.00 – Variétés
22.00 – Voyage entre les lignes et/ou Littérature
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

MERCREDI

17.00 – Special tout-petits
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Télé-film
21.30 – Les mercredis de l'information
22.30 – Thalassa
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

JEUDI

17.00 – Coup double Métiers de l'eau
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
29.00 – Variétés
21.30 – Documentaire
22.00 – Sciences techniques
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

VENDREDI

17.00 – Cuisine sans cuisson
17.45 – Feuilleton
18.00 – Avis de recherche
18.30 – Chiffres et lettres
19.00 – Aujourd'hui madame
20.00 – Au Théâtre ce soir
22.00 – Beaux-Arts
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

Canal 6

DIMANCHE 14 MARS

14.00 – Télé-Université
15.00 – Télé-Université. Administration 7 et 8
16.00 – Télé-Université. Coop. numéro 3
16.30 – Télé-Université. Ecologie no. 3
17.00 – Symposium sur l'environnement récupération)
17.30 – Cartes sur tables
18.00 – La photographie (Université du Québec à Rimouski)
18.30 – Info 6
19.00 – Cité du Père
19.30 – Conseil de ville (reprise)

LUNDI 15 MARS

18.30 – Info-6
19.00 – La photographie (Université du Québec à Rimouski)
19.30 – à communiquer.

FILMS au 11

• JEUDI 11 MARS •

14.30 – Mon mari est merveilleux. (comédie, 52) avec Fernand Gravey, Sophie Desmarets et E. Labourdette.

20.00 – Les grands films – New York, New York. (drame sentimental, 77) avec Liza Minnelli, Robert De Niro, Barry Primus, Lionel Stander et Mary Kay Place.

• VENDREDI 12 MARS •

14.30 – Le Mystère des douze chaises. (comédie, 70), d'après le roman d'Ilf et Petrov, avec Ron Moody, Frank Langella et Dom Deluise.

23.15 – Un mariage au vert (comédie, 70) interprétée par Elaine May, avec Walter Mathau et Georges Rose.

01.30 – M.A.S.H. – Film avec Donald Sutherland, Elliot Gould et Tom Skerrit.

• SAMEDI 13 MARS •

14.00 – Le Chat de Chistine. (film)

23.15 – Comme un boomerang. (drame, policier, 76), avec Alain Delon, Louis Julien, Charles Vanel, Carla Gravina et Dora Doll.

01.05 – La Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu. (essai, 74), avec Michel Morat, Arlette Emmery et Michel Lonsdale.

• DIMANCHE 14 MARS •

20.30 – Les Beaux Dimanches - Cordélia. (drame, 79), d'après le livre La lampe dans la fenêtre de Pauline Cadieux. Avec Louise Portal, Gaston Lepage, Raymond Cloutier, Jean-Louis Roux et Gilbert Sicotte.

23.10 – Keiko. (étude de moeurs, 78) avec Junko Wakashiba, Akiko Kitamura, Takuma Ikeuchi et Toshio Hashimoto.

• LUNDI 15 MARS •

20.30 – Télé-Sélection – Les Grands Romans: Miracle à Las Vegas. (étude de milieu) avec Polly Bergen, Edd Byrnes et Dick Clark.

• MARDI 16 MARS •

14.30 – Joe Kidd. (western, 72) avec Cling Eastwook, Robert Duvall et Stella Garcia.

23.45 – La Carrière d'une femme de chambre. (comédie, 76) avec Agostina Belli, Vittorio Gassman, Cochi Ponzoni et Ugo Tognazzi.

• MERCREDI 17 MARS •

00.15 – Le Bonheur. (comédie dramatique, 35), avec Gaby Morlay, Charles Boyer et Michel Simon.

FILMS au 4

• JEUDI 11 MARS •

12.30 – Défense de savoir (drame policier, 73), avec Jean-Louis Trintignant, Juliet Berto, Michel Bouquet, Charles Denner.

• VENDREDI 12 MARS •

12.30 – Le visage de la peur (drame policier, 74) avec Elizabeth Ashley, Burr De Benning, Ricardo Montalban, Jack Warden.

13.30 – Cris dans la nuit (drame policier, 75) avec Raul Julia, John Ryan, Philip Clark, Lucie Arnaz.

01.00 – Un risque à courir (drame policier, 76), avec Anthony Quinn, John Philip Law, Simon Sabela, Janet du Plessis.

• SAMEDI 13 MARS •

19.30 – Les grands spectacles – Holocauste (4e partie) (drame social, 78), avec Tom Bell, Joseph Bottoms, Tovah Feldshuh, Marius Goring, Rosamery Harris, Anthony Haygarth, Ian Holm, Lee Montague.

23.00 – Impératrice Sissi (drame historique, 56) avec Romy Schneider, karlheinz Boehm, Vilma Degischer, Magda Schneider.

00.30 – La chair de l'orchidée (drame policier, 74) avec Charlotte Rampling, Bruno Cremer, Edwige Feuillère, Simone Signoret.

• DIMANCHE 14 MARS •

19.30 – Femmes enchainées (drame, 71) avec Ida Lupino, Lois Nettleton, Belinda Montgomery, Jessica Walter (Women in chains)

• LUNDI 15 MARS •

12.30 – Les Granges brulées (drame policier, 73) avec Simone Signoret, Alain Delon, Bernard Le Coq, Paul Crauchet, Miou-Miou.

12.30 – La mort d'un clown (drame psychologique, 72), avec Alan alda, Blythe Danner, Heath Lambert, Eric Clavering.

19.30 – Un appel au secours (drame social, 78) avec Linda Purl, Shirley Jones, Murray Hamilton, Karen Lamm.

• MERCREDI 17 MARS •

12.30 – Si ce n'est toi, c'est donc ton frère (western, 74) avec Paul Smith, Michael Coby, Horst Frank, William Bogart.

l'éclaireur PROGRÈS
TOUT UN CADEAU!

URGENT
Avons besoin de
PORTEURS
pour livrer
L'Éclaireur-Progrès
3e Avenue,
St-Georges Est
228-1566

BOSSUT, LAPORTE, LESSARD & ASSOCIÉS INC.
210, RUE Lee, Suite 275, Québec, Qué. G1K 2K6
– 529-0707 –
ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES
EXPERTISES EN EXPROPRIATION
EXPERTISES AGRICOLES
LOUIS V. BOSSUT, E.A. CAPT. J. LAPORTE, E.D.
DENYS LESSARD, T.P., E.A., E.A.E.

la vue c'est la vie!

Robert Laforce
LUNETTES, VERRES DE CONTACT
(Laboratoire sur place)
228-7350
12425, 1ère Avenue,
St-Georges Est
QUÉBEC-MONTRÉAL-PARIS

Pour cette occasion bien spéciale

des SUPER SPÉCIAUX

vous sont offerts chez

IGA

SUPER MARCHÉ

ROGER RODRIGUE

2640 Boul. Dionne, St-Georges Ouest

LIVRAISON: 228-2375 228-6381

IGA

SERVICE de LIVRAISON et COMMANDE TÉLÉPHONIQUE
228-2375
228-6381

Spéciaux en vigueur jusqu'au 13 mars 1982

"LE SERVICE À SON MEILLEUR AVEC UN PERSONNEL COURTOIS ET SERVIABLE"

EPICERIE

BEIGNES
Gailuron au miel, pqt de 6, rég. 1.39 ou ordinaires, pqt de 12
SPÉCIAL **89¢**

COKE ou SPRITE
6/2.59
750 ml

MARGARINE
Golden Sun, molle — rég. 1.89
1.29
2 livres pour

DE SUPER SPÉCIAUX

BEURRE IGA
Canada No 1
rég.: 2.08
SPÉCIAL **1.99**

SAUCE HOT CHICKEN
Esta
2/.79
14 oz (400 ml)

TIRE FRAÎCHE ET SUCRE MOU

VIANDE

DES VIANDES À VOTRE GOÛT ET À BON PRIX

FESSE de LARD
frais, 15 à 20 livres
1.19 lb **2.62** kg

ÉPAULE DE JAMBON
fumée à l'ancienne, 5 à 7 livres, Lafleur
1.08 lb **1.96** kg

LARD SALÉ BLANC
américain, spécial, frais coupé
1.09 lb **2.40** kg

DISPONIBLE
POULET CUIT SUR BROCHE
Pour réservations:
228-2375 — 228-6381

CHEZ ROGER LES CLIENTS SONT LES PREMIERS

FRUITS et LEGUMES

TOMATES
gr. 6 x 7, produit de Floride, Canada No 1
EN SPÉCIAL POUR VOUS
rég.: 1.29
la livre **49¢**

ORANGES
grosseur 113, produit de Californie
Canada No 1 — rég. 12/2.59
SPÉCIAL 12/**1.59**

Le plus beau département de FRUITS et LÉGUMES à St-Georges de Beauce

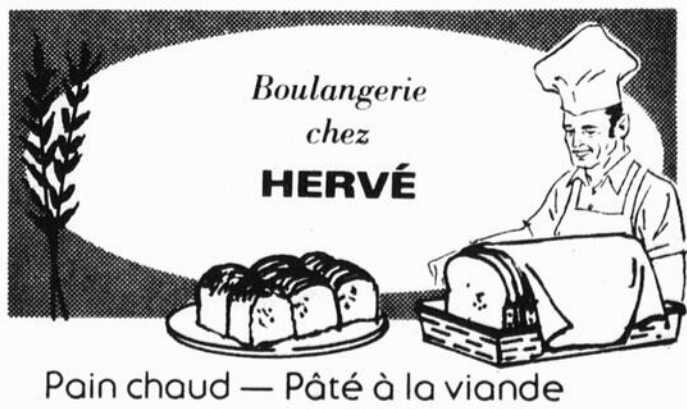

Pain chaud — Pâté à la viande
Pâté au saumon — Tartes de toutes sortes — Fèves au lard chaudes.

Surveillez votre équilibre

Un repas bien balancé, c'est un repas qui comprend un aliment de chacun des groupes suivants:
—Lait et produits laitiers.
—Viandes et substituts.
—Pain et Céréales (en donnant la préférence aux produits de grains entiers).
—Fruits et légumes.

Ainsi, on s'assure une consommation équilibrée de tous les éléments nutritifs essentiels. Plus on varie son menu, moins on risque de consommer trop ou trop peu d'un aliment. Pour nous alimenter de façon équilibrée, mangeons un peu de tout, il y a tant de choix!

Nous vous proposons une semaine de menus équilibrés pour le lunch à l'école ou au travail.

Lundi:
Soupe aux légumes
Sandwich au saumon
(Piment vert, céleri haché)
Bâtonnets de navet
Yogourt aux fruits
Pomme
Lait.

Mardi:
Jus de tomate
Fromage en grains ou en cube
Bâtonnets de carottes et céleri
Gâteaux aux dattes et aux noix
Lait.

Mercredi:
Jus d'orange
Sandwich au beurre d'arachides
Salade verte
Blanc-manger au chocolat
Lait

Jeudi:
Ragoût de boulettes
Salade aux épinards
Pain de blé entier
Banane
Lait.

Vendredi:
Jus de tomate
Salade de légumineuses
Pain de blé entier
Radis
Pomme
Lait.

Renée Morissette, diététiste
C.H. Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce
en collaboration avec les diététistes de la région Beauce-Amiante-Appalaches.

TOUT UN MOIS DE BONNES HABITUDES BIEN MANGER MEME SUR LE POUCE

Jeudi, 11 mars:
Si ton temps est trop court, déguste un bon yogourt.

Vendredi, 12 mars:
Evite les fritures et les aliments gras.

Samedi, 13 mars:
Pas nécessaire de prendre une bière chaque fois qu'on me le suggère.

Dimanche, 14 mars:
Le plaisir des yeux vaut bien celui de la langue!

Lundi, 15 mars:
Je mastique, je savoure 1 bouchée à la fois, j'engorgée à la fois.

Mardi, 16 mars:
Pourquoi ne suivez-vous pas la voie lactée?

Mercredi, 17 mars:
Découvrez les légumineuses, elles sont fameuses.

Jeudi, 18 mars:
Entrer ses sacs de provisions 1 à la fois.

Vendredi, 19 mars:
Laissez-vous prendre au jus

Samedi, 20 mars:
As-tu la fringale? déguste une bonne céréale.

Dimanche, 21 mars:
Un jardin dans mon assiette

Lundi, 22 mars:
Eviter café et liqueurs, prendre eau ou jus de fruits.

Mardi, 23 mars:
N'utilisez son automobile que pour les longs déplacements.

Mercredi, 24 mars:
Consommez chaque jour du pain ou des céréales à grain entier.

Jeudi, 25 mars:
Le poisson c'est du bon "THON"

Vendredi, 26 mars:
Du lait quand on est grand pour nous garder solide et bien portant.

Samedi, 17 mars:
Lâche ta gomme, croque ta pomme.

Dimanche, 28 mars:
Je prépare mon menu pour toute la semaine.

Lundi, 29 mars:
Ignorer l'ascenseur pour 2 ou 3 étapes.

Mardi, 30 mars:
Donne du chou à tes bouts de choux.

Mercredi, 31 mars:
Boire plusieurs grands verres d'eau par jour.

Groupes d'aliments:
—Lait et produits laitiers.
—Fruits et légumes.
—Céréales et pain.
—Viande et substituts.
—Egalement le guide alimentaire canadien.

D.S.C. Beauceville
Cécile Caron, Diététiste
Hôpital Régional de l'Amiante
Michelle Roger, Diététiste.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

GREENBERG
Jeudi le 11 mars seulement
1/3 de rabais
Robes et deux pièces pour dames
Cette vente comprend le dernier cri d'ensembles knickers, pantailleurs, robes, robes soleil, chasubles, ensembles deux-pièces ainsi que les robes de maternité et les robes tube.
Ne manquez pas ce grand jour d'aubaines jeudi, le 11 mars!!!

Carrefour St-Georges, St-Georges de Beauce

LES SUPERMARCHÉS **provigo**

RÔTI DE PALETTE

Coupe régulière
Provient de
Boeuf Canada
Cat. «A»

1.94 kg. .88 lb.

POITRINE DE POULET

Surgelée

Boîte
d'environ 1kg

3.48 kg. 1.58 lb.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 13 MARS 1982.

Au coeur du quotidien.

MÉLANGES À GÂTEAUX
VARIÉTÉ DE SAVEURS, SNACKIN'
BETTY CROCKER

BTE DE 397 g **.99**

JUS D'ORANGE
SURGELÉ
KENT

BTE DE 12 ½ oz **.77**

LAITUE POMMÉE
CANADA NO 1, DE CALIFORNIE
GROSSEUR 24

Chacune **.49**

CRÈME GLACÉE
VARIÉTÉ DE SAVEURS
LAVAL

CONT. DE 2 litres **2.39**

JUS D'ORANGE
PUR, NON SUCRÉ,
KRAFT

BOCAL DE 64 oz liq. **1.89**

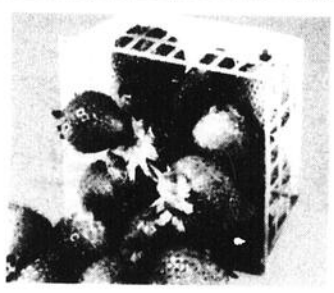

FRAISES
CANADA NO 1
DE FLORIDE

EMB. DE 0,47 litre (1 CHOP.) **.99**

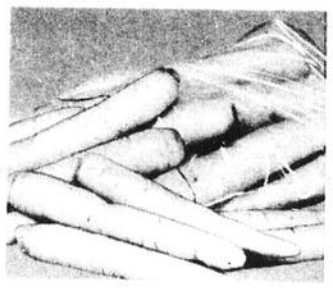

CAROTTES
CANADA NO 1
PRODUIT DU QUÉBEC

EMB. DE 2,27 kg (5 LB) **1.19**

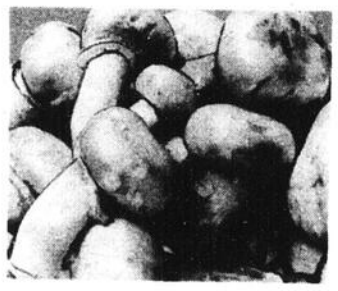

CHAMPIGNONS
PRODUIT DU QUÉBEC

EMB. DE 226,8 g (8 oz) **1.29**

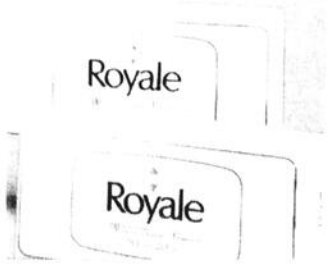

PAPIER MOUCHOIRS
VARIÉTÉ DE COULEURS
ROYALE

BTE DE 100 **.77**

CONFITURES
DE FRAMBOISES, AVEC PECTINE
CARMELITE
BOCAL DE 750 mL **1.99**

SAUCE
AUX TOMATES
HUNT
BTE DE 28 oz **.99**

DÎNER CHINOIS
SURGELÉ
WONG WING
BTE DE 12 oz **1.49**

SHAMPOOING POUR CHEVEUX
NORMAUX OU GRAS
ESPRIT
CONT. DE 300 ml **2.49**

NETTOYEUR À RENVOI
PLOMBEX

CONT. DE 355 ml liq **3.39**

DÉTERGENT
POUR LA VAISSELLE
MIR

CONT. DE 2 x 750 mL **1.77**

LAIT
ÉVAPORÉ
CARNATION
BTE DE 385 mL **.67**

POUDINGS INSTANTANÉS
VARIÉTÉ DE SAVEURS
JELL-O
BTE DE 3½ oz **.55**

FILET D'AIGLEFIN
OU DE MORUE, SURGELÉ
HIGH LINER
BTE DE 700 g **2.99**

DENTIFRICE
RÉGULIER OU MENTHE FRAÎCHE
COLGATE
TUBE DE 50 mL **.69**

ADOUCISSEUR
POUR TISSUS
FLEECY

CONT. DE 5 litres **3.67**

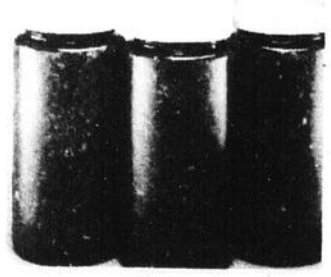

HERBES SALÉES
QUATRÉTOILES

CONT. DE 450 g **1.99**

MARGARINE
MOLLE
LACTANTIA
CONT. DE 2 LB **1.79**

CÉRÉALES
BOUCHÉES DE SON ET RAISINS
NABISCO
BTE DE 575 g **1.49**

TARTE AU SUCRE
SURGELÉE
ST-HUBERT
BTE DE 680 g **1.99**

RINCE-BOUCHE
LISTERMINT
CONT. DE 500 ml **2.29**

COUCHES
PREMIERS PAS
PROVIGO

BTE DE 24 **4.37**

"BIEN MANGER MÊME SUR LE POUCE"

MOIS DE LA NUTRITION, MARS 1982

Louise Desaulniers, diététiste-conseillère en alimentation auprès des Supermarchés Provigo vous propose un menu de boîte à lunch autant pour le travailleur que pour l'écolier.

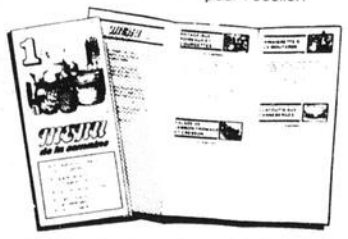

"Menu de la Semaine" est un feuillet gratuit qui vous propose un menu facile à réaliser, nourrissant et surtout savoureux, accompagné des recette culinaires, du compte calorique de chaque portion, de la liste d'achats des aliments pour réaliser ce menu et des trucs-minceurs. Ces menus rallient la valeur nutritive à la bonne saveur.

Venez chercher votre copie gratuite chez le Provigo de votre quartier.

- Julep aux pommes
- Salade de dinde aux noix
- Tartine de pain de blé concassé
- Rondelles de poivron vert
- Yogourt aux fraises et bananes

Bon appétit et bonne santé!

N.B. Les consommateurs sont invités à écrire à Louise Desaulniers pour des renseignements alimentaires à:

Louise Desaulniers
5450, chemin de la Côte des Neiges
Bureau 420, Montréal, H3T 1Y6

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 13 MARS 1982.

LES PHOTOS DE CES PAGES NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LES MARQUES DÉPOSÉES.
LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTE OCCASION.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LES SUPERMARCHÉS **proVigo**

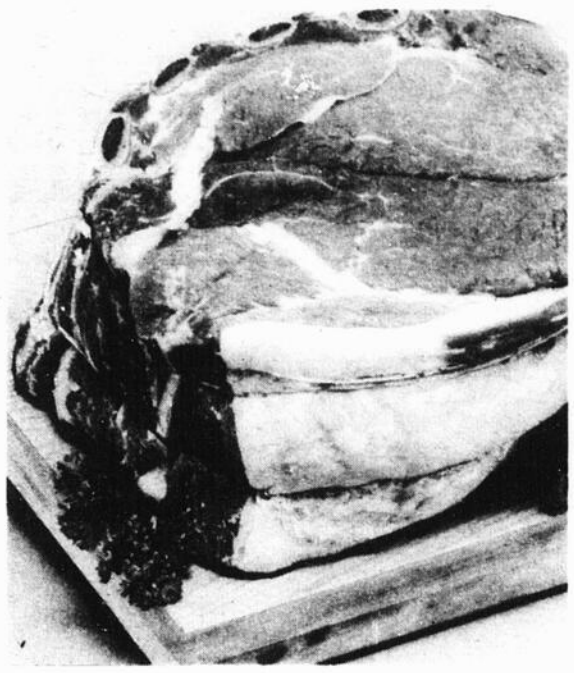

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

3.70 kg 1.68 LB

FROMAGE
VELVEETA
KRAFT

EMB. DE 500 g 2.37

SUCRE BLANC
GRANULÉ
ST-LAURENT

SAC DE 4 kg 2.79

SOC DE PORC
FUMÉ
PROVIGO

4.59 kg 2.08 LB

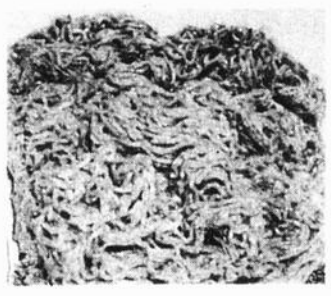

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

4.37 kg 1.98 LB

BISCUITS SODA
PREMIUM PLUS
CHRISTIE

BTE DE 450 g .99

GÂTEAUX
POP, ROULÉS SUISSES OU APOLLO
STUART

BTE FAMILIALE (ORDINAIRE 1.39) 1.09

MARGARINE
DURE
PROVIGO

EMB. DE 1 lb .59

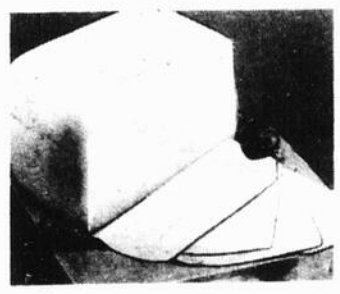

JAMBON CUIT
EN TRANCHES
TOUR EIFFEL

5.47 kg 2.48 LB

SAUCISSON
EN TRANCHES
PROVIGO

2.82 kg 1.28 LB

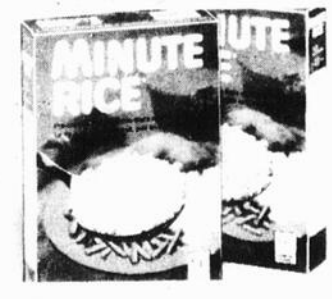

RIZ
MINUTE RICE

BTE DE 700 g 1.77

JUS DE TOMATE
DE FANTAISIE
LIBBY'S

BTE DE 19 oz liq. .44

PEPSI COLA OU DIET PEPSI
BOUTEILLE CONSIGNÉE
DE 750 ml

6 POUR 2.99

BACON EN TRANCHES — RÉGULIER OU MIEL, SCHNEIDERS, EMB. DE 500 g — 2.28

PIZZA — GARNIE, ZOOM, FORMAT DE 12 pouces — 2.98

JARRET DE BOEUF — AVEC OS, DE BOEUF CANADA CATÉGORIE A — kg 3.48, LB 1.58

TÊTE FROMAGÉE — QUATRÉTOILES, EMB. DE 275 g — 1.68

SAUCISSES FUMÉES — TOUT BOEUF, SCHNEIDERS, EMB. DE 454 g — 1.78

PÂTÉ DE FOIE — TOUR EIFFEL — kg 3.70, LB 1.68

CRETONS — QUATRÉTOILES, EMB. DE 275 g — 1.88

QUICHE LORRAINE — SCHNEIDERS, EMB. DE 200 g — 1.38

BISCUITS — GELÉE CERISES, FRAISES OU ÉPONGE, PROVIGO, EMB. DE 450 g — 1.19

POIS VERTS — DE CHOIX, NO.2, IDÉAL, BTE DE 19 oz — .99

TABLETTES — CROQUE NATURE, QUAKER, BTE DE 200 g — 1.29

LANGUE DE PORC — MARINÉE, LABONTÉ, BOCAL DE 205 g — 2.77

BISCUITS — DE BLÉ COMPLET, McCORMICK'S, EMB. DE 400 g — 1.49

FÈVES AU LARD — SAUCE TOMATES, PROVIGO, BTE DE 19 oz — .67

SEVEN-UP — BOUTEILLE CONSIGNÉE DE 750 ml, 6 POUR — 2.99

NOURRITURE POUR CHATS — MENU SPÉCIAL, PUSS'N BOOTS, EMB. DE 1 kg — 1.79

MENTHES — BLANCHES OU ROSES, RITO, EMB. DE 14 oz — 1.57

RAGOÛTS — BOULETTES OU PATATES RONDES, CORDON BLEU, BTE DE 15 oz — 1.29

JUS DE POMME — SURGELÉ, ROUGEMONT, BTE DE 12½ oz — .99

NOURRITURE POUR CHIENS — DOG CHOW, PURINA, EMB. DE 8 kg — 7.89

SEAU DE POULET FRIT
SCHNEIDERS

EMB. DE 900 g 4.48

CUBES DE BOEUF
RÔTIR OU BOUILLIR
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

4.37 kg 1.98 LB

PAPIER CIRÉ
PROVIGO

ROUL. DE 100 Pi. .99

PROTECTEUR À FOUR
SIPRATIC

EMB. DE 2 1.29

TAMPONS À RÉCURER
S.O.S.

BTE DE 10 .75

Les à-côtés

de Louis-Pierre

Brejnev n'est pas mort!

La tension artérielle du monde entier a augmenté tout d'un coup vendredi matin à bonne heure, alors que des rumeurs voulaient que le président soviétique Léonid Brejnev soit décédé.

Ces rumeurs étaient de Paris et de Londres. Elles ont été vitement démenties par les Soviets, qui ont qualifié les sources d'information de "malpropres"!

Brejnev lui-même les a fait taire, en assistant à une cérémonie au théâtre Bolchoi de Moscou à l'occasion de la Fête des Femmes.

Corollairement à cette histoire, les médias annonçaient que le cours de l'or remontait.

C'est curieux quand même! On annonce qu'un communiste meurt et voilà que l'or, un métal on ne peut plus capitaliste, monte en flèche!

Le métal jaune demeure encore le meilleur placement en cas de déstabilisation politique. Et comme personne ne sait trop ce qui se produira lorsque Brejnev passera de vie à trépas, les plus fortunés ne prennent pas de chance et se procure de l'or.

Si je vous raconte cela, ce n'est pas parce que j'ai de l'or à vous vendre, n'ayez crainte...

Ma pièce d'art, vous ne l'aurez pas!

C'est tout simplement pour vous signaler que l'Union Soviétique est craint par le monde entier, qu'on le veuille ou non.

Et le jour n'est pas encore venu lorsqu'on pourra ne plus s'en préoccuper.

Il est cependant vrai qu'avec ce qui se passe en Pologne, le décès d'un important homme d'état soviétique peut avoir certaines répercussions.

Quant à savoir ce qu'elles seraient, mystère t boule de gomme!

À propos de...

Chs-Edouard Parent

Grosse semaine en perspective! On se tire de la boue, on se salit autant à la radio que dans les journaux et dans les livres! Les "escandales" sortent à pleines pages et on dévore çà à pleines dents. Presque tous les livres édités sur "Les vrais coupables" sont vendus et il faudra possiblement en faire une deuxième impression. Si le mets des canadiens-français était de manger du curé, on y a apporté de la diversité: on y mange maintenant de tout, député, notaire et avocat, et brassé dans une "Chaudière" en crue comme c'est l'habitude au printemps.

Grande nouvelle aussi en fin de semaine dernière alors que le gouvernement faisait volte-face sur la gratuité des soins dentaires. On ne coupera pas le programme de soins dentaires pour les moinsde 15 ans mais on en limitera certains domaines. Il faut maintenant attendre pour savoir ce qui sera enlevé de ce programme et à quel moment ces coupures entreront en vigueur.

Preparons nous maintenant aussi à une hausse assez forte de taxes et impôts puisque ce qui n'est pas coupé à un endroit doit provenir d'autre sources. Il est certain que le gouvernement ne fait pas de miracle en matière fiscale, pas plus que nous d'ailleurs malgré que joindre les deux bouts avec une paye aussi imposée, c'est presque déjà un miracle. Toutefois il faudrait continuer le jeu commencé il n'y a pas longtemps par certains ministres qui ont réussi à sauver quelques millions seulement en diminuant le nombre de téléphones dans les bureaux, les messages, le papier utilisé, etc. Çà peut paraître niaiseux, mais imaginez la dépense de papier que l'on peut faire au gouvernement, la correspondance à expedier; il est certain qu'il peut y avoir une économie réelle à y faire.

Semaine importante aussi pour bien des gens d'ici chez-nous qui ont une alternative un peu moins drôle: doit-on entailler cette année ou attendre l'écoulement du stock non-vendu? Bien des acériculteurs se posent cette question parce que le printemps est à nos portes et qu'il faut commencer la préparation de cette saison du sucre; et pourtant le sirop de l'an dernier n'est pas encore payé. Il demeure un chose sûre: certains acériculteurs ont ambitionné sur la qualité de leur produit. Quand on tente de vendre de la "cochonnerie", on nuit à tout le monde et les acheteurs se font prendre qu'une fois. Le produit devient plus difficile à vendre et même si on dit que c'est un produit de luxe, un gallon de sirop d'érable revient à meilleur marché que tout autre dessert.

Dans le hockey, il y a multitude de tournois dans la région aussi bien dans le mineur que dans le majeur. Un grand tournoi à mentionner est celui des Vétérans de St-Prosper qui nous amène des équipes de toutes les régions de la province. Ce tournoi verse ses profits à divers organismes de la paroisse mais cette année, il fait un spécial en versant tous ses profits en caisse et même à venir pour défrayer l'installation d'un système pour récupérer la chaleur dégagée, par les "machines" pour faire la glace artificielle., Le comité de l'aréna pourra faire une économie importante et l'aréna sera très bien chauffé en plus. Bravo à la gang du tournoi des Vétérans.

ISOLATION
JACQUES ET FRERES INC

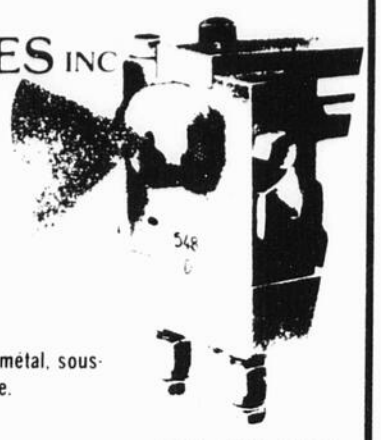

Mousse
cellulose
uréthane
soufflé

Accréditation
CGSB
QUE 946

RECOUVREMENT ET PEINTURE UNIFUGE

Procédé très bon pour isoler bâtiments en bois ou en métal, sous-sol, résidence, commerce, chambre froide et camionnette.

ESTIMATION GRATUITE

ST-GEORGES, Beauce-Sud Tél.: 228-1537
ST-PROSPER, Beauce-Sud Tél.: 594-8556

418-227-0937

CANADA TIRE CIE

Les spécialistes du pneu

Nous sommes déménagés au
15320, Boul. Lacroix, St-Georges Est
à l'arrière de chez Noël Lessard AMC - RENAULT

VOUS, QUI ÊTES PIÉTONS!

Depuis le début de l'année existe au Québec un nouveau Code de la sécurité routière. À première vue, vous êtes probablement tentés de penser que cela ne vous concerne pas. Au contraire! Comme piétons, vous êtes aussi appelés à participer activement à la sécurité routière, car la sécurité et la qualité de la vie sur les routes au Québec, c'est l'affaire de tout le monde.
Certains règlements du Code seront mis en application à compter du 1er avril. Piétons, ces mesures vous concernent, les voici:

Droits et devoirs
Le Code de la sécurité routière établit un meilleur partage de la route entre les piétons et les automobilistes.
Par exemple, à un passage pour piétons qui n'est pas situé à une intersection contrôlée par des feux de circulation, un piéton doit, avant de s'engager, s'assurer qu'il peut le faire sans risque. Il lui est par ailleurs interdit de traverser une intersection en diagonale.
Lorsqu'une personne s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur doit immobiliser son véhicule et lui permettre de traverser. Lorsqu'il n'y a ni intersection ni passage pour piétons, c'est le piéton qui doit céder le passage aux véhicules.

Amendes
Des amendes sont prévues tant pour les piétons (minimum 10 $) que pour les conducteurs (minimum 25 $) qui ne respectent pas les mesures du Code. Mais, somme toute, les meilleures règles qui puissent exister entre piétons et automobilistes demeurent la prudence et la civilité...

Si vous désirez plus de renseignements sur le Code de la sécurité routière, communiquez avec le Centre de renseignements de la Régie:
Région de Québec: 643-7620
Région de Montréal: 873-7620
Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620

Régie de l'assurance automobile du Québec

BIEN SE CONDUIRE POUR MIEUX VIVRE

MAZDA PRÉSENTE LA MAZDA B2000 1982.

CINQ RAISONS QUI VOUS FERONT OUBLIER LA CONCURRENCE

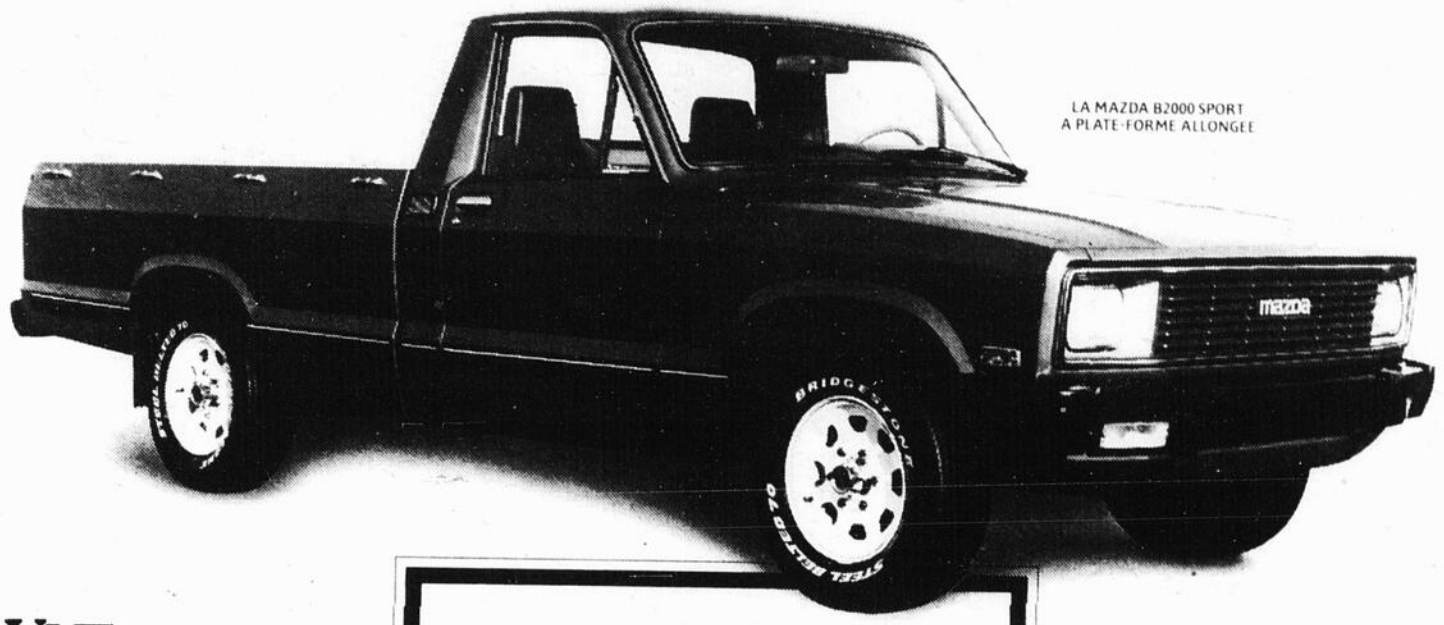

LA MAZDA B2000 SPORT
A PLATE-FORME ALLONGEE

UNE CONSOMMATION DU TONNERRE

La camionnette Mazda B2000 1982 possède la meilleure consommation de toutes les camionnettes importées au Canada.

7,6/37

L/100 km* mi/gal

UN ÉQUIPEMENT STANDARD IMPRESSIONNANT

La B2000 à plate-forme courte
Transmission 5 vitesses, pneux radiaux ceinturés d'acier, freins à disques assistés à l'avant, radio AM/FM, vitres teintées, essuie-glace à fonctionnement intermittent et plus encore.

La B2000 sport
Toutes les caractéristiques ci-dessus plus des sièges baquets, une console centrale, un compte-tours, des pneux radiaux à lettrage blanc, des roues à rayons blancs, etc.

3 ANS/80 000 km/SANS FRAIS

PROGRAMME D'ENTRETIEN GARANTI

Mazda offre, pour la première fois à tous les acheteurs de camionnette Mazda B2000, le Programme d'entretien garanti, et cela sans frais. Ainsi, toutes les réparations mécaniques seront couvertes pour une période de 36 mois ou 80 000 km, y compris la garantie du manufacturier. Ce programme non-déductible et sans frais s'applique à toutes les Mazda B2000 qu'elles soient utilisées à des fins commerciales ou privées.

GÉRÉ PAR
Gi Garantie Internationale
(CANADA) LTÉE

Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire

UN PRIX IMBATTABLE

Le prix de la Mazda B2000 à plate-forme courte est le plus bas que vous puissiez trouver pour une camionnette au Canada. Et ce n'est là qu'un aspect de son économie.

$6 895**

UNE GRANDE CAPACITÉ DE CHARGEMENT

Comparez la B2000 avec ses concurrentes. Sa capacité de chargement de 1400 lb sur tous les modèles à plate-forme courte ou allongée constitue un avantage de taille.

1400 LB

MAZDA B2000 LA RÉPONSE

mazda
LA VOIR, C'EST L'AIMER

*D'après des essais conformes aux méthodes de Transports Canada pour une Mazda B2000 à 5 vitesses. La consommation réelle peut varier. La consommation en ville sera plus élevée en hiver.

**D'après la liste de prix de vente suggérés par le fabricant au 1er décembre 1981 pour une Mazda B2000 à plate-forme courte. Transport, inspection et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur.

Certains des accessoires illustrés ou mentionnés ne sont offerts que sur certains modèles.

Venez rencontrer votre distributeur MAZDA

Garage LEO VEILLEUX

13875, boul. Lacroix
St-Georges
Tel.: 228-2391

SERVI PRO

Affilié à J.L. Duval

COMBATTEZ L'INFLATION AVEC grad

Spéciaux en vigueur jusqu'au 13 mars 1982

grad

JUS DE TOMATES
Fant.
GRAD
Bte 48 oz
99 ¢

PÂTES ALIMENTAIRES
(3 variétés)
GRAD
Pqt 1 kg
99 ¢

KETCHUP
GRAD
Btle 1 L
1,69

PAPIER DE TOILETTE
Blanc, 1 épaisseur
GRAD
Emb. 4 rlx
1,09

BOISSONS AUX FRUITS
(3 variétés)
GRAD
Canette 280 mL
4/ **1,00**

POIS À SOUPE
GRAD
Sac 900 g
75 ¢

FARINE TOUT USAGE
GRAD
Sac 3.5 kg
2,59

CONFITURE DE FRAISES
Avec pectine
GRAD
Bocal 500 mL
1,49

CORNICHONS DILL
À l'aneth
GRAD
Bocal 750 mL
1,09

MARGARINE DURE
(Alum.)
GRAD
Cont. 1 lb
59 ¢

MARGARINE MOLLE
GRAD
Cont. 4 lb
2,69

DÉTERGENT LIQUIDE
Lotion rose
GRAD
Btle 1.5 L
1,39

SACS À DÉCHETS
Extérieur 26 x 36
GRAD
Pqt 10's
95 ¢

CHAMPIGNONS
Morceaux et tiges
GRAD
Bte 10 oz
89 ¢

CORNICHONS TRANCHÉS
(Br'N B.)
GRAD
Bocal 750 mL
1,29

PAPIER ALUMINIUM
12" x 25'
GRAD
Rlx
89 ¢

viandes

FESSE DE JAMBON
(Partie de la croupe)
3,29/kg 1,49/lb

QUART DE FESSE 3,95/kg 1,79/lb	**SAUCISSES FUMÉES** HYGRADE 3,51/kg 1,59/lb
STEAK DE JAMBON Partie du centre 4,83/kg 2,19/lb	**SAUCISSON BOLOGNE** Rég. ou ciré HYGRADE 2,40/kg 1,09/lb
FOIE DE PORC 1,30/kg 59 ¢/lb	**TOURTIÈRE** LA BELLE FERMIÈRE 450 gr. 1,95 ch.

fruits et légumes

ORANGES
SUNKIST
Gr. 113
1,55 dz

ÉCHALOTES
Pr. Californie
2/ **49 ¢**

MELON MIEL
Pr. imp.
Unité
1,99

CHOUX
Du Québec
Can. No. 1
33 ¢/kg
15 ¢/lb

JUS D'ORANGE Non-sucré LIBBY'S Bte 6 oz 1,89	**SIROP DE MAÏS** CROWN BRAND Btle 1 L 1,99	**JUS DE PRUNEAUX** WELCH Btle 40 oz 1,99
JUS PAMPLEMOUSSES Rég. ou rose non-sucré LIBBY'S Bte 6 oz 1,79	**TABLETTES CHOCOLAT** Fam. (4 variétés) CADBURY Cello 4's 1,25	**BLÉ D'INDE CRÈME** LIBBY'S Bte 14 oz 65 ¢
PÂTES ALIMENTAIRES Préparées, Zoodles ou Alpha-Getti LIBBY'S Bte 19 oz 87 ¢	**BISCUITS GOGLU** LIDO Bte 800 g 1,89	**RAISINS** JAFFA Cello 750 g 2,69
SAUCE SPAGHETTI À la viande CORDON BLEU Bte 19 oz 99 ¢	**MOUCHOIRS PAPIER** Blancs FACETTE Bte 400's 1,59	**LAIT ÉVAPORÉ** CRINO Bte 385 mL 65 ¢
MÉLANGE GÂTEAUX Goûter Éclair (5 variétés) DUNCAN HINES Bte 14 oz 1,09	**ASSOUPLISSEUR** De tissus, feuilles BOUNCE Bte 60's 4,89	**GELÉE DE POMMES** OKA Bocal 750 mL 1,87
CÉRÉALES Sugar Crisp POST Bte 400 g 1,89	**LAINE D'ACIER** Médium BULL DOG Pqt 6's 45 ¢	**LAMES** GILLETTE PLUS Emb. 5's 1,47

produits surgelés

AIGLEFIN
BLUE WATER
10 oz
1,89 ch.

SHORTCAKE
Fraises ou framboises
McCAIN
25 oz
2,39 ch.

BOISSONS GAZEUSES
COCA COLA ou SPRITE
Btle 750 mL
6/ **2,69**
(+ dépôt)

Spéciaux disponibles chez ces marchands seulement.

"Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression".

GERMAIN MERCIER 1e Av. St-Gédéon Tél.: 582-3515

PARENT & ROY 15e rue, St-Zacharie Tél.: 593-5271

On fait *quasiment* partie de la famille

Pastorale

Cette page est une gracieuseté de L'ÉCLAIREUR-PROGRÈS

Chantier 82

Un monde selon l'Esprit de Jésus

Les hommes et les femmes à qui Dieu s'est révélé et dont la Bible nous a conservé le témoignage ont reconnu que Dieu avait un projet sur le monde. Ce projet, la Bible l'appelle le RÈGNE DE DIEU. Le règne de Dieu, c'est le monde tel qu'il correspondparfaitement au désir de Dieu. Jésus était habité par cette vision d'un monde pour le monde selon l'Esprit de Dieu. Il nous a proposé de partager son désir et de faire de sa prière le moteur de tous nos désirs et de tous nos engagements: "Père, que ton règne vienne".

Combattre le mal et la souffrance

Le Règne de Dieu est une bien grande réalité et il y a plus d'une façon de se le représenter. Certains plus marqués peut-être par l'expérience du mal et de la souffrance, se le représentent plutôt comme le monde d'où tout mal aura disparu. Leur conviction, c'est que la souffrance et la détresse de portions entières de l'humanité sont inconciliables avec le plan de Dieu. Leur assurance, c'est qu'un jour, les gémissements, les cris, l'inquiétude auront entièrement disparu.

"Celui qui siège sur le trône les abritera sous sa tente. Ils n'auront plus faim, ils n'auront plus jamais soif. Ni le soleil, ni aucune chaleur ardente ne les brûleront plus. Dieu essuiera toute larme de leurs yeux. La mort ne sera plus, il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni souffrance". (Apocalypse 7, 15-17; 21, 3-4)

Parce que l'expérience du mal leur est intolérable, parce qu'ils ou qu'elles ne peuvent rester insensibles ou se croiser les bras, ces hommes et ces femmes élèvent la voix et relèvent leurs manches pour le combattre jusque dans ses causes. Leur parole et leur action remettent en cause, secouent, condamnent. Il y a une façon de travailler à bâtir un monde pour le monde qui s'appelle COMBATTRE RÉSOLUMENT ce qui rend INHUMAIN le monde actuel.

"Le Seigneur traduit en jugement les anciens de son peuple et ses chefs: C'est vous qui avez dévoré la vigne et la dépouille des pauvres est dans votre maison. Qu'avez-vous à écraser mon peuple et à fouler aux pieds la dignité des pauvres? (Isaie 3, 14-15)

Jésus a été de ceux qui ont courageusement dénoncé le mal. Il a contesté l'hypocrisie et la violence d'un système légal et religieux qui confinait tant d'hommes et de femmes dans le mépris et l'exclusion. Il a en particulier dénoncé sévèrement une façon de voir et d'appliquer la loi qui ne faisait qu'enchaîner les personnes.

"Esprits pervertis! Est-ce que le jour du sabbat, chacun de vous ne détache pas de la mangeoire son boeuf ou son âne pour le mener à boire? Et cette femme, n'est-ce pas le jour du sabbat qu'il fallait la délier? (...) Le sabbat a été fait pour les personnes, par les personnes pour le sabbat. (Luc 13, 15-16; Marc 2,27)

Ceux et celles que la conscience du mal habite et pousse à l'engagement ont un sens aigu du jugement de Dieu. Sans cette réalité que nous ni Jésus lui-même. Ceux-ci sont en effet profondément convaincus que la souffrance des malheureux ne laisse pas Dieu indifférent. Quand des personnes ou des institutions empêchent des hommes et des femmes de vivre pleinement, Dieu réagit. Un jour, il fera connaître son jugement. Il dira clairement ce qui était en accord avec son projet et ce qui ne l'était pas, et il fera justice aux opprimés.

Jésus a partagé cette conviction et l'a affirmé avec force. L'idée du jugement revient très souvent sur ses lèvres et il faut y voir moins une menace pour faire peur qu'une expression de sa foi très vive en la justice de Dieu.

"Le roi dira à ceux qui sont à sa gauche: Allez-vous en loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger... (Mathieu 25, 41-42)

Journal Chantier 82
(à suivre)

Tu penses à devenir prêtre...

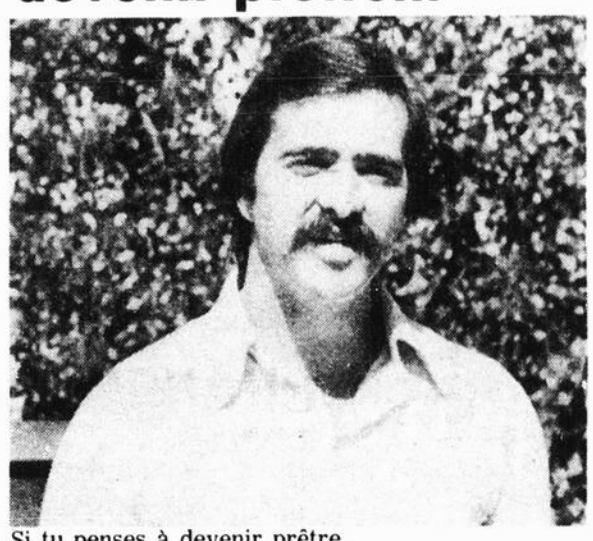

Si tu penses à devenir prêtre,
le Grand Séminaire de Québec
t'invite à une journée
de réflexion, de prière et d'informations
sur la VOCATION du PRETRE DIOCESAIN.

Avec d'autres
qui se posent les mêmes questions que toi,
avec des personnes qui vivent l'expérience
et avec des prêtres déjà engagés,
nous PARTAGERONS tes QUESTIONS.

Au cours de la journée,
il y aura des moments de prière personnelle
et des moments de prière en groupe;
un temps d'INFORMATIONS sur le
Grand Séminaire est également prévu.

Ta présence à cette journée ne t'engage en rien.
Nous voulons simplement t'aider
à répondre aux questions
que tu te poses actuellement.

Que tu sois étudiant,
ou sur le marché du travail,
tu es le BIENVENU.

Les SEULES CONDITIONS:
avoir au moins 18 ans
et te poser sérieusement la question
du SACERDOCE comme PROJET de VIE pour TOI
Cette RENCONTRE aura lieu:
le SAMEDI 27 MARS 1982,
au GRAND SEMINAIRE DE QUEBEC
2142, Chemin St-Louis, Sillery.
Cette rencontre débute à 9h30 pour se terminer dans la soirée.

Si tu décides de participer,
communique avec Réal Grenier
au numéro 683-3673.

...à l'écoute du Fils

Ecouter le Fils, c'est plus que le regarder faire; c'est participer activement à son oeuvre de libération de la personne humaine.

Ecouter le Fils, c'est plus que se contenter de savoir ce qu'il a fait ou enseigné;
c'est accepter de se rendre COMME LUI solidaire de tous ceux et celles qui estiment leur vie vide de sens pour leur en révéler la valeur unique et irremplaçable.

Ecouter le Fils, c'est beaucoup plus que le considérer comme l'un des meilleurs maîtres que l'histoire ait produit; c'est accepter de participer au même mystère mort-résurrection que Lui, c'est consentir à affronter COMME LUI, en un combat incessant, la souffrance et toutes forces de mal.

Ecouter le Fils, c'est partager profondément la confiance que ce Fils avait placé dans le Père et qui lui permettait d'entrevoir au terme de la souffrance et de la mort, une réponse tout à fait inouie au don total de lui-même.

Apprends-nous à dire merci

Apprends-nous Seigneur, à te dire merci
parce que c'est beau tout cela,
parce que la vie est belle,
parce que l'amitié est chaude.

Apprends-nous à laisser monter la joie,
à laisser surgir un sourire,
à nous laisser devenir heureux.

Nous aimerions pouvoir te dire merci
même quand c'est difficile,
même quand c'est morne,
même quand c'est triste

Nous aimerions comprendre
comment l'épreuve purifie
et comment la souffrance et la mort
débouchent sur la vie.
Nous aimerions pouvoir le comprendre et en vivre
pour te dire, là aussi, merci.

Depuis des centaines d'années, Seigneur Dieu,
des hommes te disent merci
pour ce Jésus, ton Fils parmi nous,
pour son message de paix, d'amour et de liberté,
pour le pain partagé et le pardon reçu.

Avec ces hommes nombreux,
nous voulons nous aussi, aujourd'hui,
te dire de tout coeur:
MERCI, SEIGNEUR, MERCI.
Auteur inconnu

Activités pastorales

Mercredi 10:
Café amitié, association des familles monoparentales
Café Chrétien, St-Georges, 13h30

Vendredi, 12:
Réunion du comité régional des religieux
Secrétariat de la pastorale, 19h15

Mardi, 16:
Réunion du Conseil régional de pastorale
Salle du Conseil, Séminaire de St-Georges, 20h00

ami CENTRE-DIEU

Mercredi le 10 mars:
AM et PM: Abbé Roger Samson

Jeudi le 11 mars:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Gilles Poulin

Vendredi le 12 mars:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Jean-Marie Derouin

Samedi le 13 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Jean-Marie Derouin

Lundi le 15 mars:
AM: Une hôtesse vous reçoit
PM: Abbé Arsène Bourque

Mardi le 16 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Louis-Paul Cantin

Au téléphone: 228-7545

Nous avons du temps pour toi!... Bienvenue.

Bonjour J'écoute

625-3344

- Tu veux être écouté, réconforté, informé...
- Tu veux simplement jaser, je t'invite à m'appeler, j'ai de mon temps à te donner.

SERVICE ANONYME ET CONFIDENTIEL.

PASTO-FLASH

Ne me dites pas:
"Ce que je peux, c'est si peu".
Tout amour semé, tôt ou tard, fleurira.

RAOUL FOLLEREAU

Commandité par Louis Drouin Inc.

Activités Régionales

LA GUADELOUPE
Horaire des cliniques de puériculture pour la semaine commençant le 8 mars 1982

Mardi le 9 mars:
Ste-Clothilde, p.m.: 1h30 à 2h00

Jeudi le 11 mars:
St-Ephrem, p.m.: 1h30 à 3h30

Mercredi le 17 mars 1982:
La Guadeloupe, p.m.: 1h30 à 3h30

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin Sabin (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBEOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Nous donnons aussi les rappels aux adolescents de 13 et 14 ans.

Pour toute information concernant les cliniques, veuillez communiquer à nos bureaux au numéro de téléphone suivant:

C.L.S.C. LA GUADELOUPE
763, 14e avenue,
C.P. 249
La Guadeloupe, Qué.
Cté Beauce-Sud,
G0M 1G0
Tél.: [418] 459-3441

Beauceville

Mardi, 9 mars:
AM: St-Robert: 10h00 à 10h30
PM: St-Prosper: 13h30 à 15h00
Ste-Marie: 13h30 à 15h00
St-Gédéon: 14h00 à 15h00

Mercredi, 10 mars:
AM: St-Séverin: 10h00 à 10h30

Jeudi, 11 mars:
AM: St-Jules: 10h00 à 10h30
PM: St-Georges Ouest: 13h30 à 15h00

Mardi, 16 mars:
AM: St-Jean-de-la-Lande: 10h00 à 10h30
PM: St-Georges Est: 13h30 à 15h00
East-Broughton: 13h30 à 15h00

Mercredi, 17 mars:
AM: St-Simon: 9h30 à 10h00
Notre-Dame: 10h30 à 11h30
PM: Vallée-Jonction: 14h00 à 15h00

Jeudi, 18 mars:
PM: Beauceville: 13h30 à 15h00

Mardi, 23 mars:
AM: St-René: 10h00 à 10h30
PM: Ste-Marie: 13h30 à 15h00
St-Martin: 14h00 à 15h00

Mercredi, 24 mars:
PM: St-Joseph: 14h00 à 15h00

Jeudi, 25 mars:
PM: St-Georges-Ouest: 13h30 à 15h00

Mercredi, 31 mars:
AM: St-Alfred: 10h00 à 10h30
PM: St-Côme: 14h00 à 15h00
St-Victor: 14h00 à 15h00

La Mi-Carême de l'Age d'Or de l'Assomption

Le Club de l'Age d'Or de l'Assomption organise une soirée canadienne à l'occasion de la Mi-Carême, dimanche soir le 14 mars prochain à 8h00 au Centre Social de St-Georges.

Le trio de Valère et Pierre Albert fera les frais de la musique.

Le Club compte sur la présence de ses membres.

Une invitation spéciale est faite aux membres des clubs des paroisses avoisinantes.

Le Comité des Loisirs.

St-Ephrem

Dans le cadre des festivités de son centenaire, la population de St-Ephrem est heureuse d'inviter tout le monde le 14 mars prochain pour un baptême d'époque et un concert de la chorale Choeur Amabile par Mme Jeannette Bolduc. Bienvenue à tous et n'oubliez pas que le livre du centenaire est toujours en vente au presbytère, 484-2070. M. Michel Bonin.

Voyage

Voyage au salon de la femme à Québec le 10 mars. Information: 774-6748 ou 228-9673.

CAFE-CHRETIEN
Vendredi, 12 mars:
Invitation spéciale aux jeunes. Animation avec Patrice et Jean Rochette.

Samedi, 13 mars:
Pour tous. Animation avec Hélène et ses amies. Témoignage de Jeannette Gagnon, une femme qui a souffert et qui aime à se donner surtout pour les jeunes. Ouverture de 20h00 à 24h00.

HORAIRE DU CENTRE DIEU "LAMI"

Mercredi le 10 mars:
AM et PM: Abbé Roger Samson

Jeudi le 11 mars:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Gilles Poulin

Vendredi le 12 mars:
AM et PM: Abbé Raymond Drolet
Soir: Abbé Jean-Marie Derouin

Samedi le 13 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Jean-Marie Derouin

Lundi le 15 mars:
AM: Une hôtesse vous reçoit
PM: Abbé Arsène Bourque

Mardi le 16 mars:
AM: Père Joseph Gendron
PM: Abbé Louis-Paul Cantin

Au téléphone: 228-7545
Nous avons du temps pour toi!... Bienvenue.

Beauceville

Assemblée régulière des Filles d'Isabelle le 9 mars à 20h00. On vous invite à venir nombreuses. Nous aurons un invité. N'oubliez pas le bingo tous les dimanches soirs à 19h30 à la salle des Chevaliers de Colomb. Tout le public est invité.

J.M. Fortin
rédactrice

Voyage

Voyage au salon de la Femme de Québec, organisé par les fermières de St-Georges Ouest, mardi le 9 mars. Pour réservation: téléphonez à 228-8464.

Assemblée des Fermières de St-Georges Est, mercredi le 3 mars à 8h00, au local habituel.

La Direction.

Ste-Clothilde

Les Chevaliers de Colomb de Ste-Clothilde organisent une journée beauceronne pour l'ouverture de la cabane Alexandre Mercier de Ste-Clothilde. Un déjeuner-dîner beauceron sera servi à partir de 10h00. Musique pour la journée par un accordéoniste-pianiste. Invité spécial: Charlie Landry, violoniste. Bienvenue à tous.

Voyage:

Fermières de St-Georges Est, voyage au salon de la Femme à Québec le 10 mars. Téléphonez à 228-2468.

St-Simon

Le Club de l'Age d'Or organise une partie de cartes pour dimanche le 14 mars à 13h00. Bienvenue aux amis de l'extérieur.

St-Victor

Cours de boussole le 13 mars au Club Aramis de St-Victor. Information: Michel Roy, 588-3362.

Fermières

Partie de cartes des Fermières de St-Georges Est, dimanche le 14 mars à 13h30 au sous-sol de l'église l'Assomption. Bienvenue à tous.

Tir à l'arc

Tir à l'arc au Centre Culturel de St-Prosper le lundi et le jeudi à compter de 19h00. Invitation à tous les tireurs et aux amateurs de chasse à l'arc.

Club de l'Age d'Or St-Georges Ouest

Attention, gens de l'Age d'Or de St-Georges Ouest. Veuillez payer votre contribution pour l'année 1982 le plus vite possible, si vous voulez que votre nom paraisse dans le bottin. Vous pouvez nous rejoindre le mardi et jeudi après-midi à la salle de l'Age d'Or (no 3) salle paroissiale.

L. Rancourt, sec.

VETERANS
[anciens militaires, miliciens et légionnaires]

Partie de sucre le 3 avril 82 au Parc de l'Erable Beauceville organisée par la Légion Royale Canadienne. Souper et orchestre au programme. Ouverture de 16h00 jusqu'à la fermeture.

Pour information: 685-3492.

François Poulin
Président des Loisirs.

Aux clubs affiliés,

Votre comité du secteur de la Beauce, l'Age d'Or, vous offre une journée de réflexion spirituelle des plus enrichissante, avec le Père Camille Albert de la Pastorale diocésaine, le 26 avril prochain, à l'Aube Nouvelle de St-Victor, de 9h30 à 17h00.

Nous en avions déjà discuté l'automne dernier. Si vous donniez vos réponses lors de l'assemblée annuelle du secteur le 1er avril, ce serait l'idéal pour l'organisation. Vous aurez tous les détails ce jour-là.

Cherchez d'abord le Royaume de Dieu, le bonheur et la paix vous seront donnés par surcroît.

Le Comité.

Age d'Or l'Assomption

Il y aura une soirée au chalet du club tous les mardis soirs à 20h00. Cordiale invitation à tous ainsi qu'aux clubs voisins.

P.S.: Pour les amateurs de cartes, vous n'avez qu'à vous rendre au sous-sol de l'Eglise tous les jours.

25e anniversaire

L'Université de Sudbury (fédérée à l'Université Laurentienne) célébrera son 25ième anniversaire les 22 et 23 mai prochains.

Tous les anciens de l'Université et de sa Résidence sont invités à bien vouloir nous faire parvenir leur adresse au:

Comité du 25e
Université de Sudbury
Chemin du lac Ramsey
Sudbury, Ont.
P3E 2C6

Pour de plus amples renseignements, écrivez-nous ou téléphonez au (705) 673-5661, poste 37.

METHODE BILLINGS INVITATION

A ceux et celles qui veulent en connaître davantage.

Où: 855, 21e rue St-Georges Ouest.
Quand? Le premier lundi du mois 20 à 22 heures.
Comment? Tout couple désireux de connaître la fécondité humaine est bienvenue.
Qui? Tout couple.
Prix: C'est un service bénévole et confidentiel. Tout don est accepté.

Service Vie et Amour
Tél.: 228-5053

ST COME

A la salle paroissiale, soirée tous les vendredis avec l'orchestre Les Balances. Invitations aux clubs voisins. N'oubliez pas les parties de cartes le jeudi de 13h30 à 16h00. Invitations à tous.

Le 18 mars, partie de sucre organisée par la corporation et le club 3ème Age Bonne Entente à la salle paroissiale. La salle sera ouverte à 11h00. Invitations à ceux qui voudraient venir dîner. Apportez vos dîners. La partie de sucre à partir de 13h30. Invitations à tous.

ST SIMON

Vous êtes tous invités à une soirée dansante à l'occasion de l'ouverture de la salle municipale de St-Simon. Entrée libre.

St-Prosper

Le Service des Loisirs présente samedi le 13 mars à 13h30 à l'Hôtel de Ville, un film, Les Muppets, ça c'est du cinéma. Bienvenue à tous. Information: 594-5650.

Quatre générations, Mme Edmond Gagnon de Ste-Rose, Mme Aurore Gagnon Poulin de St-Georges, Mme Odette Poulin Tanguay de Québec et la petite Mélissa Tanguay.

Apportez ce coupon pour obtenir un lapin en cadeau

Seulement en participant à notre promotion de photographies.

Notre nouveau lapin est rempli d'un matériel et fini de peluche de haute qualité — exactement la grandeur de la main de votre enfant.

L'ensemble comprend:
(2) 8 x 10
(2) 5 x 7
(10) format de poche

$12.95
dépôt requis 95¢

Aucun frais supplémentaire pour les groupes. Des photos additionnelles ainsi que des photos à effets spéciaux peuvent être obtenues si désiré à des prix abordables, suite à l'achat de l'ensemble. Nous choisissons les clichés. Satisfaction garantie ou argent remis.

GREENBERG

8585 boul. Lacroix, Ville St-Georges, Beauce

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 MARS	11 MARS	12 MARS	13 MARS
10 à 5 hres	10 à 8 hres	10 à 8 hres	10 à 4 hres

MARCHÉ FECTEAU & FRERES Inc.

410, 21e rue, ST-GEORGES OUEST

En guise de remerciements pour votre encouragement, la VENTE 1er ANNIVERSAIRE se poursuit . . .

Poudre à laver Tide ..... 2.4 kg **3.99**

Essuie-tout White Swan ..... pqt 2 roul. **1.19**

Sucre ..... 4 kilogrammes **2.99**

Dîner congelé Savarin, à la dinde, poulet frit ..... 11 onces **1.19**

Jus de raisins Welch, congelé ..... 12.5 onces **.99**

CRÈME GLACÉE
Colonial, saveurs assorties
2 litres plastique
$1.99

MARGARINE
molle Arc-en-ciel
2 livres
$1.29

BISCUITS LECLERC
Petite Fantaisie
400 grammes
1.39

Tartelette aux fraises
400 grammes
1.19

JUS de TOMATES
Heinz
19 onces
47¢

PAMPLEMOUSSES
roses ou blancs
gr. 48
4/.68

TOMATES
Floride
gr.: 6 x 7
la livre
.69

Surveillez à toutes les semaines nos **SPÉCIAUX PROVIBEC** dans le **Beauce Nouvelle**

Un très bon choix de viandes et une qualité des plus appréciée. Nous vous offrons un jardin de fraîcheur dans les fruits et les légumes

JAMBON CUIT
EXTRA MAIGRE
la livre
$2.48

SAUCISSES
HOT DOG, RÉGIONAL
1 livre
$1.19

SPÉCIALITÉS «MAISON»
Pizza — Sous-marin — Cretons
Saucisses
— SERVICE DE LIVRAISON — 228-6641
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

6 au 13 mars

"Aidons-les à entendre" avec les clubs Optimistes et l'AQEPA

"Aidons-les à Entendre" tel est le thème d'une vaste campagne de sensibilisation au problème de la surdité que mèneront conjointement, du 6 au 13 mars, les Clubs Optimistes du district Est du Québec et l'AQEPA, (l'Association du Québec pour Enfants avec problèmes Auditifs).

Les responsables de la semaine "aidons-les à entendre", forts de l'appui des 4000 Optimistes et des 1200 membres actifs de l'AQEPA, livreront au grand public un message portant sur "notre" compréhension à l'égard de la personne sourde. Kiosques d'information, dîners-conférences, visites d'écoles et d'établissements de santé sont là quelques-unes des activités prévues au programme de cette semaine de sensibilisation.

L'AQEPA regroupe principalement des parents d'enfants sourds ou malentendants ainsi que des professionnels s'intéressant de quelque manière au problème de la surdité. L'AQEPA étent ses activités à toutes les régions du Québec et maintient des bureaux et un personnel permanent à Montréal et Québec.

En plus d'informer et de sensibiliser le public au problème de la surdité, l'AQEPA exerce certaines pressions, principalement en milieu scolaire, pour favoriser l'intégration du jeune handicapé auditif à une scolarisation adaptée à ses besoins. L'AQEPA est d'avis que les services spécialisés en milieu scolaire sont encore insuffisants et demeurent la principale difficulté à laquelle se heurte le jeune sourd. L'AQEPA a aussi pour mandat d'agir comme porte-parole auprès des gouvernements, de collaborer à la recherche, de promouvoir le dépistage précoce de la surdité chez l'enfant et au besoin son appareillage.

Aidons-les à entendre en contribuant à la campagne de financement de l'AQEPA. Nous vous invitons à visiter notre kiosque d'information, vendredi soir et samedi les 12 et 13 mars au Carrefour St-Georges. Vous pourrez y faire votre don et vous procurez le coquillage.

Michel Mathieu
Club Optimiste St-Georges,
Collaboration avec l'AQEPA

CARTES PROFESSIONNELLES

Administration

GENOBEC INC.
Conseillers en administration
Planification fiscale et successorale

11165, 2e Ave, Ville St-Georges, Beauce
G5Y 1V9 Tél.: (418) 228-9770

Architectes

PAUL VOYER
ARCHITECTE
St-Georges, tél.: 228-3991 — 11925, 1ère Avenue
Ste-Marie, tél.: 387-2679 — Rue Notre-Dame

Assurances

Quand vous pensez assurance-vie consultez SUN LIFE DU CANADA
RODRIGUE BÉGIN
ASSUREUR VIE
745, 11ème Rue, ST-GEORGES OUEST
Téls Bureau: 228-8848
Rés.: 228-2770

LES ASSURANCES MARCEL DROUIN INC.
ASSURANCES VIE ET GENERALES
Tél.: (418) 228-6663 Rés.: 228-7099
12870, 1ère Ave, St-Georges, G5Y 2E6

catellier gilbert et associés inc.
Courtiers d'Assurances générales
11700, 1ère Ave, Ville St-Georges — Tél.: 228-8084
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

Avocats

PARENT, DOYON & RANCOURT, AVOCATS
11660, 1ère Ave, ST-GEORGES, Bce Tél.: (418) 228-8881

GÉRARD PARENT, 10925, 5e Ave, du Cap, St-Georges Est 228-2601
ROGER DOYON, 620, 111e Rue, St-Georges Est 228-3949
JEAN-DENYS RANCOURT, 107, 9e Rue Nord, Beauceville Est 774-9795

FERLAND & FERLAND
AVOCATS et PROCUREURS
150 sud, rue Notre-Dame,
STE-MARIE, BEAUCE
Tél.: 387-6628
Louis Clement Ferland B.A.L.L.
Louis Alfred Ferland C.R.
Paul Rene Ferland B.A.L.L.

Edifice Cliche & Légaré, Rue Verreau
C.P. 160
Téls: 397-5264, 397-5265
Cliche & Laflamme
AVOCATS
Paul Laflamme B.A.L.L.
Richard Cliche B.A.L.L.
Diane Loubier B.A.L.L.
Ville St-Joseph, Beauce, Qué.
Tél. soir: 228-5133

Avocats

Les Avocats Thibaudeau
tél.: (418) 228-2074
BERNARD THIBAUDEAU, B.A., L.L.L.
ANNE THIBAUDEAU, D.E.C., L.L.B.
12045, 1ère Ave, Ville St-Georges, Bce-Sud, Qué. G5Y 2E2

Morin & Roy
Avocats
2300, BOUL. DIONNE, ST-GEORGES-OUEST
228-1564 — 228-1565
Me Michel Morin, D.E.C., L.L.L., Bur.: 228-1564, Rés.: 228-9841
Me Julien Roy, D.E.C., L.L.L., Bur.: 228-1564, Rés.: 382-3025
Bureau à ST-MARTIN 382-3025

Nous acceptons l'aide juridique
Mes dutil, deblois & garneau
avocats
11535, 1ère Ave (Suite 505), St-Georges Est, Beauce, C.P. 398, G5Y 5C8, Bur.: (418) 228-8055
Me Renaud Dutil
Me Marcel Deblois, rés.: 228-3944
Me Gabriel Garneau, rés.: 228-8597

JEAN-ROCH POULIN
AVOCAT ET PROCUREUR
Centre Commercial 608, 1ere Ave, Beauceville Est
Tels Bureau 774-9842 Residence 774-9594

CLICHE & CLOUTIER & LABBÉ
AVOCATS
776 Ave du Palais, St-Joseph, Bce — Bur. (418) 397-5295
Mtre Nicolas Cliche, Rés.: (418) 397-5376
Mtre Hugues Labbé, Rés.: (418) 464-2271
Mtre Gaston Cloutier, Rés.: (418) 253-5075

GUY LEBEL et JEROME POIRIER
AVOCATS
Nous participons à l'aide juridique
11720, 1ere Ave, St-Georges-Est
Tel.: 228-3123

Chiropraticien

DONALD RODRIGUE, d.c.
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE
Jours d'affaires: Mer., jeu., ven.: de 9h00 à 8h00
5-11925, 1ère Ave, St-Georges Est — 228-3281

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE BEAUCE ENR.
DR R.B. FORTIER D.C.
Docteur en chiropratique
HEURES DE BUREAU
Mardi-jeudi de 13h00 à 17h00
et de 18h00 à 21h00 *(sur rendez vous)*
20, 125e rue, St-Georges-Est
(voisin de la Caisse Populaire l'Assomption)
Tél.: 228-7548

Comptables syndics

Moreau, Thibodeau, Jacques & Associés
NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
YVES LACHANCE c.a. ARMAND POULIN c.a.
Comptables agréés
JEAN GUY JACQUES c.a., JEAN EUDES RUEST c.a., GILBERT PLANTE c.a.
ANDRE THIBAUDEAU c.a., WILBROD POULIN c.a., NORMAND GAGNE c.a.
CONSEIL REJEAN MOREAU c.a.
Bureaux à:
VILLE ST-GEORGES 228-6676
VILLE LAC ETCHEMIN 625-5921
STE JUSTINE 383-3094

Létourneau et Associés
COMPTABLES AGREÉS
Lawrence Létourneau, C.A., Mario Quesnel, C.A., — Paul Veilleux, C.A. —, Serge Jabob, C.A., Henri-Paul Pelchat, C.A., Raymond Fortin, C.A.
228-9761
11165, 2e Ave, ST-GEORGES EST

Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
St-Joseph 397-5218
St-Georges 228-3308
Beauceville 774-9833
St-Ephrem 484-5690
Ste-Marie 387-3311

R. DELISLE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
ROBERT DELISLE, C.A.
MICHEL PAQUET, C.A.
Tel.: 228-8906
1-12420, 1ère Ave (suite 20) ST-GEORGES-EST

L. NADEAU & ASS.
Comptables agréés
LUC NADEAU, C.A. — PIERRE MORIN, C.A.
11720, 1ère Avenue, St-Georges Est, Bce
Tél.: (418) 227-1450

Dentistes

docteurs
majella gosselin
et
yvan courchesne
chirurgiens-dentistes
prévention et restauration
sur rendez-vous seulement
la clinique familiale
2-13555 bl. lacroix, st-georges
tél.: (418) 228-8856

Clinique Dentaire de Beauce
Dr SYLVIE DALLAIRE
Dr CHRISTIAN FORTIN
11260, 1ère Ave, suite 400
St-Georges Est, Beauce
Tél.: 228-1926

Dr Emmanuel Morin
CHIRURGIEN-DENTISTE
B.A., L.C.D., D.D.S.
1930, 1ère Ave, Tél.: 228-3572
VILLE ST-GEORGES OUEST

Dr Henri Gamache
B.A., L.C.D., D.D.S.
Bureau tous les jours au Centre Médical
1-140, 123e rue, St-Georges, Bce
Tél.: 228-3221

Clinique Dentaire de Beauceville
Dr Roger Lessard Dr Michel Gagnon
Edifice Cinéma Rex, Beauceville Est
Téls: 774-3794 — 774-9817

CARTES PROFESSIONNELLES

Dentistes

Dr Luis Frez
chirurgien-dentiste
CLINIQUE MEDICALE
ST-HONORE
Tél. 485-6847

Dr Roger Labrie
CHIRURGIEN-DENTISTE
2-136, 120e rue,
St-Georges Est
Tél.: 228-2681

Dr Bruno Bédard
CHIRURGIEN DENTISTE
763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud — Tél.: 459-6431

Denturologistes

André Verreault, d.d.
Denturologiste

BEAUCEVILLE
556 bl. Renaud # 1
Bur. 774-5188

ST-MARTIN
47e Rue Est
Bur. 382-3071
382-5496

LA GUADELOUPE
131 rue Cartier
Bur. 459-6557

QUEBEC
485 bl. Langelier
suite 301
Bur. 529-2045
Res. 661-2307

NIKOL LAROCHELLE, D.D.
1520, 126e rue
St-Georges Est, Bce
Tél.: (418) 228-6807
594-8404

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, D.D.
20, 125e rue, St-Georges Bce
Tél.: (418) 228-7341
228, Avenue Cartier,
La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-6224

RICHARD BUREAU, D.D.
11925, 1ère Ave, St-Georges
(haut de la Pap. St-Georges)
Tél.: 228-7043

CAROL VOYER, D.D.
OUVERT TOUS LES SOIRS
720, 145e rue, St-Georges Est
Tél.: (418) 228-4122

Ingénieurs conseils

Guy Labbé, rés.: 228-3748 Louis Dion, rés.: 228-2360

Guy Labbé & Louis Dion Inc.
CONSULTANTS
228-8041
11415, 1ère AVENUE EST, VILLE ST-GEORGES,
BEAUCE, G5Y 2C7

DENIS FORTIN ING.
STRUCTURE
MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ
MUNICIPAL
ÉNERGIE
DRAINAGE
DENIS FORTIN
INGÉNIEUR-CONSEIL
C.P. 336, 577 Bl. Renault,
Beauceville-Est, Bce, Qué. G0S 1A0
Tél.: (418) 774-9797
Beauceville — Thetford Mines — St-Georges

Notaires

Année Rancourt
NOTAIRE DECLLL DDN
110, 1ère Avenue,
St-Gédéon, Beauce
Tél. bur.: 582-3181
rés.: 582-3823

Notaires

GUERTIN & POIRIER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
Cessionnaire des greffes de Me Fernand Michaud,
Jean-Marie Guertin et J.-E. Guertin, notaires
Bureau tous les jours et le vendredi soir.
Autres soirs sur rendez-vous.
11660, 1ère Ave, St-Georges-Est
Tél.: 228-8026 (Edifice Robert Pépin)
Claude Guertin, B.A., L.L.L.
André Poirier, D.E.C., L.L.L., D.D.N.

Me JEAN-ROCH BOLDUC
NOTAIRE
3980 Boul. Provincial, face à l'Arena
St-Prosper, Dorch. Tél.: 594-5152

JEAN-LUC QUIRION
NOTAIRE
Dépositaire des greffes des notaires
L. P. Turgeon, P. A. Angers, F. G. Fortier et Jos Bolduc et des copies et des
siers du notaire Chs Rioux
BEAUCEVILLE EST
Tels.: 774-6321 774-6275

Me Alain Veilleux
NOTAIRE
Rue Principale,
ST-CÔME
Tél.: 685-3223

Téls.: Bur.: 228-2882 Rés.: 228-6257
Me Benoit Maheux
notaire et conseiller juridique
Bureau tous les jours, le soir sur rendez-vous.
12260, 1ère Av. Est, Ville St-Georges, Cté Beauce

2385, 6ème
Avenue, Ville
St-Georges Ouest
Beauce, P.Q.
G5Y 3X6
Tél.: (418)
228-2989

Mathieu & Veilleux
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUE
Claude Mathieu D.E.C., L.L.L.
Eloi Veilleux D.E.C., L.L.L.

Médecins

LA CLINIQUE FAMILIALE

Jean Guy Bernard, m.d.
Renald Bernard, m.d.
Claude Tremblay, m.d.
Michel Poulin, m.d.
Denis Morin, m.d.
André Jolicoeur, m.d.
Josée Courchesne, m.d.
Marc Dion, m.d.

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS
du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00
ET SAMEDI DE 8h00 à 12h00
BUREAU SANS RENDEZ-VOUS TOUS LES JOURS
13555 BL. LACROIX, ST-GEORGES EST
BEAUCE, G5Y 1P1 — 228-8001

Opticiens d'ordonnance

Robert Laforce
228-7350
Lunettes - Verres de contact
(permanentes, souples,
semi-rigides et rigides)
12425, 1ère Avenue, St-Georges Est
(face à la Société des Alcools)

Optometristes

Clinique d'Optométrie
12650, 1re ave, St-Georges Beauce
228-4699

Dr Jacques Hébert, o.d.
Dr Viateur Pomerleau, o.d.
Dr Robert Thibaudeau, o.d.
Optométristes
Spécialistes pour la vue

- Examen de la vue
- Dépistage visuel par ordinateur (le dioptron)
- Verres de contact (rigides, semi-rigides, souples, permanents)
- Montures de choix
- Laboratoires pour exécuter les ordonnances.

Veterinaires

Heures de bureau:
Jour: sur rendez-vous
Lundi soir: 19h. à 20h.
Mercredi soir: 19h. à 20h.
Vendredi soir: 19h. à 20h.

Clinique Vétérinaire de Beauce Inc.
DR J. MAILHOT, DR HENRI CARRIER,
DR JEAN-YVES BÉLANGER
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
555, 130e RUE EST,
ST-GEORGES, BEAUCE TÉL.: 228-3761

Cartes d'affaires

SINGER vous offre
L'AIGUISAGE de CISEAUX pour 50¢
AUSSI
MACHINES A COUDRE SINGER ET ASPIRATEURS
VENTE SERVICE PIÈCES LOCATION
Un vaste choix de machineries à coudre à tous les prix
Echanges généreux. Possibilité de crédit
Où l'acheter?
TALBOT & PERRON END.
8585, Boul. Lacroix, St-Geo[illegible]orges 228-3942

ALCOOLIQUES ANONYMES
Si tu veux boire c'est ton affaire. Mais si tu veux arrêter et ne peux le faire seul. Appelle à 228-3560 ou écris à
ALCOOLIQUES ANONYMES
C.P. 84
St-Georges-Est
Beauce

Activités à Centre-femmes

Cette semaine, vous offre deux activités qui sauront vous intéresser et vous donner le goût de venir nous rencontrer à Centre-Femmes.

D'abord, le lundi 15 mars, de 14h00 à 16h00, on répondra à votre question: "EST-CE QUE JE DOIS FAIRE UN RAPPORT D'IMPOT"?

Vous êtes une travailleuse occasionnelle, une travailleuse à la maison qui garde des enfants ou fait un peu de couture pour vous créer un petit revenu; ou encore, femme au foyer, non salariée, vous recevez une allocation familiale assez importante, venez discuter de cela pour y voir plus clair et savoir où vous situer dans tout çà.

L'animatrice NICOLE LAFLAMME et la comptable ANNE D. BOURQUE vous aideront a vous retrouver et vous donneront les conseils adéquats.

Par la suite, le mercredi 17 mars de 20h00 à 22h00, les animateurs LISE PAQUET et JEAN-ROCK VEILLEUX vous invitent à une soirée dont le thème: "REFLEXION SUR LA VIE A DEUX", vous donnera l'occasion de partager ensemble vos expériences de couple.

L'expérience de vivre à deux peut-être aussi aliénante qu'enrichissante. Au fond, le bonheur qu'on y recherche n'est-il pas de croître ensemble? Comment est-ce possible aujourd'hui de vivre une relation d'égale à égal"?

"Vivre à deux est un choix libre à renouveler quotidiennement. Et, que répondre à cette question de Maurice Champagne-Gilbert: "Comment t'aimer assez bien pour que tu deviennes de plus en plus toi-même en vivant avec moi tout au long des jours?"

Téléphonez pour vous inscrire à nos activités à 227-0406, on se fera un plaisir de vous recevoir.

À bientôt,
Centre-Femmes de Beauce,
11785, 2e Avenue Est.

Cartes d'affaires

St-Georges Transmission Inc.
675, 175e Rue, St-Georges-Est
Tél.: 228-3219

Spécialité :
REPARATION
de TRANSMISSIONS
AUTOMATIQUES et
ORDINAIRES

Hervé Groleau
Tél. 228-3211

GARAGE CLAUDE ROY

Claude Roy, prop.

Spécialité:
Débosselage et peinture
615, 175e rue,
St-Georges Est, Bce
Téls.: Gar.: 228-5310
Rés.: 228-2219

ARMOIRES DE CUISINE

BOISCERON

Tél.: (418) 484-2918

EBENISTERIE BOISCERON LTEE
10e Rang, St-Ephrem, Beauce-Sud, Qué.
REAL BUREAU
Rés. 484-2176
LOUIS M. BERNARD
Rés. 484-2887

Tél. Bur. 228-4607
Rés. 228-4683

Bérubé Carburateur enr.

Marcel Bérubé prop.
spécialistes:
Carburateurs neufs et reconditionnés
Mise au point (Tune up)
Mécanique générale
635, 175e RUE
ST-GEORGES EST, BEAUCE

15710, Boul. Lacroix,
St-Georges-Est
Gar.: (418) 228-8910

Centre du RADIATEUR enr.

SPECIALITES
Débosselage de pare-chocs
Vente et service
d'extincteurs

BERNARD PAQUET, co-prop.
LOUIS PAQUET, co-prop.
rés.: 228-6522
rés.: 228-6739

RENOUVEAU CONJUGAL

Pour informations...
— M. et Mme Jean-Luc Morin
Tél.: 228-3186
— Presbytère St-Côme — 685-3341
— Denis Rodrigue — Tél.: 228-6508
— Presbytère l'Assomption
Tél.: 228-2084

IMPORTANT
Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous le plus tôt possible, car les places sont limitées.

QUAND?
AVRIL 2-3-4

Stages sur les arbres fruitiers dans la Beauce

Deux stages sur les arbres fruitiers seront offerts dans la région prochainement. Le mouvement pour l'agriculture biologique (M.A.B.) invite tous les intéressés à participer à un stage pratique d'une journée sur la taille des arbres fruitiers (pommiers-pruniers, cerisiers) qui se tiendra le 27 mars à St-Philibert, sous la direction de M. Firlipon et M. Yves Robert du Réveil de la nature. Le second stage prévu pour le début mai, d'une durée de trois jours, concernera les techniques de taille et d'entretien des petits fruitiers avec M. Jean Richard.

Le M.A.B. organisme responsable de ces stages a organisé ces activités suite au succès obtenu par le cours sur l'agriculture biologique offert en février dernier. Ce groupe accueille non seulement les producteurs mais également les aspirants à l'agriculture biologique et les sympathisants à ces techniques. Dernièrement, la région de la Beauce obtenait sa reconnaissance auprès du M.A.B. provincial et M. Raymond Perrault de Sts-Anges (tél.: 387-7223) fut nommé à titre de délégué régional au conseil d'administration provincial. Les membres du M.A.B. ne se contentent pas de bannir les formes de pollution (abus de produits chimiques) et les élevages industriels mais ils font aussi la promotion des techniques visant à maintenir et augmenter la fertilité des sols par des amendements organiques (COMPOST) et des rotations de cultures.

Pour toute information supplémentaire, contactez M. Rock Poulin ou M. Ronald Richard au numéro de téléphone suivant (418) 228-5588.

Bonjour J'écoute

625-3344
24 HEURES SUR 24
7 jours par semaine
Service anonyme et confidentiel

chronique isolation

Huitième chronique d'une série de 13, publiée conjointement par le Bureau des économies d'énergie et ce journal.

L'entretoit

Les toits plats en bassin et les toits sans espace

Cette semaine, nous verrons comment il est possible de réisoler des toits plats en bassin et les toits sans espace disponible, (c'est-à-dire certains types de toits plats et les toits de type cathédrale). Si vous devez effectuer des rénovations, profitez-en pour améliorer l'isolation. Dans la majorité des cas, ces travaux compliqués auront avantage à être exécutés par un entrepreneur très compétent.

Les renseignements suivants vous donneront une idée exacte des travaux à exécuter pour réisoler sans problèmes.

Les toits plats en bassin 1

De façon générale, les toits plats en bassin présentent des difficultés d'isolation à cause du manque d'espace pour y travailler et parce que l'ajout d'un isolant peut éliminer la ventilation nécessaire à l'évacuation de l'humidité. Pour isoler un toit en bassin, vous devrez recourir aux services d'un entrepreneur expérimenté.

Les toits en bassin sont construits de deux façons: avec un faux-plancher ou sans faux-plancher.

S'il n'y a pas de faux-plancher:

Faites souffler un isolant en vrac entre les solives d'une épaisseur telle que la ventilation du toit ne soit pas entravée.

S'il y a un faux-plancher:

Posez au périmètre des murs exposés au froid une bande d'isolant en vrac d'un mètre (3.28 pi) de large entre le plafond et le faux-plancher pour éliminer l'entrée d'air froid. Il faut généralement perforer la finition du plafond pour injecter l'isolant à cet endroit. Ensuite, on souffle un isolant en vrac par-dessus toute la surface du faux-plancher, ce qui se fait généralement par la couverture. L'épaisseur de l'isolant à ajouter dépend de l'espace total disponible et de l'espace à prévoir pour la ventilation.

Pour éviter des ennuis de condensation . . .

Vous devrez installer un enduit coupe-vapeur sur la finition intérieure du plafond. Vérifiez si l'aération actuelle de l'entretoit est suffisante et ajoutez des ventilateurs au besoin. En hiver, maintenez un taux d'humidité intérieur peu élevé; la meilleure indication d'un taux d'humidité trop élevé est la formation de givre dans les fenêtres.

Les toits sans espace disponible 2

Certains types de toits plats et les toits cathédrales n'ont pas suffisamment d'espace disponible pour y ajouter un isolant sans éliminer complètement la ventilation. Dans les maisons déjà construites, il ne faut pas remplir cet espace.

Pour isoler ces toits adéquatement et sans risque de condensation, il faut installer un isolant directement sous le plafond ou par-dessus le toit.

Ces travaux sont coûteux et il vaut mieux attendre l'occasion d'une rénovation pour isoler ces types de toit.

Si vous devez refaire la toiture, vous pouvez isoler de l'extérieur de la façon suivante:

- enlevez le plancheiage de la toiture;
- épaississez la charpente;
- vérifiez s'il y a déjà un coupe-vapeur en bon état, sinon installez-en un du côté chaud de l'isolant;
- ajoutez un isolant en matelas ou rigide;

(1)

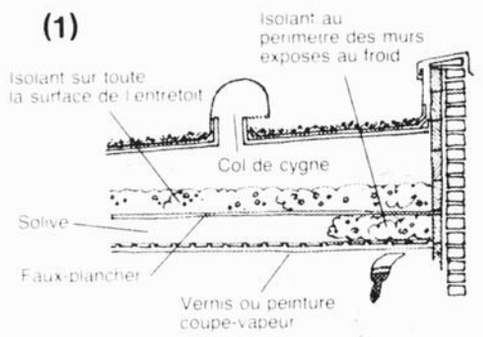

(2)

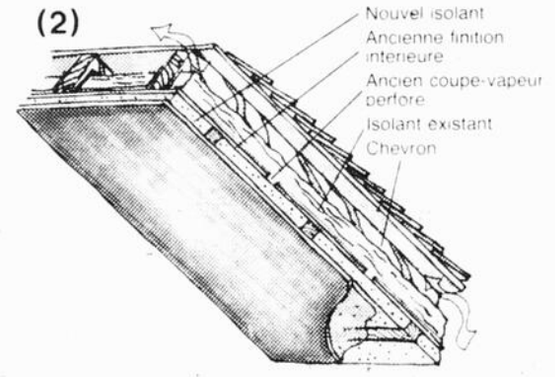

- clouez des lattes de bois perpendiculairement aux solives pour assurer une bonne ventilation;
- refaites la couverture.

Si vous choisissez d'isoler par-dessus le plancheiage de la toiture, il faut remplir d'isolant l'espace entre les solives existantes sur une largeur d'un mètre (3.28 pi) au pourtour du toit, pour éliminer la circulation d'air froid dans l'ancienne toiture.

Lorsque l'on envisage de faire des rénovations importantes, il est bon d'opter pour l'isolation par l'intérieur. Il y a deux façons d'isoler le plafond par l'intérieur:

— construire un nouveau plafond par-dessus le plafond existant (voir illustration);

— enlever la finition intérieure et réisoler;

Perforez la finition intérieure à plusieurs endroits pour vérifier l'état de l'isolant et de la charpente. Si vous décelez des problèmes de condensation, il est préférable d'enlever toute la finition intérieure de même que l'isolant pour effectuer les réparations nécessaires à la charpente.

Si aucun problème n'est apparent, il sera possible de réisoler par l'intérieur de la façon suivante:

— perforez le coupe-vapeur existant entre chaque solive ou chevron;

— installez l'isolant rigide ou en matelas entre des lattes de bois;

— posez un nouveau coupe-vapeur;

— installez la finition intérieure.

Soyez bien à l'aise

Si vous désirez recevoir nos brochures sur l'isolation, écrivez au:

Bureau des économies d'énergie
Service des communications
C.P. 751, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1B8

Tél.: (418) 228-5263 **Rés.: (418) 228-6519**

LES ISOLATIONS THÉRIAULT 1981 INC.

ESTIMATION GRATUITE

7625, 4e Ave, Boul. Lacroix,
St-Georges Est, Bce G5Y 5C1

Louis-Marie Poulin
propriétaire

L.P.R. THIBODEAU
Courtier en Immeuble
Real Estate Broker
323, Blvd Charest — Québec

L'ÉCLAIREUR

Beauceville — St-Georges — Région

VOL. XXXXI — No 35 | Beauceville, Jeudi, 9 juin, 1949 | F.-X. HOUDE, Rédacteur

EPHREM POULIN
HORLOGER-BIJOUTIER
Futurs mariés venez me rendre une visite.
Montres, bagues, bijoux, plumes-fontaine, etc.
Vente et réparation
ST-GEORGES-EST
1ère Avenue
Tél. 249, c. p. 156

Raffinerie rasée par les flammes à St-Victor

De grandes quantités de sucre et de sirop d'érable sont perdues. — La raffinerie était en pleine activité. — Triste anniversaire. — Les pertes s'élèvent à $40,000.

La paroisse de St-Victor a été, une fois de plus, le théâtre d'un désastreux incendie. En effet, le feu a rasé de fond en comble la raffinerie de sucre d'érable appartenant à MM. Alfred et Mendoza Bolduc, tous deux de Saint-Victor. Leur entreprise était établie à environ un mille du village.

Fait à noter, il y a un an, le 4 juin de l'année dernière exactement, le village de St-Victor connaissait un des pires désastres de son histoire. Pas moins de 32 maisons furent rasées par le feu, sans compter le couvent et toutes les dépendances, et 42 familles furent jetées sur le pavé. On nous dit que c'est le 6 juin également qu'avait eu lieu le premier grand feu de St-Victor, il y a quelque dix-huit ans.

Le feu qui a détruit la raffinerie de MM. Bolduc a débuté lundi soir, vers les 8 heures. Les pompiers de Saint-Victor furent mandés sur les lieux, et ils travaillèrent jusqu'à 2h 30 du matin, afin d'enrayer les flammes. Ils revinrent ensuite à 6 heures du matin et continuèrent leur travail jusqu'à 8 heures. Les flammes ont pris naissance, semble-t-il, dans une bouilloire située dans la cave.

(suite à la page 13)

Petite histoire des familles de la Beauce

Intéressante conférence donnée par le Rév. Frère Eloi-Gérard, mariste, de Beauceville. — Il parle de l'origine des familles de 67 paroisses des comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac.

Vendredi dernier, en la salle de conférence de la Faculté de Droit de l'Université Laval, le R. Frère Eloi-Gérard, généalogiste bien connu, de Beauceville, prononçait une intéressante causerie sur l'histoire des familles de Beauce, travail qui lui attira les éloges et l'admiration de ses nombreux auditeurs.

"Cet auteur consciencieux aux horizons sans fins, ce passionné de la petite histoire aux connaissances si multiples, si variées, vous l'avez déjà sans doute reconnu... La renommée qui l'a précédé parmi nous, la publicité faite en vue de la réunion de ce soir, ceci joint au portrait que je vous ai brossé, (d'une manière bien imparfaite, je l'avoue), ramène instinctivement sur toutes les lèvres, le nom de ce chercheur avisé et averti, j'ai nommé le R. Frère Eloi-Gérard". C'est ainsi que s'exprimait M. Roméo Landry, directeur de la Société

(suite à la page 13)

R. F. ELOI-GERARD, Mariste, de Beauceville

Inauguration officielle du Manoir du Lac-Etchemin

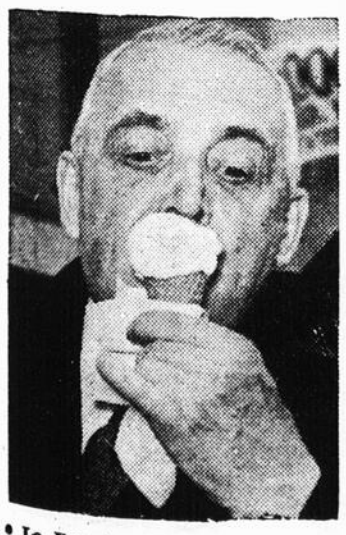

• Le Premier Ministre Louis St-Laurent se rafraîchit en dégustant le 10,000,000ième cornet de crème glacée à être vendu par une laiterie de Ville St-Laurent. Cette photo a été prise lors de la récente tournée du chef libéral dans la province.

Le Manoir du Lac Etchemin, hôtellerie des plus moderne, tant dans son apparence extérieure que dans son ameublement, sa décoration et son service, sis dans la verdure éternelle des mélèzes qui recouvrent les Alleghanys, et sur les bords des eaux limpides du Lac Etchemin, a été officiellement inauguré mardi soir le 31 mai, par un dîner auquel assistaient l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial et premier ministre intérimaire, l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation et député de Dorchester, l'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat, et plusieurs autres.

Parlant, au cours du dîner, l'hon. Bégin déclara que cette hôtellerie était la réalisation d'un rêve caressé depuis longtemps. "Cette hôtellerie, a dit M. Bégin, ouvrira aux touristes un coin de la province jusqu'ici inconnu d'eux. Avec l'air sec et salubre qui circule dans cette partie du comté de Dorchester, il convenait qu'après l'érection du sanatorium, Ste-Germaine soit dotée d'une hôtellerie de la catégorie de celle inaugurée ce soir", dit en terminant le titulaire de la Colonisation.

(suite à la page 13)

Importantes assemblées de M. Dionne

Appel en faveur de l'Hon. St-Laurent. — Celui-ci nous vistiera plus tard. — Mise en garde contre les "indépendants."

M. Ludger Dionne, candidat du premier ministre St-Laurent dans la Beauce, a continué sa tournée électorale dans le comté. Des assemblées ont été tenues à Saint-Alfred, St-Côme, Ste-Marie, St-Elzéar et East-Broughton. Le candidat était accompagné de plusieurs orateurs, dont M. J.-A. Roy, Me P.-E. Baillargeon, Me Robert Vézina, Me Rémy Taschereau, Mtre Robert Cliche et M. Georges Bonin.

Monsieur Dionne a continué d'exposer l'oeuvre du parti libéral et particulièrement l'oeuvre accomplie par le premier ministre Saint-Laurent depuis les quelques mois qu'il dirige les destinées du pays.

Le candidat libéral a fait remarquer que durant la courte période où M. St-Laurent a tenu les rênes du pouvoir, il a déjà accompli énormément. On lui doit la disparition du taux décroissant des allocations familiales, l'abolition d'un grand nombre de taxes et spécialement des exemptions généreuses de l'impôt sur le revenu. C'est encore à M. St-Laurent qu'on doit l'augmentation des pensions de vieillesse de $30. à $40. par mois. Il a tenu à préciser, sur ce point, que le Gou-

(suite à la page 13)

Visite remise

La visite que devait faire, le 7 juin, le premier ministre du Canada, l'hon. Louis Saint-Laurent, aux électeurs de Beauce et Dorchester, a été remise à une date ultérieure, par suite d'un changement dans l'itinéraire du premier ministre. Les quartiers généraux de l'organisation libérale nous assurent que les populations de Beauce et Dorchester ne perdront rien, puisque le premier ministre pourra consacrer plus de temps à sa tournée et que, par conséquent, il sera en mesure d'ajouter de nouvelles paroisses sur la liste des endroits à visiter.

Notre journal avait été bien renseigné en annonçant la venue de M. St-Laurent à Beauceville. Mais, par la suite, l'organisation libérale de Québec décida de contremander la visite du Premier Ministre et de la remettre à plus tard.

Nous en informerons nos lecteurs en temps et lieu.

AVIS DE L'INSPECTEUR DU DISTRICT POSTAL

En plus du service actuel, à dater de lundi, le 6 juin, le Bureau de Poste de St-Gédéon de Beauce recevra une dépêche du convoi No 6 "Sherbrooke & Québec". Cette malle sera laissée par les commis à Vallée-Jonction, et transportée de Vallée-Jonction à St-Georges de Beauce par le service de camion Morisset Station & La Gare à Vallée-Jonction. St-Gédéon de Beauce expédiera aussi une malle au convoi No 35 "Lac Frontière & Vallée-Jonction.

Que chacun en prenne note.

EN MARGE DES ÉLECTIONS

On nous informe que, d'après les derniers rapports, 26,168 électeurs sont inscrits sur les listes électorales du comté de Beauce.

* * *

M. le Dr Raoul Poulin, candidat indépendant dans la présente élection fédérale, a tenu deux assemblées en fin de semaine : l'une à St-Martin et l'autre à Ste-Marie. On remarquait une nombreuse assistance aux deux endroits.

ACCIDENT À M. THÉO. FECTEAU

Le 3 juin, M. Théobald Fecteau, de Notre-Dame de la Guadeloupe, employé au moulin à scie de M. Albini Beaudoin, a été victime d'un accident qui lui a coûté les quatre doigts de la main gauche. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital de Mégantic.

GAGNANTS

Les gagnants de la Semaine Economique sont M. Claude Parent, 9½, rue d'Artigny, Québec, ($5), et Mlle Lucienne Poulin, de Beauceville-Ouest, (un an d'abonnement). Le tirage a été fait par Mlle Rita Fortin, de l'"Eclaireur".

La photo représentait le Magasin Duval, de Beauceville-Est.

Dix-huit blessés à St-Ferdinand

Explosion précédée d'un incendie. — De la dynamite était entreposée dans un hangar. — Construction projetée à cinq cents pieds dans les airs.

St-Ferdinand. — Trois hommes souffrent de blessures sérieuses et quinze autres ont été traités pour coupures et meurtrissures, lundi, à la suite d'une explosion qui ébranla ce village des Cantons de l'Est.

Ceux qui furent sérieusement blessés sont : M. Théode Tanguay, 55 ans, propriétaire de la vaste construction où la dynamite était entreposée, blessé à la colonne vertébrale; M. Jean-Paul Simoneau, fracture d'un bras et d'une jambe, ainsi que M. Roger Guillemette, qui souffre d'une fracture à une jambe et de blessures à un bras.

Tanguay et Guillemette furent conduits à l'hôpital de Plessisville, tandis que Simoneau était conduit à un hôpital de Québec. Tous trois souffrent de choc.

D'origine inconnue, le feu qui précéda l'explosion se déclara à l'arrière de la maison de M. Tanguay. Ce dernier le découvrit le premier et sonna l'alarme.

Les pompiers volontaires, sous

(suite à la page 13)

Le Magasin Maurice Duval

La photo de la Semaine Economique parue dans notre dernière édition représentait effectivement le Magasin Maurice Duval, situé sur l'Avenue de la Chaudière, à Beauceville. Le propriétaire, M. Maurice Duval, est avantageusement connu à Beauceville et dans la région.

Le Magasin Duval se spécialise dans la vente de meubles et de cadeaux. On y trouve aussi des appareils électriques, des remèdes patentés et une foule d'autres articles.

M. Duval tient ce magasin depuis 1942. Il invite les gens de Beauceville et des environs à venir lui rendre visite et constater par eux-mêmes quelles aubaines ils peuvent trouver dans son magasin.

Nous souhaitons à M. Duval tout le succès possible dans son entreprise.

• Cette photo représente une scène tirée du film "Vieux airs . . . nouveaux pas", réalisé par l'Office National du Film. On reconnait M. et Mme Joseph Bernard, de St-François Ouest, et des membres de leur famille. Plusieurs scènes de ce film ont été prises chez M. Bernard.

Deux tennis à Beauceville (voir page sportive)

VENTE 18e Anniversaire

DONOVAN ÉLECTRONIQUE

"ON FÊTE ÇA EN BAS PRIX"
Des SUPER SPÉCIAUX pendant 5 jours

MERCREDI À DIMANCHE inclus
11h00 à 7h00

10465, 1ère Avenue, St-Georges Est — 228-9877

OUVERT DIMANCHE — OUVERT DIMANCHE — OUVERT DIMANCHE

M2100B MAGNÉTOPHONE À CASSETTE — AM/FM/FM MPX

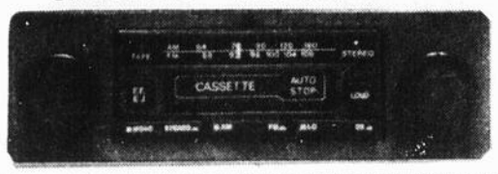

- Euro — fini en aluminium brossé noir sur le nez et les boutons de contrôle
- Interrupteur de volume manuel (LOUDNESS) construit électroniquement
- Réglage manuel AM/FM
- Contrôle — mono/stéréo
- Contrôle — local/distance
- Indicateur LED pour stéréo et magnétophone
- Arrêt automatique à la fin de course construit mécaniquement
- Serrage fast forward — Ejecteur — Contrôles de volume, tonalité et balance
- Arbres ajustables
- 6 W par canal à 4 ohms, 35 à 18 500 Hz avec 0,8% DTH
- Dimensions: 13 3/4" (l) x 4 1/2" (h) x 7" (p)

Valeur: 169.95

SPÉCIAL 119.95

KENWOOD

KD-1600 MKII

Platine semi-automatique avec lève-bras

•Retour du bras et arrêt du moteur automatiques •Levage et commande par touche •Deux moteurs •Bras droit, cinq-eighths rigide •Pleurage et scintillement inférieurs à 0,05% WRMS

SPÉCIAL 128.95

CART

KX-40 Metal Tape KENWOOD

Magnétophone à cassettes stéréo avec système Dolby.

•Prévu pour bandes métal •Système d'entraînement de grande précision •Indicateurs de niveaux à diodes LED •Commande auto/manuel •Réponse en fréquence: 30Hz à 16kHz (métal)

Valeur: 259.95

SPÉCIAL 188.95

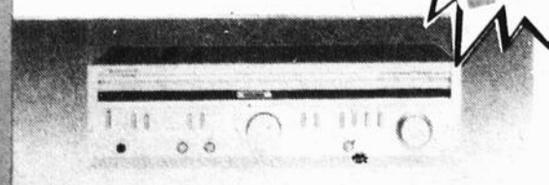

KR-710 STAR☆TRACER KENWOOD

Ampli-tuner MF/MA ultra-rapide à liaison directe

•Système d'accord "Star Tracer" à verrouillage asservi et capteur de contact de la main •Indicateur de champ et de puissance de sortie à diodes LED multiples •Section tuner MF de qualité élevée •Puissance 28W RMS minimum par canal sous 8 ohms, 20Hz à 20kHz, distorsion total par harmoniques inférieure à 0,08%

Valeur: 339.95

SPÉCIAL 248.95

SONY

WM-1

LECTEUR STÉRÉOPHONIQUE DE CASSETTES

L'expérience étonnante dont tout le monde parle... le merveilleux appareil stéréophonique portatif de Sony qui reproduit votre musique préférée par le casque MDR-1L1 d'un confort et d'une légèreté telles qu'on oublie qu'on en est coiffé. Mais ne vous méprenez pas sur la sonorité de cet appareil Sony: gamme dynamique très étendue, même à haut volume! Deux jacks d'écouteurs permettent l'écoute simultanée, en copains (le deuxième casque est un accessoire facultatif). Commandes faciles d'accès, touches de défilement rapide facilitant le repérage des séquences désirées, coupe-circuit automatique en fin de bande, sélecteur de types de rubans, y compris l'enduit métallique, alimentation trois façons et indicateur LED de fonctionnement et d'état des piles. Le Vagabond-1 réellement vous comble! Il vient avec une pince pour ceinture et une courroie, pour une plus grande liberté de mouvement.

SPÉCIAL 129.95

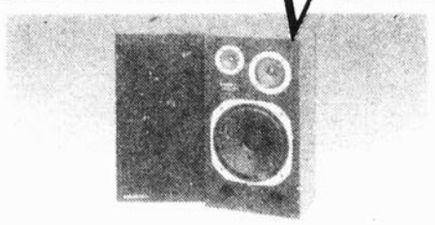

LS-90 KENWOOD

Enceinte

•80 watts, conception bass reflex à 3 voies, 3 haut-parleurs •Haut-parleur de graves de 25cm •Réponse en fréquence: 40Hz à 20kHz •Rendement: 91dB/W à 1m

Valeur: 150.00

SPÉCIAL 78.00

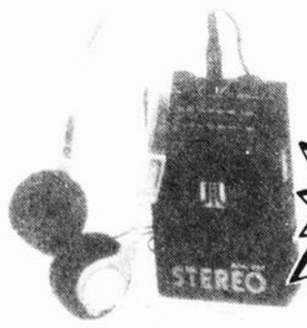

SPÉCIAL 39.95

JIL — Radio casque d'écoute stéréo AM/FM

- Contrôle de volume et marche/arrêt
- Indicateur de stéréo FM
- Contrôle rotatif de syntonisation
- Pince de ceinture intégrée
- Contrôle d'équilibre
- Sélecteur de bande AM/FM
- Casques d'écoute stéréo inclus
- Fonctionne sur 3 piles genre stylo (non comprises)

Dimensions: 118 mm (H) x 75 mm (L) x 26 mm (P)

PIONEER

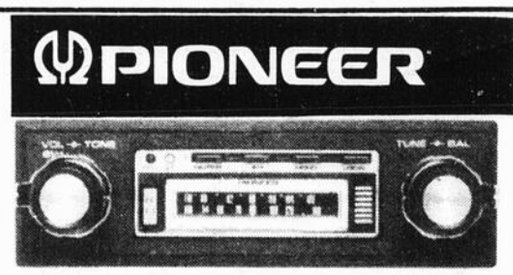

Lecteur de cassette et AM/FM miniaturisé, s'installant dans le tableau

■ S'adapte dans n'importe quel tableau ■ Avance rapide verrouillable et arrêt ■ Tuner à synthétiseur ■ Témoin de fonction à grosse LED ■ Commutateur FM ■ Commutateur de ■ Commutateur de ■ Commutateur de ■ Commutateur de ■ Prise d'antenne ■ Prise de commande d'antenne

Valeur: 194.95

SPÉCIAL 148.95

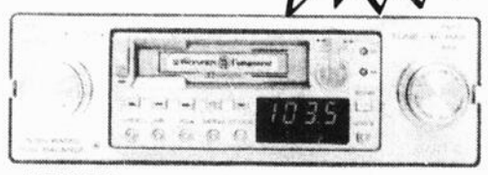

KEX-50

Lecteur de cassettes auto-répétition pour tableau de bord avec synthétiseur PLL à quartz et Dolby*

■ Tuner à synthétiseur à boucle de verrouillage PLL à quartz et préréglage électronique (AM×5 et FM×10) ■ Subwoofer* ■ Fonctions de recherche SCAN/SEEK automatiques avec touche "local" ■ Auto-répétition et auto-éjection ■ Commande de Dolby NR ■ PNS (Suppresseur de bruit d'impulsion) incorporé ■ Commande FM automatique ■ Sélecteur de bandes (métal: CrO_2, normale) ■ Correcteur physiologique ■ Correcteurs de tonalité graves et aigus séparés ■ Touches d'avance rapide et de rebobinage verrouillables ■ Affichage digital heure/fréquence ■ Trappe à cassette éclairée

Code B de dimensions des châssis.

Voir tables de compatibilité

Valeur: 529.95

SPÉCIAL 398.95

DIMANCHE — OUVERT DIMANCHE — OUVERT DIMANCHE — OUVERT DIMANCHE